



RAPPORT DU PREMIER TRIMESTRE

21 avril 2020



NOUVELLES

www.cpr.ca (TSX:CP) (NYSE:CP)

Communiqué de presse : 21 avril 2020

La force de l'équipe et du modèle d'exploitation est mise en évidence alors que le CP déclare des produits record et un creux sans précédent du ratio d'exploitation pour le premier trimestre

Calgary – La société Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée (TSX : CP) (NYSE : CP) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre, y compris des produits de 2,04 G\$, un ratio d'exploitation de 59,2 pour cent, un résultat par action (« RPA ») dilué de 2,98 \$ et un RPA dilué ajusté de 4,42 \$.

« Ces résultats impressionnants pour le premier trimestre de 2020 sont attribuables aux efforts de la famille du CP, au leadership de notre talentueuse équipe de direction et au strict respect des fondements de notre modèle de transport ferroviaire de précision, indique Keith Creel, président et chef de la direction du CP. Toute l'équipe du CP est fière de servir nos clients, nos actionnaires et l'économie dans son ensemble, aujourd'hui et toujours. »

Faits saillants du premier trimestre

- Les produits ont augmenté de 16 pour cent pour atteindre un niveau record de 2,04 G\$ au premier trimestre, par rapport à 1,77 G\$ pour l'exercice précédent.
- Le RPA dilué déclaré s'est chiffré à 2,98 \$, en baisse de 4 pour cent par rapport à 3,09 \$ pour l'exercice précédent. Le RPA dilué ajusté s'est établi à 4,42 \$, ce qui représente une hausse de 58 pour cent par rapport à 2,79 \$ pour l'exercice précédent.
- Le ratio d'exploitation s'est amélioré de 1 010 points de base pour s'établir à un niveau record de 59,2 pour cent au premier trimestre.
- Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 54 pour cent pour s'établir à 834 M\$, par rapport à 543 M\$ pour l'exercice précédent.

Prévisions mises à jour pour 2020

Étant donné les répercussions actuelles de la pandémie de la COVID-19 sur les activités commerciales et, plus largement, sur la situation macroéconomique, le CP a mis à jour ses prévisions pour 2020.

En raison de la perspective actuelle du CP à l'égard de la demande, la Compagnie prévoit maintenant une baisse des volumes, mesurés en tonnes-milles commerciales, d'environ cinq pour cent et un RPA dilué ajusté annuel à peu près similaire à celui de l'année précédente¹.

En dépit des vents contraires qui soufflent sur les taux de change, le CP continue de s'attendre à des dépenses en immobilisations de 1,6 G\$, car la Compagnie profite de la disponibilité de la voie pour mieux positionner le réseau en vue de la reprise et afin de soutenir les rendements à long terme pour les actionnaires.

¹ Les prévisions du CP concernant le RPA dilué ajusté de 2020 se fondent sur le RPA dilué ajusté de 16,44 \$ de 2019. Le CP a déclaré un RPA dilué de 17,52 \$ en 2019.

Les prévisions révisées du CP prennent pour hypothèse un taux de change de 1,40 \$ CA/US, une diminution des autres composantes des économies nettes des avantages pour la période d'environ 40 M\$ par rapport à 2019 et un taux d'imposition effectif de 25 pour cent.

« Nous avons connu un début d'année 2020 exceptionnel. Notre équipe d'exploitation a fait ses preuves et a démontré un leadership exemplaire durant une période difficile, incluant sa gestion actuelle de la crise de la COVID-19, a déclaré M. Creel. Le même modèle d'exploitation qui a permis de générer des résultats record pour le CP pendant les périodes de prospérité continue de bien nous servir dans un climat économique difficile. La Compagnie est en position de force, tant du point de vue de son bilan que de ses liquidités, et alors que nous naviguons à travers cette période extraordinaire, nous restons bien placés non seulement pour résister à cette tempête, mais aussi pour en ressortir plus forts lorsqu'elle sera terminée. Je ne pourrais être plus fier de l'équipe, en particulier du personnel affecté à l'exploitation qui continue à servir nos clients nord-américains. »

Détails de la conférence téléphonique

Le CP discutera de ses résultats avec les milieux financiers durant une conférence téléphonique qui commencera aujourd'hui à 16 h 30, heure de l'Est (14 h 30, heure des Rocheuses).

Accès à la conférence téléphonique

Les participants de Toronto doivent composer le numéro 1 647 427-7450.

Numéro d'accès sans frais avec assistance téléphonique : 1 888 231-8191

Les participants doivent être en ligne 10 minutes avant le début de la conférence téléphonique.

Diffusion Web

Nous vous invitons à accéder à la diffusion Web et aux présentations dans la section Investisseurs du site Web du CP à l'adresse cpr.ca/fr/investors/.

Un enregistrement de la téléconférence du premier trimestre sera accessible par téléphone jusqu'au 28 avril 2020, au numéro 416 849-0833 ou sans frais au 1 855 859-2056, code d'accès 1650409.

La diffusion Web et le fichier audio de la présentation sont accessibles à cpr.ca/fr/investors/.

Mesures non définies par les PCGR

Même si le CP a présenté une mesure non définie par les PCGR de nature prospective, soit le RPA dilué ajusté, la direction n'est pas en mesure de rapprocher, sans effort déraisonnable, la mesure du RPA dilué ajusté de nature prospective et la mesure définie par les PCGR la plus comparable, en raison de facteurs inconnus et de l'incertitude liée aux résultats futurs. Ces facteurs inconnus peuvent comprendre des opérations imprévues de valeur importante. Au cours des dernières années, le CP a comptabilisé d'importantes pertes de valeur à l'égard d'actifs, des coûts de transition au sein de la direction liés aux hauts dirigeants et des éléments fiscaux ponctuels. Ces importantes opérations imprévues ou d'autres opérations semblables ont une incidence sur le RPA dilué, mais peuvent être exclues du RPA dilué ajusté du CP. De plus, le taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien est imprévisible et peut avoir une incidence considérable sur les résultats présentés du CP, mais peut être exclu du RPA dilué ajusté du CP. Plus particulièrement, le CP exclut du RPA dilué ajusté l'incidence de la conversion des devises de la dette et des passifs au titre des contrats de location de la Compagnie, l'incidence des changements apportés aux taux d'imposition et une provision pour élément fiscal incertain. Il y a lieu de se reporter à la Note relative à l'information prospective ci-dessous.

Pour des renseignements concernant les mesures non définies par les PCGR, y compris des rapprochements avec les mesures définies par les PCGR les plus semblables, voir la section complémentaire ci-jointe, Mesures non définies par les PCGR.

Note relative à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient certaines informations prospectives et certains énoncés prospectifs (collectivement, l'« information prospective ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. L'information prospective peut comporter, sans s'y limiter, des déclarations sur des attentes, des croyances, des projets, des objectifs, des renseignements sur les hypothèses et des énoncés au sujet de possibles événements futurs, conditions et résultats des activités ou du rendement. L'information de nature prospective peut renfermer des énoncés contenant des termes ou des en-têtes tels que « attentes financières », « principales hypothèses », « anticiper », « croire », « s'attendre à », « prévoir », « vont », « perspectives », « devraient » ou autres mots similaires qui sous-entendent des perspectives ou des résultats futurs. Le présent communiqué de presse contient de l'information prospective, notamment, des énoncés concernant l'année 2020 en ce qui a trait aux volumes, mesurés en tonnes-milles commerciales, au RPA dilué ajusté, aux investissements dans le programme d'investissement, au taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien, au taux d'imposition effectif annualisé, aux autres composantes des économies nettes des avantages, à la réussite de notre entreprise, nos activités, nos priorités et nos plans, à nos prévisions quant à la performance financière et opérationnelle, à nos perspectives d'affaires et à la demande pour nos services.

L'information prospective contenue dans le présent communiqué de presse est fondée sur les attentes, les estimations, les projections et les hypothèses actuelles, ayant trait à l'expérience et à la perception des tendances historiques du CP, et comprend, sans s'y limiter, les attentes, les estimations, les projections et les hypothèses relatives à la croissance économique nord-américaine et mondiale; à la croissance de la demande pour les produits de base; à la stabilité de la production industrielle et agricole; aux prix des produits de base et aux taux d'intérêt; aux taux de change (comme précisé aux présentes); aux taux d'imposition effectifs (comme précisé aux présentes); au rendement des actifs et du matériel du CP; à la suffisance des dépenses en immobilisations prévues au budget afin que le CP réalise son plan d'affaires; aux conditions géopolitiques; aux lois, règlements et politiques gouvernementales applicables; à la disponibilité et au coût de la main-d'œuvre, des services et de l'infrastructure; à l'exécution satisfaisante par des tiers de leurs obligations envers le CP; et aux répercussions attendues de la COVID-19 sur les activités, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie ou la situation financière du CP. Si le CP estime que les attentes, les estimations, les projections et les hypothèses sur lesquelles repose l'information prospective contenue aux présentes sont raisonnables en date des présentes, il ne peut être garanti qu'elles s'avéreront exactes. En raison des conditions actuelles, notamment la conjoncture économique et d'autres conditions, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude.

Le lecteur est invité à ne pas tabler outre mesure sur l'information prospective parce que les résultats réels pourraient être très différents de ceux indiqués ou présumés dans l'information prospective. De par sa nature, l'information prospective du CP comprend certains risques et éléments incertains qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de l'information prospective. Les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur l'information prospective comprennent, sans en exclure d'autres, les changements dans les stratégies de l'entreprise; la situation du crédit ainsi que la conjoncture économique et commerciale nord-américaine et mondiale; les risques liés à la production agricole comme les conditions météorologiques et les populations d'insectes; la disponibilité et le prix des produits énergétiques; les effets de la concurrence et les pressions exercées sur les prix; la capacité de l'industrie; les revirements dans la demande du marché; les fluctuations des prix des marchandises; les incertitudes quant au moment et aux volumes des marchandises transportées par le CP; l'inflation; l'instabilité géopolitique; les modifications aux lois, règlements et politiques du gouvernement, y compris la réglementation des prix de transport; les changements apportés à l'impôt et aux taux d'imposition; la hausse possible des coûts liés à l'entretien et à l'exploitation; les fluctuations des prix du carburant; l'issue incertaine des enquêtes, des poursuites ou d'autres types de réclamations et de litiges; les conflits de travail; les risques et obligations résultant de déraillements; le transport de marchandises dangereuses; l'échéancier d'achèvement de projets d'investissement et d'entretien; la fluctuation des taux d'intérêt et des taux de change; les effets des changements des conditions du marché et des taux d'actualisation sur la situation financière des régimes de

retraite et des investissements; les restrictions commerciales et autres changements aux accords sur le commerce international; les changements climatiques; les événements divers susceptibles de perturber l'exploitation, y compris les intempéries, comme les sécheresses, les inondations, les avalanches, les tremblements de terre, ainsi que les attaques à la cybersécurité, les menaces pour la sécurité et la façon dont les pouvoirs publics y réagissent, de même que les changements d'ordre technologique; et la pandémie découlant de l'émergence d'une nouvelle souche de coronavirus (et de la maladie appelée la COVID-19) et son incidence sur la conjoncture économique, la demande liée aux besoins en matière de logistique et les prix de l'énergie, les restrictions imposées par les autorités en santé publique ou les gouvernements, l'orientation des politiques budgétaire et monétaire adoptée par les gouvernements et les institutions financières et les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Ces facteurs et d'autres facteurs sont décrits de temps à autre de façon détaillée dans des rapports déposés par le CP auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » et au « Rapport de gestion – Énoncés prospectifs » des rapports annuels et intermédiaires du CP sur formulaire 10-K et 10-Q.

L'information prospective contenue dans le présent communiqué est présentée en date des présentes. Le CP ne s'engage nullement à mettre à jour publiquement ou à réviser d'une autre façon l'information prospective ou les hypothèses et risques précédents qui ont une incidence sur cette information par suite de données nouvelles, d'événements futurs ou d'autres éléments, sauf s'il y est tenu par la Loi.

À propos du Canadien Pacifique

Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée est un réseau ferroviaire transcontinental au Canada et aux États-Unis qui compte des liaisons directes avec des ports importants sur les côtes Ouest et Est. Le CP fournit aux clients en Amérique du Nord un service ferroviaire concurrentiel avec un accès aux principaux marchés dans tous les coins du globe. Le CP croît avec ses clients, offrant un éventail de services de transport de marchandises, de solutions de logistique et une expertise en chaîne d'approvisionnement. Consultez le cpr.ca pour voir quels sont les avantages ferroviaires du CP. CP-IR

Personnes-ressources :

Médias

Jeremy Berry

403 319-6227

Jeremy_Berry@cpr.ca

Alert_MediaRelations@cpr.ca

Investisseurs

Maeghan Albiston

403 319-3591

investor@cpr.ca



Données sommaires – secteur ferroviaire

<u>Données financières (en millions de dollars, sauf les données par action)</u>	<u>Premier trimestre</u>			
	<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>Variation totale</u>	<u>% de variation</u>
<u>Produits</u>				
Marchandises	2 000 \$	1 726 \$	274 \$	16
Autres	43	41	2	5
Total des produits	<u>2 043</u>	<u>1 767</u>	<u>276</u>	<u>16</u>
<u>Charges d'exploitation</u>				
Rémunération et charges sociales	398	406	(8)	(2)
Carburant	212	209	3	1
Matières	59	57	2	4
Location de matériel	36	35	1	3
Amortissements	192	160	32	20
Services achetés et autres	312	357	(45)	(13)
Total des charges d'exploitation	<u>1 209</u>	<u>1 224</u>	<u>(15)</u>	<u>(1)</u>
Bénéfice d'exploitation	834	543	291	54
Moins :				
Autres charges (produits)	211	(47)	258	(549)
Autres composantes des économies nettes des avantages pour la période	(85)	(97)	12	(12)
Charge d'intérêts, montant net	114	114	—	—
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	<u>594</u>	<u>573</u>	<u>21</u>	<u>4</u>
Charge d'impôts	185	139	46	33
Bénéfice net	<u>409 \$</u>	<u>434 \$</u>	<u>(25) \$</u>	<u>(6)</u>
Ratio d'exploitation (%)	<u>59,2</u>	<u>69,3</u>	<u>(10,1)</u>	<u>(1 010) pb</u>
Résultat par action de base	<u>2,99 \$</u>	<u>3,10 \$</u>	<u>(0,11) \$</u>	<u>(4)</u>
Résultat par action dilué	<u>2,98 \$</u>	<u>3,09 \$</u>	<u>(0,11) \$</u>	<u>(4)</u>
<u>Actions en circulation</u>				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base (en millions)	136,7	140,1	(3,4)	(2)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution (en millions)	137,2	140,5	(3,3)	(2)
<u>Taux de change</u>				
Taux de change moyen (\$ US/\$ CA)	0,75	0,75	—	—
Taux de change moyen (\$ CA/\$ US)	1,34	1,33	0,01	1



Données sommaires – secteur ferroviaire (suite)

<u>Données sur les marchandises</u>	Premier trimestre				Variation ajustée (en %) au taux de change ¹⁾
	2020	2019	Variation totale	% de variation	
Produits tirés du transport de marchandises (en millions)					
- Céréales	418 \$	380 \$	38 \$	10	10
- Charbon	150	158	(8)	(5)	(5)
- Potasse	112	114	(2)	(2)	(2)
- Engrais et soufre	70	57	13	23	21
- Produits forestiers	78	73	5	7	7
- Énergie, produits chimiques et plastiques	491	315	176	56	55
- Métaux, produits miniers et produits de consommation	189	173	16	9	9
- Produits automobiles	87	76	11	14	13
- Trafic intermodal	405	380	25	7	6
Total des produits tirés du transport de marchandises	2 000 \$	1 726 \$	274 \$	16	15
Produits tirés du transport de marchandises par tonnes-milles commerciales (T-MC) (en cents)					
- Céréales	4,64	4,55	0,09	2	2
- Charbon	3,38	3,01	0,37	12	12
- Potasse	2,71	2,48	0,23	9	9
- Engrais et soufre	6,39	6,38	0,01	—	(1)
- Produits forestiers	6,11	6,23	(0,12)	(2)	(2)
- Énergie, produits chimiques et plastiques	5,55	4,96	0,59	12	12
- Métaux, produits miniers et produits de consommation	6,82	7,07	(0,25)	(4)	(4)
- Produits automobiles	26,69	22,84	3,85	17	16
- Trafic intermodal	5,54	5,74	(0,20)	(3)	(4)
Total des produits marchandises par T-MC	5,10	4,79	0,31	6	6
Produits tirés du transport de marchandises par envoi en wagon complet					
- Céréales	4 155 \$	4 089 \$	66 \$	2	1
- Charbon	2 351	2 237	114	5	5
- Potasse	3 077	2 996	81	3	3
- Engrais et soufre	4 636	4 197	439	10	9
- Produits forestiers	4 309	4 288	21	—	—
- Énergie, produits chimiques et plastiques	4 823	3 998	825	21	20
- Métaux, produits miniers et produits de consommation	3 247	3 239	8	—	—
- Produits automobiles	3 085	3 048	37	1	1
- Trafic intermodal	1 509	1 542	(33)	(2)	(2)
Total des produits tirés du transport de marchandises par envoi en wagon complet	2 896 \$	2 716 \$	180 \$	7	6

¹⁾ Cette mesure de résultats n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR; il est donc peu probable qu'elle puisse être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. Cette mesure est définie ou fait l'objet d'un rapprochement dans les mesures non définies par les PCGR présentées dans le présent communiqué sur les résultats.



Données sommaires – secteur ferroviaire (suite)

<u>Données sur les marchandises (suite)</u>	Premier trimestre				
	2020	2019	Variation totale	% de variation	
Millions de T-MC					
- Céréales	9 016	8 352	664	8	
- Charbon	4 435	5 232	(797)	(15)	
- Potasse	4 138	4 573	(435)	(10)	
- Engrais et soufre	1 095	902	193	21	
- Produits forestiers	1 277	1 179	98	8	
- Énergie, produits chimiques et plastiques	8 849	6 359	2 490	39	
- Métaux, produits miniers et produits de consommation	2 771	2 448	323	13	
- Produits automobiles	326	335	(9)	(3)	
- Trafic intermodal	7 311	6 622	689	10	
Total des T-MC	39 218	36 002	3 216	9	
Envois en wagons complets (en milliers)					
- Céréales	100,6	92,8	7,8	8	
- Charbon	63,8	70,4	(6,6)	(9)	
- Potasse	36,4	37,9	(1,5)	(4)	
- Engrais et soufre	15,1	13,7	1,4	10	
- Produits forestiers	18,1	17,1	1,0	6	
- Énergie, produits chimiques et plastiques	101,8	78,8	23,0	29	
- Métaux, produits miniers et produits de consommation	58,2	53,5	4,7	9	
- Produits automobiles	28,2	25,1	3,1	12	
- Trafic intermodal	268,4	246,3	22,1	9	
Total de wagons complets	690,6	635,6	55,0	9	
Charges d'exploitation (en millions)					
	Premier trimestre				
	2020	2019	Variation totale	% de variation	Variation ajustée (en %) au taux de change ¹⁾
Rémunération et charges sociales	398 \$	406 \$	(8) \$	(2)	(2)
Carburant	212	209	3	1	—
Matières	59	57	2	4	4
Location de matériel	36	35	1	3	3
Amortissements	192	160	32	20	19
Services achetés et autres	312	357	(45)	(13)	(13)
Total des charges d'exploitation	1 209 \$	1 224 \$	(15) \$	(1)	(2)

¹⁾ Cette mesure de résultats n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR; il est donc peu probable qu'elle puisse être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. Cette mesure est définie ou fait l'objet d'un rapprochement dans les mesures non définies par les PCGR présentées dans le présent communiqué sur les résultats.



Données sommaires – secteur ferroviaire (suite)

	Premier trimestre			
	2020	2019	Variation totale	% de variation
<u>Rendement de l'exploitation</u>				
Tonnes-milles brutes (« T-MB ») (en millions)	71 309	64 854	6 455	10
Trains-milles (en milliers)	8 367	7 823	544	7
Poids moyen des trains – sauf les trains locaux (en tonnes)	9 188	8 868	320	4
Longueur moyenne des trains – sauf les trains locaux (en pieds)	7 409	7 165	244	3
Temps d'arrêt moyen aux terminaux (en heures)	6,2	7,9	(1,7)	(22)
Vitesse moyenne des trains (en milles à l'heure ou mi/h) ¹⁾	21,6	21,1	0,5	2
Rendement du carburant ²⁾	0,971	1,014	(0,043)	(4)
Consommation de gallons américains de carburant pour locomotives (en millions) ³⁾	69,3	65,7	3,6	5
Prix moyen du carburant (en dollars américains par gallon américain)	2,33	2,40	(0,07)	(3)
<u>Total des employés et effectif total</u>				
Total des employés (moyenne) ⁴⁾	12 486	12 844	(358)	(3)
Total des employés (fin de la période) ⁴⁾	12 330	12 995	(665)	(5)
Effectif (fin de la période) ⁵⁾	12 366	13 037	(671)	(5)
<u>Indicateurs de sécurité⁶⁾</u>				
Blessures à signaler à la FRA par 200 000 heures-personnes	1,20	1,93	(0,73)	(38)
Accidents ferroviaires à signaler à la FRA par million de trains-milles	0,99	1,62	(0,63)	(39)

¹⁾ La vitesse moyenne des trains est définie comme une mesure du transport de ligne d'un point d'origine à un point d'arrivée, y compris le temps d'arrêt aux terminaux en heures. Elle est établie en divisant le total des trains-milles parcourus par le nombre total d'heures de service. Ce calcul exclut les retards attribuables aux clients ou aux chemins de fer étrangers, de même que le temps et la distance de déplacement : i) des trains utilisés dans les triages du CP ou près de ceux-ci; ii) des trains voyageurs; iii) des trains utilisés pour la réparation des voies.

²⁾ Le rendement du carburant est défini par la consommation de gallons américains de carburant pour locomotives par millier de T-MB.

³⁾ Comprend les gallons de carburant consommés par les services de transport de marchandises, de triage et de train de banlieue, mais exclut le carburant utilisé dans les projets d'immobilisations et les autres activités non liées au transport de marchandises.

⁴⁾ Un employé est défini comme une personne qui occupe actuellement un poste à temps plein, à temps partiel ou saisonnier au CP.

⁵⁾ L'effectif comprend les employés, les entrepreneurs et les consultants.

⁶⁾ Le taux de fréquence des blessures à signaler à la FRA par 200 000 heures-personnes pour le trimestre clos le 31 mars 2019, déclaré précédemment à 1,97, a été ramené à 1,93 dans le présent rapport. Cet ajustement est dû à de nouveaux renseignements, puisque selon la définition de la FRA, la mesure à signaler doit comprendre les conclusions réelles disponibles dans des délais précis qui dépassent le calendrier de présentation de l'information financière de la Compagnie.



Mesures non définies par les PCGR

La Compagnie présente de l'information sur des mesures non définies par les PCGR afin que les tendances sous-jacentes de ses résultats et de ses liquidités puissent être comparées aux résultats d'exploitation des périodes antérieures. En outre, ces mesures non définies par les PCGR aident la direction et d'autres utilisateurs externes de l'information financière consolidée de la Compagnie à évaluer la rentabilité à long terme sur plusieurs périodes, notamment l'évaluation de la rentabilité future, en comparaison avec ses pairs.

Ces mesures non définies par les PCGR n'ont pas de définition normalisée et elles ne sont pas définies par les principes comptables généralement reconnus des États-Unis d'Amérique (« PCGR »); par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. La présentation de ces mesures non définies par les PCGR ne doit pas être considérée séparément de l'information financière présentée conformément aux PCGR, ou être considérée comme supérieure à celle-ci ou s'y substituer.

Mesures de rendement non définies par les PCGR

La Compagnie a recours aux résultats ajustés, incluant le bénéfice ajusté et le résultat par action (« RPA ») dilué ajusté, pour évaluer son rendement d'exploitation et pour planifier et prévoir ses activités commerciales et sa rentabilité futures. Ces mesures non définies par les PCGR fournissent d'autres renseignements pertinents sur les résultats d'exploitation, car elles ne tiennent pas compte de certains éléments importants qui ne sont pas considérés comme étant représentatifs des tendances financières futures de par leur nature ou leur montant. Ces éléments ont ainsi été exclus de l'évaluation du rendement d'exploitation de la direction, de sa répartition des ressources et de sa préparation des budgets annuels. Ces éléments importants peuvent notamment comprendre les charges au titre de la restructuration et de la perte de valeur d'actifs, des gains et pertes individuellement importants découlant de ventes d'actifs, l'incidence de la conversion des devises sur la dette et les passifs au titre des contrats de location de la Compagnie (y compris les emprunts aux termes de la facilité de crédit), les éléments fiscaux ponctuels et certains éléments sur lesquels la direction n'a aucun contrôle. Ces éléments peuvent être non récurrents. Par contre, le fait d'exclure ces éléments importants des résultats selon les PCGR permet une compréhension uniforme du rendement financier consolidé de la Compagnie au moment de l'évaluation sur plusieurs périodes, notamment l'évaluation de la vraisemblance des résultats futurs. Par conséquent, ces mesures financières non définies par les PCGR peuvent fournir des renseignements utiles aux investisseurs et à d'autres utilisateurs externes de l'information financière consolidée de la Compagnie.

Les éléments importants qui ont eu une incidence sur le résultat par action au cours des trois premiers mois de 2020, de l'exercice 2019 et des neuf derniers mois de 2018 comprennent :

2020 :

- une perte de change hors trésorerie de 215 M\$ (198 M\$ après impôts reportés) attribuable à la conversion des titres d'emprunt et des passifs au titre des contrats de location de la Compagnie qui a eu une incidence défavorable de 1,44 \$ sur le RPA dilué.

2019 :

- au quatrième trimestre, une charge d'impôts reportés de 24 M\$ découlant d'une provision pour élément fiscal incertain d'une période antérieure qui a eu une incidence défavorable de 0,17 \$ sur le RPA dilué;
- au deuxième trimestre, une économie d'impôts reportés de 88 M\$ découlant du changement du taux d'imposition du revenu des sociétés en Alberta qui a eu une incidence favorable de 0,63 \$ sur le RPA dilué;
- au cours de l'exercice, un gain de change net hors trésorerie de 94 M\$ (86 M\$ après impôts reportés) attribuable à la conversion des titres d'emprunt et des passifs au titre des contrats de location, comme suit :
 - au quatrième trimestre, un gain de 37 M\$ (32 M\$ après impôts reportés) qui a eu une incidence favorable de 0,22 \$ sur le RPA dilué;
 - au troisième trimestre, une perte de 25 M\$ (22 M\$ après impôts reportés) qui a eu une incidence défavorable de 0,15 \$ sur le RPA dilué;
 - au deuxième trimestre, un gain de 37 M\$ (34 M\$ après impôts reportés) qui a eu une incidence favorable de 0,24 \$ sur le RPA dilué;
 - au premier trimestre, un gain de 45 M\$ (42 M\$ après impôts reportés) qui a eu une incidence favorable de 0,30 \$ sur le RPA dilué.



2018 :

- au deuxième trimestre, une économie d'impôts reportés de 21 M\$ découlant des réductions des taux d'imposition du Missouri et de l'Iowa qui ont eu une incidence favorable de 0,15 \$ sur le RPA dilué;
- une perte de change nette hors trésorerie de 119 M\$ (108 M\$ après impôts reportés) attribuable à la conversion des titres d'emprunt, comme suit :
 - au quatrième trimestre, une perte de 113 M\$ (103 M\$ après impôts reportés) qui a eu une incidence défavorable de 0,72 \$ sur le RPA dilué;
 - au troisième trimestre, un gain de 38 M\$ (33 M\$ après impôts reportés) qui a eu une incidence favorable de 0,23 \$ sur le RPA dilué;
 - au deuxième trimestre, une perte de 44 M\$ (38 M\$ après impôts reportés) qui a eu une incidence défavorable de 0,27 \$ sur le RPA dilué.

Perspectives pour 2020

Étant donné les répercussions actuelles de la pandémie de la COVID-19 sur les activités commerciales et, plus largement, sur la situation macroéconomique, le CP a mis à jour ses prévisions pour 2020. En raison des prévisions actuelles du CP à l'égard de la demande, la Compagnie prévoit maintenant une baisse des volumes, mesurés en tonnes-milles commerciales (« T-MC »), d'environ cinq pour cent et un RPA dilué ajusté annuel à peu près similaire à celui de l'année précédente, selon le RPA dilué ajusté de 16,44 \$ de 2019. En dépit d'une évolution défavorable des taux de change, le CP continue de s'attendre à des dépenses en immobilisations de 1,6 G\$, car la Compagnie profite de la disponibilité de la voie pour mieux positionner le réseau en vue de la reprise et afin de soutenir les rendements à long terme pour les actionnaires. Les prévisions révisées du CP prennent pour hypothèse un taux de change de 1,40 \$ CA/US et une diminution des autres composantes des économies nettes des avantages pour la période d'environ 40 M\$ par rapport à 2019 et un taux d'imposition effectif de 25 pour cent. Le RPA dilué ajusté est défini et analysé plus en détail ci-après.

Même si le CP a présenté une mesure non définie par les PCGR de nature prospective, soit le RPA dilué ajusté, la direction n'est pas en mesure de rapprocher, sans effort déraisonnable, la mesure du RPA dilué ajusté de nature prospective et la mesure définie par les PCGR la plus comparable, en raison de facteurs inconnus et de l'incertitude liée aux résultats futurs. Ces facteurs inconnus peuvent comprendre des opérations imprévues de valeur importante. Au cours des dernières années, le CP a comptabilisé d'importantes pertes de valeur à l'égard d'actifs, des coûts de transition au sein de la direction liés aux hauts dirigeants et des éléments fiscaux ponctuels. Ces importantes opérations imprévues ou d'autres opérations semblables ont une incidence sur le RPA dilué, mais peuvent être exclues du RPA dilué ajusté du CP. De plus, le taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien est imprévisible et peut avoir une incidence considérable sur les résultats présentés du CP, mais peut être exclu du RPA dilué ajusté du CP. Plus particulièrement, le CP exclut du RPA dilué ajusté l'incidence de la conversion des devises de la dette et des passifs au titre des contrats de location de la Compagnie, l'incidence des changements apportés aux taux d'imposition et une provision pour élément fiscal incertain. Veuillez vous reporter à la note concernant l'information prospective du présent communiqué de presse sur les résultats pour d'autres renseignements.



Rapprochement des mesures définies et des mesures non définies par les PCGR

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des mesures les plus directement comparables présentées selon les mesures définies et les mesures non définies par les PCGR.

Le bénéfice ajusté correspond au bénéfice net calculé selon les PCGR, ajusté pour tenir compte des éléments importants.

(en millions)	Trimestres clos les		Exercice clos le
	31 mars	2019	31 décembre
	2020	2019	2019
Bénéfice net déclaré	409 \$	434 \$	2 440 \$
Moins les éléments importants (avant impôts) :			
Effet de la (perte) ou du gain de change sur les titres d'emprunt et les passifs au titre des contrats de location	(215)	45	94
Ajouter :			
Incidence fiscale des ajustements ¹⁾	(17)	3	8
Changements de taux d'imposition	—	—	(88)
Provision pour élément fiscal incertain	—	—	24
Bénéfice ajusté	607 \$	392 \$	2 290 \$

¹⁾ L'incidence fiscale des ajustements correspond à l'incidence avant impôts des ajustements, multipliée par le taux d'imposition applicable pour chacun des éléments ci-dessus de 8,17 pour cent pour le trimestre clos le 31 mars 2020, de 6,45 pour cent pour le trimestre clos le 31 mars 2019 et de 8,55 pour cent pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, respectivement. Les taux d'imposition applicables reflètent la nature et les territoires de compétence fiscaux, au titre du capital ou du revenu, des éléments importants.

Le résultat par action dilué ajusté correspond au bénéfice ajusté, défini plus haut, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après dilution, tel qu'il est déterminé selon les PCGR.

	Trimestres clos les		Exercice clos le
	31 mars	2019	31 décembre
	2020	2019	2019
Résultat par action dilué déclaré	2,98 \$	3,09 \$	17,52 \$
Moins les éléments importants (avant impôts) :			
Effet de la (perte) ou du gain de change sur les titres d'emprunt et les passifs au titre des contrats de location	(1,57)	0,32	0,67
Ajouter :			
Incidence fiscale des ajustements ¹⁾	(0,13)	0,02	0,05
Changements de taux d'imposition	—	—	(0,63)
Provision pour élément fiscal incertain	—	—	0,17
Résultat par action dilué ajusté	4,42 \$	2,79 \$	16,44 \$

¹⁾ L'incidence fiscale des ajustements correspond à l'incidence avant impôts des ajustements, multipliée par le taux d'imposition applicable pour chacun des éléments ci-dessus de 8,17 pour cent pour le trimestre clos le 31 mars 2020, de 6,45 pour cent pour le trimestre clos le 31 mars 2019 et de 8,55 pour cent pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, respectivement. Les taux d'imposition applicables reflètent la nature et les territoires de compétence fiscaux, au titre du capital ou du revenu, des éléments importants.

Rendement du capital investi ajusté (« RCI ajusté »)

Le RCI ajusté correspond au rendement ajusté divisé par le capital moyen investi ajusté. Le rendement ajusté correspond au bénéfice net après ajustement au titre de la charge d'intérêts, imposé au taux d'imposition effectif annualisé ajusté de la Compagnie, et aux éléments importants présentés dans les états financiers consolidés de la Compagnie, imposés au taux d'imposition applicable. Le capital moyen investi ajusté correspond à la somme du total des capitaux propres, de la dette à long terme et de la tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers consolidés de la Compagnie, et chacun étant établis sur la moyenne entre le solde d'ouverture et le solde de clôture sur une



période de douze mois consécutifs, après ajustement au titre de l'incidence des éléments importants, imposés au taux d'imposition applicable, sur les soldes de clôture dans le cadre de cette moyenne. Le RCI ajusté ne tient pas compte des éléments importants compris dans les états financiers consolidés de la Compagnie, car ces éléments importants ne sont pas considérés comme étant représentatifs des tendances financières futures de par leur nature ou leur montant, et il ne tient pas compte de la charge d'intérêts, après impôts, pour incorporer les rendements de la capitalisation globale de la Compagnie. Le RCI ajusté est une mesure de rendement qui indique dans quelle mesure la Compagnie utilise ses investissements à long terme de manière productive; il représente un indicateur clé des décisions éclairées de la direction en ce qui concerne l'exploitation et les placements et constitue un critère de rendement important en vue de déterminer certains éléments du régime d'intéressement à long terme de la Compagnie. Le RCI ajusté fait l'objet ci-après d'un rapprochement avec le rendement des capitaux propres moyens, la mesure la plus comparable calculée conformément aux PCGR.

Pour la première fois dans le présent communiqué de presse sur les résultats, le CP a aligné la séquence de rapprochement du RCI ajusté afin qu'elle commence par le bénéfice net, sans changement dans le calcul du rendement ajusté.

Calcul du rendement des capitaux propres moyens

(en millions, sauf les pourcentages)	Périodes de douze mois closes les 31 mars	
	2020	2019
Bénéfice net déclaré	2 415 \$	2 037 \$
Capitaux propres moyens	6 884 \$	6 624 \$
Rendement des capitaux propres moyens	35,1%	30,8%

Rapprochement du bénéfice net et du rendement ajusté

(en millions)	Périodes de douze mois closes les 31 mars	
	2020	2019
Bénéfice net déclaré	2 415 \$	2 037 \$
Ajouter :		
Charge d'intérêts, montant net	448	452
Impôts sur les intérêts ¹⁾	(112)	(113)
Éléments importants :		
Effet de la perte de change sur les titres d'emprunt et les passifs au titre des contrats de location (avant impôts)	166	74
Impôts sur les éléments importants ²⁾	(12)	(8)
Économies d'impôts dues aux changements de taux d'imposition	(88)	(21)
Provision pour élément fiscal incertain	24	—
Rendement ajusté	2 841 \$	2 421 \$

¹⁾ Les impôts ont été établis au taux d'imposition effectif annualisé ajusté de 24,85 pour cent et de 24,76 pour cent, respectivement, pour les périodes de douze mois closes les 31 mars 2020 et 2019.

²⁾ Les impôts correspondent à l'incidence avant impôts des ajustements, multipliée par le taux d'imposition applicable pour chacun des éléments ci-dessus de 7,61 pour cent et de 11,34 pour cent pour les périodes de douze mois closes les 31 mars 2020 et 2019, respectivement.



Rapprochement des capitaux propres moyens et du capital moyen investi ajusté

(en millions)	Périodes de douze mois closes les 31 mars	
	2020	2019
Capitaux propres moyens	6 884 \$	6 624 \$
Dette à long terme moyenne, incluant la tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	9 497	8 640
	16 381 \$	15 264 \$
Moins :		
Économies d'impôts dues aux changements de taux d'imposition	44	11
Provision pour élément fiscal incertain	(12)	—
Capital moyen investi ajusté	16 349 \$	15 253 \$

Calcul du RCI ajusté

(en millions, sauf les pourcentages)	Périodes de douze mois closes les 31 mars	
	2020	2019
Rendement ajusté	2 841 \$	2 421 \$
Capital moyen investi ajusté	16 349 \$	15 253 \$
RCI ajusté	17,4%	15,9 %

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles correspondent aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, moins les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement, après ajustement au titre des variations des soldes de trésorerie et équivalents découlant des fluctuations du change. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure que la direction considère comme étant une bonne indication des liquidités. Les flux de trésorerie disponibles sont utiles aux investisseurs et à d'autres utilisateurs externes des états financiers consolidés de la Compagnie, car ils permettent l'évaluation de la capacité de la Compagnie à générer de la trésorerie de ses activités sans avoir recours à d'autres sources de financement externes. Des flux de trésorerie disponibles positifs indiquent le montant de trésorerie disponible aux fins de réinvestissement dans l'entreprise ou de trésorerie qui peut être remis aux investisseurs par le biais de dividendes, de programmes de rachat d'actions, d'extinction des dettes ou d'une combinaison de ceux-ci. À l'inverse, des flux de trésorerie disponibles négatifs indiquent le montant de trésorerie devant être obtenu auprès des investisseurs par le biais de nouvelles émissions de titres d'emprunt ou de titres de capitaux propres, d'une réduction des soldes de trésorerie disponibles ou d'une combinaison de celles-ci. Les flux de trésorerie disponibles doivent être considérés comme un complément aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation; ils ne doivent pas les remplacer.

Rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles

(en millions)	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	489 \$	413 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(362)	(219)
Incidence des variations du change sur la trésorerie et les équivalents en dollars américains	31	(1)
Flux de trésorerie disponibles	158 \$	193 \$



Variation ajustée (en pourcentage) au taux de change

La variation ajustée (en pourcentage) au taux de change permet de considérer certains résultats financiers sans tenir compte de l'effet des fluctuations du change, ce qui facilite la comparaison entre les périodes dans l'analyse des tendances du résultat de l'entreprise. Les variations des résultats financiers en devises constantes sont obtenues en faisant la conversion des résultats libellés en dollars américains de la période comparable de l'exercice précédent aux taux de change de la période considérée.

Les variations ajustées (en pourcentage) au taux de change dans les produits servent également à calculer la variation ajustée (en pourcentage) au taux de change dans les produits tirés du transport de marchandises par envoi en wagon complet et du T-MC. Les variations ajustées (en pourcentage) au taux de change dans les produits se présentent comme suit :

Trimestres clos les 31 mars					
(en millions)	Déclaré 2020	Déclaré 2019	Variation attribuable au change	Variation ajustée au taux de change 2019	Variation ajustée (en %) au taux de change
Produits tirés du transport de marchandises par secteur d'activité					
Céréales	418 \$	380 \$	1 \$	381 \$	10
Charbon	150	158	—	158	(5)
Potasse	112	114	—	114	(2)
Engrais et soufre	70	57	1	58	21
Produits forestiers	78	73	—	73	7
Énergie, produits chimiques et plastiques	491	315	1	316	55
Métaux, produits miniers et produits de consommation	189	173	1	174	9
Produits automobiles	87	76	1	77	13
Trafic intermodal	405	380	1	381	6
Produits tirés du transport de marchandises	2 000	1 726	6	1 732	15
Produits tirés du trafic hors marchandises	43	41	—	41	5
Total des produits	2 043 \$	1 767 \$	6 \$	1 773 \$	15

Les variations ajustées (en pourcentage) au taux de change dans les charges d'exploitation se présentent comme suit :

Trimestres clos les 31 mars					
(en millions)	Déclaré 2020	Déclaré 2019	Variation attribuable au change	Variation ajustée au taux de change 2019	Variation ajustée (en %) au taux de change
Rémunération et charges sociales	398 \$	406 \$	1 \$	407 \$	(2)
Carburant	212	209	2	211	—
Matières	59	57	—	57	4
Location de matériel	36	35	—	35	3
Amortissements	192	160	1	161	19
Services achetés et autres	312	357	2	359	(13)
Total des charges d'exploitation	1 209 \$	1 224 \$	6 \$	1 230 \$	(2)



Les variations ajustées (en pourcentage) au taux de change dans le bénéfice d'exploitation se présentent comme suit :

(en millions)	Trimestres clos les 31 mars				
	Déclaré 2020	Déclaré 2019	Variation attribuable au change	Variation ajustée au taux de change 2019	Variation ajustée (en %) au taux de change
Bénéfice d'exploitation	834 \$	543 \$	— \$	543 \$	54

Ratio dette nette ajustée/BAIIA ajusté

Le ratio de la dette nette ajustée/bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») ajusté correspond à la dette nette ajustée divisée par le BAIIA ajusté. Le ratio de la dette nette ajustée/BAIIA ajusté est une mesure clé du crédit utilisée pour évaluer les capacités financières de la Compagnie. Il donne de l'information sur la capacité de la Compagnie à s'acquitter de ses obligations liées au service de la dette et d'autres obligations à long terme. Le ratio de la dette nette ajustée/BAIIA ajusté fait l'objet ci-après d'un rapprochement avec le ratio dette à long terme/bénéfice net, la mesure la plus comparable calculée conformément aux PCGR.

Calcul du ratio dette à long terme/bénéfice net

(en millions, sauf les ratios)	2020	2019
Dette à long terme, incluant la tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an aux 31 mars	10 070 \$	8 923 \$
Bénéfice net pour les périodes de douze mois closes les 31 mars	2 415	2 037
Ratio dette à long terme/bénéfice net	4,2	4,4

Rapprochement de la dette à long terme et de la dette nette ajustée

La dette nette ajustée est définie comme étant la dette à long terme, la tranche de la dette à long terme arrivant à échéance à moins de un an et les emprunts à court terme présentés dans les bilans consolidés de la Compagnie, ajustés en fonction du déficit des régimes de retraite, des passifs au titre des contrats de location-exploitation comptabilisés dans les bilans consolidés de la Compagnie et de la trésorerie et des équivalents.

(en millions)	2020	2019
Dette à long terme, incluant la tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an aux 31 mars	10 070 \$	8 923 \$
Ajouter :		
Déficit au titre des régimes de retraite ¹⁾	300	265
Passifs au titre des contrats de location-exploitation	365	386
Moins :		
Trésorerie et équivalents	247	352
Dette nette ajustée aux 31 mars	10 488 \$	9 222 \$

¹⁾ Le déficit au titre des régimes de retraite représente l'ensemble des besoins de capitalisation des régimes de retraite en déficit seulement.



Rapprochement du bénéfice net et du BAI, du BAI ajusté et du BAIIA ajusté

Le bénéfice avant intérêts et impôts (« BAI ») correspond au bénéfice net moins le montant net de la charge d'intérêts et la charge d'impôts sur les bénéfices. Le BAI ajusté ne tient pas compte des éléments importants compris dans le bénéfice d'exploitation et les autres charges (produits). Le BAIIA ajusté est calculé comme étant le BAI ajusté majoré des charges au titre des contrats de location-exploitation et des amortissements, moins les autres composantes des économies nettes des avantages pour la période.

(en millions)	Périodes de douze mois closes les 31 mars	
	2020	2019
Bénéfice net déclaré	2 415 \$	2 037 \$
Ajouter :		
Charge d'intérêts, montant net	448	452
Charge d'impôts	752	654
BAI	3 615	3 143
Moins les éléments importants (avant impôts) :		
Effet de la perte de change sur les titres d'emprunt et les passifs au titre des contrats de location	(166)	(74)
BAI ajusté	3 781	3 217
Ajouter :		
Charge au titre des contrats de location-exploitation	83	97
Amortissements	738	686
Moins :		
Autres composantes des économies nettes des avantages pour la période	369	385
BAIIA ajusté	4 233 \$	3 615 \$

Calcul du ratio de la dette nette ajustée au BAIIA ajusté

(en millions, sauf les ratios)	2020	2019
Dette nette ajustée aux 31 mars	10 488 \$	9 222 \$
BAIIA ajusté pour les périodes de douze mois closes les 31 mars	4 233	3 615
Ratio dette nette ajustée/BAIIA ajusté	2,5	2,6

**SECURITIES AND EXCHANGE COMMISSION
DES ÉTATS-UNIS**

Washington, D.C. 20549

FORMULAIRE 10-Q

(Cochez une case)

- RAPPORT TRIMESTRIEL PRÉSENTÉ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 13 OU
AU PARAGRAPHE 15d) DE LA SECURITIES EXCHANGE ACT OF 1934**

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020

OU

- RAPPORT DE TRANSITION PRÉSENTÉ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 13 OU
AU PARAGRAPHE 15d) DE LA SECURITIES EXCHANGE ACT OF 1934**

Pour la période de transition allant du au

Numéro de dossier de la Commission 001-01342

Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée

(Dénomination exacte de l'émetteur inscrit telle qu'elle figure dans ses statuts)

Canada

(État ou autre territoire de
constitution ou d'organisation)

98-0355078

(Numéro d'identification de l'employeur
aux fins de l'I.R.S.)

7550 Ogden Dale Road S.E.

Calgary AB

(Adresse des principaux bureaux de direction)

T2C 4X9

(Code postal)

Numéro de téléphone de l'émetteur inscrit, y compris l'indicatif régional : (403) 319-7000

Titres inscrits aux termes de l'article 12b) de la Loi :

<u>Titre de chaque catégorie</u>	<u>Symbole(s)</u>	<u>Nom de chaque bourse où les titres sont inscrits</u>
Actions ordinaires, sans valeur nominale, de Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	CP	Bourse de New York Bourse de Toronto
Débentures consolidées perpétuelles à 4 pour cent de la Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	CP/40 BC87	Bourse de New York Bourse de Londres

Veillez indiquer, en cochant la réponse appropriée, si l'émetteur inscrit : 1) a déposé tous les rapports qu'il devait déposer conformément à l'article 13 ou au paragraphe 15d) de la *Securities Exchange Act of 1934* au cours des 12 derniers mois (ou au cours de toute période plus courte à l'intérieur de laquelle l'émetteur inscrit a été tenu de déposer ces rapports), et 2) a été soumis à ces exigences de dépôt au cours des 90 derniers jours. Oui Non

Veillez indiquer, en cochant la réponse appropriée, si l'émetteur inscrit a présenté électroniquement tous les dossiers de données interactifs (*interactive data files*) devant être présentés en vertu de la Rule 405 du *Regulation S-T* (§232.405 de ce chapitre) au cours des 12 mois précédents (ou au cours de toute période plus courte à l'intérieur de laquelle l'émetteur inscrit a été tenu de présenter ces dossiers). Oui Non

Veillez indiquer, en cochant la case appropriée, si l'émetteur inscrit est un important déposant admissible au régime de dépôt accéléré, un déposant admissible au régime de dépôt accéléré, un déposant non admissible au régime de dépôt accéléré, un plus petit émetteur assujetti, ou une société émergente en croissance. Voir la définition donnée à « large accelerated filer », à « accelerated filer », à « smaller reporting company » et à « emerging growth company » dans la Rule 12b-2 de l'*Exchange Act*.

Important déposant admissible au régime de dépôt accéléré <input checked="" type="checkbox"/>	Déposant admissible au régime de dépôt accéléré <input type="checkbox"/>	Déposant non admissible au régime de dépôt accéléré <input type="checkbox"/>	Plus petit émetteur assujetti <input type="checkbox"/>	Société émergente en croissance <input type="checkbox"/>
---	--	--	--	--

S'il s'agit d'une société émergente en croissance, veuillez cocher si l'émetteur a choisi de ne pas utiliser la période de transition prolongée en vue de se conformer aux normes comptables et financières, nouvelles ou modifiées, conformément au paragraphe 13a) de l'*Exchange Act*.

Veillez indiquer, en cochant la réponse appropriée, si l'émetteur inscrit est une société fictive (*shell company*) au sens de la Rule 12b-2 de l'*Exchange Act*). Oui Non

À la fermeture des bureaux le 20 avril 2020, l'émetteur inscrit avait 135 631 754 actions ordinaires émises et en circulation.

CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE
FORMULAIRE 10-Q
TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I – INFORMATION FINANCIÈRE

	<u>Page</u>
Rubrique 1. États financiers	
États consolidés des résultats intermédiaires Trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019	2
États consolidés du résultat étendu intermédiaires Trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019	3
Bilans consolidés intermédiaires Au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019	4
États consolidés des flux de trésorerie intermédiaires Trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019	5
États consolidés de la variation des capitaux propres intermédiaires Trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019	6
Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires	7
Rubrique 2. Rapport de gestion	24
Sommaire	24
Indicateurs de rendement	27
Faits saillants financiers	30
Résultats d'exploitation	31
Capital-actions	43
Situation de trésorerie et sources de financement	43
Mesures non définies par les PCGR	45
Arrangements hors bilan	52
Engagements contractuels	53
Estimations comptables critiques	54
Énoncés prospectifs	54
Rubrique 3. Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché	56
Rubrique 4. Contrôles et procédures	57

PARTIE II – AUTRES RENSEIGNEMENTS

Rubrique 1. Procédures judiciaires	58
Rubrique 1A. Facteurs de risque	58
Rubrique 2. Ventes non enregistrées de titres de participation et utilisation du produit	59
Rubrique 3. Titres prioritaires en défaut	59
Rubrique 4. Information sur la sécurité des mines	59
Rubrique 5. Autres renseignements	59
Rubrique 6. Annexes	60
Signature	65

PARTIE I

RUBRIQUE 1. ÉTATS FINANCIERS

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES (non audités)

	Trimestres clos les 31 mars	
(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)	2020	2019
Produits (note 3)		
Marchandises	2 000 \$	1 726 \$
Autres	43	41
Total des produits	2 043	1 767
Charges d'exploitation		
Rémunération et charges sociales	398	406
Carburant	212	209
Matières	59	57
Location de matériel	36	35
Amortissements	192	160
Services achetés et autres	312	357
Total des charges d'exploitation	1 209	1 224
Bénéfice d'exploitation	834	543
Moins :		
Autres charges (produits) (note 4)	211	(47)
Autres composantes des économies nettes des avantages pour la période (note 12)	(85)	(97)
Charge d'intérêts, montant net	114	114
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	594	573
Charge d'impôts (note 5)	185	139
Bénéfice net	409 \$	434 \$
Résultat par action (note 6)		
Résultat par action de base	2,99 \$	3,10 \$
Résultat par action dilué	2,98 \$	3,09 \$
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions) (note 6)		
De base	136,7	140,1
Dilué	137,2	140,5
Dividendes déclarés par action	0,8300 \$	0,6500 \$

Voir les notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU INTERMÉDIAIRES
(non audités)

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Bénéfice net	409 \$	434 \$
(Perte nette) gain net sur les écarts de conversion, déduction faite des opérations de couverture	(65)	16
Variation des dérivés désignés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie	2	2
Variation des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et des régimes de retraite à prestations déterminées	45	20
Autres éléments du résultat étendu, avant impôts	(18)	38
Économie (charge) d'impôts sur les éléments mentionnés ci-dessus	60	(22)
Autres éléments du bénéfice étendu (note 7)	42	16
Résultat étendu	451 \$	450 \$

Voir les notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires.

BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
(non audités)

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2020	Au 31 décembre 2019
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents	247 \$	133 \$
Débiteurs, montant net (note 8)	885	805
Matières et fournitures	177	182
Autres actifs à court terme	98	90
	1 407	1 210
Placements	369	341
Immobilisations corporelles	19 900	19 156
Écart d'acquisition et actifs incorporels	223	206
Actif au titre des régimes de retraite	1 111	1 003
Autres actifs	478	451
Total de l'actif	23 488 \$	22 367 \$
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	1 528 \$	1 693 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (notes 9 et 10)	266	599
	1 794	2 292
Passif au titre des régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite	790	785
Autres passifs à long terme	541	562
Dette à long terme (notes 9 et 10)	9 804	8 158
Impôts reportés	3 604	3 501
Total du passif	16 533	15 298
Capitaux propres		
Capital-actions	1 985	1 993
Surplus d'apport	51	48
Cumul des autres éléments de perte étendue (note 7)	(2 480)	(2 522)
Bénéfices non répartis	7 399	7 550
	6 955	7 069
Total du passif et des capitaux propres	23 488 \$	22 367 \$

Éventualités (note 14)

Voir les notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE INTERMÉDIAIRES
(non audités)

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	409 \$	434 \$
Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation :		
Amortissements	192	160
Charge d'impôts reportés (note 5)	39	38
Économie sur les prestations et capitalisation des régimes de retraite (note 12)	(65)	(88)
Perte (gain) de change sur la dette et les passifs au titre des contrats de location (note 4)	215	(45)
Autres activités d'exploitation, montant net	(72)	45
Variation des soldes du fonds de roulement hors trésorerie liés aux activités d'exploitation	(229)	(131)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	489	413
Activités d'investissement		
Entrées d'immobilisations corporelles	(355)	(224)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles et d'autres actifs	2	6
Autres	(9)	(1)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(362)	(219)
Activités de financement		
Dividendes versés	(114)	(91)
Émission d'actions ordinaires du CP	24	4
Rachat d'actions ordinaires du CP (note 11)	(501)	(207)
Émission de titres d'emprunt à long terme, excluant les effets de commerce (note 9)	959	397
Remboursement de titres d'emprunt à long terme, excluant les effets de commerce	(15)	(5)
Remboursement d'effets de commerce, montant net (note 9)	(553)	—
Augmentation des emprunts à court terme (note 9)	145	—
Autres	11	—
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement	(44)	98
Incidence des variations du change sur la trésorerie et les équivalents en dollars américains	31	(1)
Trésorerie		
Augmentation de la trésorerie et des équivalents	114	291
Trésorerie et équivalents à l'ouverture de la période	133	61
Trésorerie et équivalents à la clôture de la période	247 \$	352 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie :		
Impôts sur les bénéfices payés	139 \$	149 \$
Intérêts payés	157 \$	149 \$

Voir les notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES INTERMÉDIAIRES
(non audités)

(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)	Trimestres clos les 31 mars					
	Actions ordinaires (en millions)	Capital-actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments de perte étendue	Bénéfices non répartis	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2019, comme indiqué précédemment	137,0	1 993 \$	48 \$	(2 522) \$	7 550 \$	7 069 \$
Incidences des modifications comptables (note 2)	—	—	—	—	(1)	(1)
Solde au 1^{er} janvier 2020, après retraitement	137,0	1 993 \$	48 \$	(2 522) \$	7 549 \$	7 068 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	409	409
Autres éléments du bénéfice étendu (note 7)	—	—	—	42	—	42
Dividendes déclarés (0,8300 \$ par action)	—	—	—	—	(112)	(112)
Incidence de la charge de rémunération à base d'actions	—	—	5	—	—	5
Rachat d'actions ordinaires du CP (note 11)	(1,6)	(21)	—	—	(447)	(468)
Actions émises dans le cadre du régime d'options sur actions	0,2	13	(2)	—	—	11
Solde au 31 mars 2020	135,6	1 985 \$	51 \$	(2 480) \$	7 399 \$	6 955 \$
Solde au 1^{er} janvier 2019	140,5	2 002 \$	42 \$	(2 043) \$	6 630 \$	6 631 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	434	434
Autres éléments du bénéfice étendu (note 7)	—	—	—	16	—	16
Dividendes déclarés (0,6500 \$ par action)	—	—	—	—	(91)	(91)
Incidence de la charge de rémunération à base d'actions	—	—	5	—	—	5
Rachat d'actions ordinaires du CP (note 11)	(0,7)	(10)	—	—	(175)	(185)
Actions émises dans le cadre du régime d'options sur actions	—	5	(1)	—	—	4
Solde au 31 mars 2019	139,8	1 997 \$	46 \$	(2 027) \$	6 798 \$	6 814 \$

Voir les notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

31 mars 2020

(non audités)

1 Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non audités de Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée (« CP » ou la « Compagnie ») présentés en dollars canadiens tiennent compte des estimations et des hypothèses de la direction qui sont nécessaires à une présentation fidèle de l'information, conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis d'Amérique (les « PCGR »). Ils ne comprennent pas toutes les informations exigées en vertu des PCGR pour la présentation d'états financiers annuels et devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de 2019 et les notes complémentaires qui figurent dans le rapport annuel 2019 du CP sur formulaire 10-K. Les conventions comptables utilisées sont conformes à celles qui ont servi à la préparation des états financiers consolidés annuels de 2019, sauf pour la convention comptable nouvellement adoptée dont il est question à la note 2.

Des variations saisonnières, comme les changements dans la demande des clients et les conditions climatiques, peuvent influencer sur les activités du CP. Ce caractère saisonnier pourrait se répercuter sur les comparaisons d'un trimestre à l'autre.

De l'avis de la direction, les états financiers consolidés intermédiaires non audités comprennent tous les ajustements (soit les ajustements normaux récurrents) nécessaires à une présentation fidèle de l'information financière. Les résultats intermédiaires ne donnent pas nécessairement une indication des résultats prévus pour l'exercice.

2 Modifications comptables

Modifications comptables apportées en 2020

Instruments financiers – Pertes de crédit

Le 1^{er} janvier 2020, la Compagnie a adopté la nouvelle Accounting Standards Update (l'« ASU ») 2016-13, publiée par le Financial Accounting Standards Board (le « FASB »), ainsi que toutes les modifications corrélatives conformément à l'Accounting Standards Codification (l'« ASC ») Topic 326 du FASB intitulé *Financial Instruments – Credit Losses*. Utilisant une approche rétrospective modifiée, la Compagnie a comptabilisé un ajustement au titre de l'effet cumulatif au solde d'ouverture des bénéfices non répartis de la période au cours de laquelle la nouvelle norme a été adoptée. Par conséquent, les informations financières comparatives n'ont pas été retraitées et continuent d'être présentées conformément aux normes comptables en vigueur pour ces périodes.

L'adoption d'ASC 326 au 1^{er} janvier 2020 s'est traduite par une augmentation de la provision pour pertes de crédit de 1 M\$, et les montants qui contrebalancent ont été inscrits aux postes « Impôts reportés » et « Bénéfices non répartis » du bilan consolidé intermédiaire de la Compagnie. Voir la note 8 pour d'autres renseignements sur les pertes de crédit de la période considérée.

Modifications futures

Simplification de la présentation de l'information financière sur les garants

En mars 2020, la Securities and Exchange Commission a publié des modifications aux obligations d'information pour les garants et les émetteurs de titres garantis, afin d'améliorer la qualité des informations fournies et d'alléger le fardeau en matière de conformité. Les modifications apportées prévoient notamment que l'obligation actuelle d'information financière consolidée condensée, telle qu'elle est précisée dans la Règle 3-10 du Règlement S-X, sera remplacée par la présentation d'informations financières résumées et d'une plus grande quantité d'informations qualitatives non financières au sujet des garanties et des émetteurs et garants. Les modifications entreront en vigueur le 4 janvier 2021, et il sera possible de s'y conformer de manière anticipée. La Compagnie évalue actuellement les incidences de ces modifications sur l'information financière consolidée condensée qu'elle fournira ultérieurement.

3 Produits

Le tableau suivant présente la ventilation des produits de la Compagnie tirés de contrats avec des clients, par source principale :

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Marchandises		
Céréales	418 \$	380 \$
Charbon	150	158
Potasse	112	114
Engrais et soufre	70	57
Produits forestiers	78	73
Énergie, produits chimiques et plastiques	491	315
Métaux, produits miniers et produits de consommation	189	173
Produits automobiles	87	76
Trafic intermodal	405	380
Total des produits tirés du transport de marchandises	2 000	1 726
Produits tirés du trafic hors marchandises, sauf les produits tirés des activités de location	29	26
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	2 029	1 752
Produits tirés des activités de location	14	15
Total des produits	2 043 \$	1 767 \$

Passifs sur contrats

Les passifs sur contrats représentent les paiements perçus pour les obligations de prestation qui ne sont pas encore remplies et concernent des produits reportés; ils sont présentés comme des composantes des « Crédeurs et charges à payer » et des « Autres passifs à long terme » dans les bilans consolidés intermédiaires de la Compagnie.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des modifications apportées aux passifs sur contrat :

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Solde d'ouverture	146 \$	2 \$
Produits comptabilisés qui ont été inclus dans le solde des passifs sur contrats à l'ouverture de la période	(37)	(2)
Augmentation attribuable à la contrepartie reçue, déduction faite des produits comptabilisés durant la période	3	73
Solde de clôture	112 \$	73 \$

4 Autres charges (produits)

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Perte (gain) de change sur la dette et les passifs au titre des contrats de location	215 \$	(45) \$
Autres gains de change	(5)	(3)
Autres	1	1
Autres charges (produits)	211 \$	(47) \$

5 Impôts

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Charge d'impôts exigibles	146 \$	101 \$
Charge d'impôts reportés	39	38
Charge d'impôts	185 \$	139 \$

Le taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 mars 2020 a été de 31,10 pour cent, par rapport à 24,24 pour cent pour la période correspondante de 2019.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le taux d'imposition effectif, compte non tenu de l'élément ponctuel de la perte de change de 215 M\$ sur la dette et les passifs au titre des contrats de location, a été de 25,00 pour cent.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, le taux d'imposition effectif, compte non tenu de l'élément ponctuel du gain de change de 45 M\$ sur la dette et les passifs au titre des contrats de location, a été de 25,75 pour cent.

6 Résultat par action

Le résultat de base par action a été obtenu en divisant le bénéfice net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le rapprochement du nombre d'actions utilisé pour calculer le résultat par action se présente comme suit :

(en millions)	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	136,7	140,1
Effet de dilution des options sur actions	0,5	0,4
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – après dilution	137,2	140,5

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, 0,1 million d'options (0,2 million d'options pour le trimestre clos le 31 mars 2019) ont été exclues du calcul du résultat dilué par action parce que ces options n'avaient pas d'effet dilutif.

7 Variations du cumul des autres éléments de perte étendue par composante

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 mars			Total ¹⁾
	Écart de conversion, déduction faite des opérations de couverture ¹⁾	Dérivés et autres ¹⁾	Régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et régimes de retraite à prestations déterminées ¹⁾	
Solde d'ouverture, 1^{er} janvier 2020	112 \$	(54) \$	(2 580) \$	(2 522) \$
Autres éléments du bénéfice étendu avant reclassements	7	—	—	7
Montants reclassés du cumul des autres éléments de perte étendue	—	2	33	35
Autres éléments du bénéfice étendu, montant net	7	2	33	42
Solde de clôture, 31 mars 2020	119 \$	(52) \$	(2 547) \$	(2 480) \$
Solde d'ouverture, 1^{er} janvier 2019	113 \$	(62) \$	(2 094) \$	(2 043) \$
Autres éléments de perte étendue avant reclassements	—	(1)	(1)	(2)
Montants reclassés du cumul des autres éléments de perte étendue	—	2	16	18
Autres éléments du bénéfice étendu, montant net	—	1	15	16
Solde de clôture, 31 mars 2019	113 \$	(61) \$	(2 079) \$	(2 027) \$

¹⁾ Les montants sont présentés après déduction des impôts.

Les montants dans les régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et les régimes de retraite à prestations déterminées reclassés du cumul des autres éléments de perte étendue se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Perte actuarielle nette constatée ¹⁾	45 \$	21 \$
Économie d'impôts	(12)	(5)
Total après déduction des impôts	33 \$	16 \$

¹⁾ A une incidence sur le poste « Autres composantes des économies nettes des avantages pour la période » dans les états consolidés des résultats intermédiaires.

8 Débiteurs, montant net

Les débiteurs des clients sont comptabilisés initialement à la juste valeur, puis évalués au coût après amortissement moins la provision pour pertes de crédit attendues. L'estimation des pertes sur les débiteurs est fondée sur l'historique des pertes de crédit des débiteurs présentant des caractéristiques de risque semblables. L'historique des pertes est ajusté pour tenir compte de toute attente de la direction selon laquelle les conditions actuelles ou futures différeront de celles existant pour la période au cours de laquelle les informations historiques sont évaluées.

Pour déterminer les pertes de crédit attendues, les débiteurs des clients sont ventilés selon les caractéristiques de crédit, le type de service à la clientèle, le secteur d'activité du client et l'âge.

(en millions de dollars canadiens)	Marchandises	Autres	Total
Débiteurs, au 31 mars 2020	724 \$	202 \$	926 \$
Provision pour pertes de crédit			
Retraitée, au 1 ^{er} janvier 2020 (note 2)	(27)	(16)	(43)
Provision pour pertes de crédit pour la période considérée, montant net	—	2	2
Provision pour pertes de crédit, au 31 mars 2020	(27)	(14)	(41)
Total des débiteurs, montant net au 31 mars 2020	697 \$	188 \$	885 \$
Total des débiteurs, montant net retraits, au 1 ^{er} janvier 2020	610 \$	194 \$	804 \$

Les débiteurs sont considérés comme étant en défaut et sont déduits de la provision pour pertes de crédit lorsqu'il est probable que tous les paiements contractuels restants exigibles ne seront pas recouverts conformément aux modalités des contrats avec des clients. Les recouvrements postérieurs de montants radiés antérieurement sont crédités aux bénéficiaires durant la période au cours de laquelle ils sont recouverts.

9 Dette

Émission de titres d'emprunt à long terme

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, la Compagnie a émis 500 M\$ US de billets non garantis à 10 ans à 2,050 pour cent échéant le 5 mars 2030 pour un produit net d'environ 495 M\$ US (662 M\$) et 300 M\$ de billets non garantis à 30 ans à 3,050 pour cent échéant le 9 mars 2050 pour un produit net d'environ 296 M\$. Les intérêts sur ces billets sont payables semestriellement, et ces titres sont assortis de clauses de sûreté négatives.

Facilité de crédit

La facilité de crédit renouvelable de la Compagnie se compose d'une tranche de 1,0 G\$ US échéant le 27 septembre 2024 et d'une tranche de 300 M\$ US échéant le 27 septembre 2021. Au 31 mars 2020, la Compagnie avait prélevé un montant de 100 M\$ US (142 M\$) sur la tranche de 300 M\$ US de sa facilité de crédit renouvelable (aucun montant prélevé au 31 décembre 2019). Le taux d'intérêt payable à l'égard de ces emprunts est de 1,875 pour cent. Ces emprunts sont inscrits au poste « Tranche de la dette à long terme arrivant à échéance à moins de un an » dans les bilans consolidés intermédiaires de la Compagnie.

Programme d'effets de commerce

La Compagnie a établi un programme d'effets de commerce qui lui permet d'émettre des effets de commerce pour un capital global maximal de 1,0 G\$ US sous forme de billets à ordre non garantis. Ce programme d'effets de commerce est adossé à la facilité de crédit renouvelable de 1,3 G\$ US. Au 31 mars 2020, la Compagnie avait des emprunts sous forme d'effets de commerce de 20 M\$ US (28 M\$), présentés au poste « Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an » des bilans consolidés intermédiaires de la Compagnie (397 M\$ US au 31 décembre 2019). Le taux d'intérêt moyen pondéré payable à l'égard de ces emprunts était de 2,55 pour cent (2,03 pour cent au 31 décembre 2019). La Compagnie présente les émissions et les remboursements d'effets de commerce, qui ont tous une échéance de moins de 90 jours, dans ses états consolidés des flux de trésorerie intermédiaires sur une base nette.

10 Instruments financiers

A. Justes valeurs des instruments financiers

La Compagnie classe ses actifs financiers et ses passifs financiers évalués à la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux établie par les PCGR qui donne une priorité aux données utilisées dans les techniques d'évaluation pour évaluer la juste valeur en fonction du degré auquel elles sont observables. Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur se présentent comme

suit : les données de niveau 1 représentent les cours sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques; les données de niveau 2, autres que les cours compris dans les données de niveau 1, sont observables directement ou indirectement pour des actifs et des passifs; et les données de niveau 3 ne peuvent être observées sur le marché.

La valeur comptable des instruments financiers correspond à leur juste valeur ou s'en rapproche, à l'exception de la dette à long terme aux :

(en millions de dollars canadiens)	31 mars 2020	31 décembre 2019
Dette à long terme (compte tenu de la tranche à court terme) :		
Juste valeur	11 607 \$	10 149 \$
Valeur comptable	10 070	8 757

La dette à long terme est classée au niveau 2. La juste valeur estimative des emprunts à court et à long terme a été déterminée selon les données du marché lorsqu'elles étaient disponibles, ou au moyen d'une actualisation des paiements futurs de capital et d'intérêt aux taux d'intérêt estimatifs qui devraient être disponibles pour la Compagnie à la fin de la période.

B. Gestion du risque financier

L'incidence de la couverture de l'investissement net de la Compagnie pour le trimestre clos le 31 mars 2020 correspond à une perte de change non réalisée de 555 M\$ (gain de change non réalisé de 120 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019) constatée au poste « Autres éléments du résultat étendu ».

11 Capitaux propres

Le 17 décembre 2019, la Compagnie a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (une « OPRCNA »), à compter du 20 décembre 2019, afin de racheter sur le marché libre, à des fins d'annulation, jusqu'à 4,80 millions d'actions ordinaires le 19 décembre 2020 ou avant cette date. Au 31 mars 2020, la Compagnie avait racheté 1,75 million d'actions ordinaires pour 568 M\$ aux termes de l'OPRCNA en cours.

Le 19 octobre 2018, la Compagnie a annoncé une OPRCNA, à compter du 24 octobre 2018, afin de racheter, à des fins d'annulation, jusqu'à 5,68 millions d'actions ordinaires le 23 octobre 2019 ou avant cette date. La Compagnie a réalisé cette OPRCNA le 23 octobre 2019.

Tous les rachats ont été effectués conformément à chaque OPRCNA au cours en vigueur du marché, majoré des frais de courtage, ou à tout autre cours que la Bourse de Toronto a autorisé, et la contrepartie versée est attribuée au capital-actions jusqu'à concurrence de la valeur comptable moyenne des actions, tout excédent étant imputé aux « Bénéfices non répartis ».

Le tableau ci-après résume les opérations des programmes de rachat d'actions :

	Trimestres clos les	
	2020	2019
Nombre d'actions ordinaires rachetées ¹⁾	1 455 854	707 678
Cours moyen pondéré par action ²⁾	321,71 \$	261,73 \$
Montant des rachats (en millions) ²⁾	468 \$	185 \$

¹⁾ Sont incluses les actions rachetées, mais qui n'avaient pas encore été annulées à la fin du trimestre.

²⁾ Y compris les frais de courtage.

12 Prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la Compagnie a versé des cotisations de 9 M\$ au titre des régimes de retraite à prestations déterminées (cotisations de 11 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019).

Les coûts nets des avantages pour la période pour les régimes de retraite à prestations déterminées et les avantages complémentaires de retraite se présentaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 mars			
	Prestations de retraite		Avantages complémentaires	
	2020	2019	2020	2019
Coûts des services rendus (prestations constituées par les employés)	35 \$	27 \$	3 \$	3 \$
Autres composantes des (économies) coûts nets des avantages pour la période :				
Coût financier de l'obligation constituée au titre des prestations	102	112	5	5
Rendement prévu des actifs des régimes	(237)	(237)	—	—
Perte actuarielle nette constatée	44	21	1	2
Total des autres composantes des (économies) coûts nets des avantages pour la période	(91)	(104)	6	7
(Économies) coûts nets des avantages pour la période	(56) \$	(77) \$	9 \$	10 \$

13 Rémunération à base d'actions

Au 31 mars 2020, la Compagnie comptait plusieurs régimes de rémunération à base d'actions, y compris des régimes d'options sur actions, différents régimes de passif réglés en espèces ainsi qu'un plan d'actionnariat des salariés. Ces régimes ont entraîné une charge de 11 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020 (une charge de 34 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019).

Régime d'options sur actions

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, la Compagnie a émis, aux termes des régimes d'options sur actions du CP, 212 020 options à un prix d'exercice moyen pondéré de 351,37 \$ l'action, selon le cours de clôture à la date d'attribution. Conformément au régime des employés, les droits liés à ces options peuvent être exercés à l'acquisition, soit entre 12 mois et 48 mois après la date d'attribution, et les options viendront à échéance après sept ans.

En vertu de la méthode de la juste valeur, la juste valeur à la date d'attribution des options sur actions était d'environ 15 M\$. Les hypothèses de la juste valeur moyenne pondérée utilisées correspondent approximativement à ce qui suit :

	Trimestre clos le 31 mars 2020
Durée prévue des options (en années) ¹⁾	4,75
Taux d'intérêt sans risque ²⁾	1,31 %
Volatilité prévue du cours de l'action ³⁾	23,05 %
Dividende annuel prévu par action ⁴⁾	3,3200 \$
Taux prévu d'extinction des options ⁵⁾	4,37 %
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options attribuées durant la période	68,95 \$

¹⁾ Représente la période durant laquelle les options devraient être en cours. Des données historiques sur les habitudes d'exercice ou les attentes particulières concernant les habitudes d'exercice futures, lorsque disponibles, ont été utilisées pour évaluer la durée de vie prévue des options.

²⁾ Établi selon le rendement implicite des obligations d'État sans coupon ayant une durée correspondant à la durée prévue de l'option.

³⁾ Établie selon la volatilité historique du cours de l'action de la Compagnie sur une période correspondant à la durée prévue de l'option.

⁴⁾ Déterminé en fonction du dividende annuel actuel au moment de l'attribution. La Compagnie n'emploie pas de dividendes différents sur la durée contractuelle de l'option.

⁵⁾ La Compagnie évalue le taux prévu d'extinction des options de la Compagnie en fonction de l'expérience antérieure. Ce taux est surveillé périodiquement.

Unités d'actions liées au rendement

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, la Compagnie a émis 97 205 unités d'actions liées au rendement (« UAR »), dont la juste valeur était d'environ 34 M\$ à la date d'attribution, et 10 029 unités d'actions différées liées au rendement (« UADR »), dont la juste valeur à la date d'attribution, y compris la valeur des unités de contrepartie future attendue, était d'environ 4 M\$. Les UAR et les UADR cumulent des équivalents de dividendes sous la forme d'unités supplémentaires en fonction des dividendes versés sur les actions ordinaires de la Compagnie. Les droits sur ces unités sont acquis environ trois ans après la date d'attribution, sous réserve du rendement du CP (« facteur de rendement »). La juste valeur de ces UAR et UADR est évaluée périodiquement jusqu'au règlement, à l'aide d'un modèle d'évaluation en treillis. Les UAR dont les droits sont acquis sont réglées en espèces. Les UADR dont les droits sont acquis sont réglées en espèces aux termes du régime d'unités d'actions différées (« UAD »); elles sont admissibles à une contrepartie de 25 pour cent si le porteur n'a pas dépassé les exigences en matière d'actionariat, et sont payées uniquement lorsque le porteur quitte son emploi au CP.

La période de rendement pour les UAR et les UADR émises pour le trimestre clos le 31 mars 2020 s'échelonne du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022. Les facteurs de rendement sont le rendement du capital investi (« RCI »), le rendement total des actions (« RTA ») par rapport à celui de l'indice S&P/TSX 60, et le RTA par rapport aux chemins de fer de classe I.

La période de rendement pour les UAR émises en 2017 s'échelonnait du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019. Les facteurs de rendement de ces UAR étaient le RCI, le RTA par rapport à celui de l'indice plafonné de l'industrie S&P/TSX, et le RTA par rapport à l'indice S&P 1500 (routes et chemins de fer). Le paiement qui en découlait était de 193 pour cent sur les unités en cours multiplié par le cours moyen des actions de la Compagnie sur les 30 jours qui ont précédé le 31 décembre 2019. Au cours du premier trimestre de 2020, des paiements ont été effectués sur le total des unités d'actions en cours attribuées, y compris les dividendes réinvestis, totalisant 76 M\$ sur les 121 225 unités en cours attribuées.

Unités d'actions différées

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, la Compagnie a attribué 13 134 unités d'actions différées (« UAD »), dont la juste valeur était d'environ 4 M\$ à la date d'attribution. Les droits sur les UAD s'acquièrent au bout d'une période pouvant aller jusqu'à 48 mois et le rachat ne peut se faire que pendant une période précise, postérieure à l'emploi. La charge au titre des UAD est constatée sur la période d'acquisition des droits pour le prix de souscription initial et la variation de la valeur entre les périodes de présentation de l'information financière.

14 Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie est partie à diverses poursuites, notamment des demandes liées à des blessures et à des dommages matériels. La Compagnie a établi à cet égard des provisions qu'elle juge suffisantes. Bien que l'issue des poursuites en suspens au 31 mars 2020 ne puisse être prévue avec certitude, la direction croit qu'elle n'aura pas d'incidence négative significative sur les activités, sur la situation financière ou sur les résultats d'exploitation de la Compagnie.

Procédures judiciaires liées à l'accident ferroviaire de Lac-Mégantic

Le 6 juillet 2013, un train exploité par la Montreal, Maine & Atlantic Railway (« MMAR ») ou sa filiale, Montreal, Maine & Atlantic Canada Co. (la « MMAC » et, collectivement le « groupe MMA »), transportant du pétrole brut, a déraillé à Lac-Mégantic, au Québec. Le déraillement s'est produit sur une section de la voie ferrée détenue et exploitée par le groupe MMA au moment où ce dernier assurait le contrôle exclusif du train.

À la suite du déraillement, la MMAC a demandé la protection des tribunaux au Canada en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* et MMAR a déclaré faillite aux États-Unis. Les plans d'arrangement ont été approuvés tant au Canada qu'aux États-Unis (les « plans ») et prévoient la distribution d'un montant d'environ 440 M\$ parmi les parties réclamant des dommages-intérêts relatifs au déraillement.

Un certain nombre de procédures judiciaires, exposées ci-après, ont été intentées au Canada et aux États-Unis à l'encontre du CP et d'autres parties :

- 1) Le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec a émis une ordonnance sommant les diverses parties, y compris le CP, de restaurer le site du déraillement (l'« ordonnance de nettoyage ») et a déposé un avis de réclamation de 95 M\$ au CP pour ces coûts. Le CP a fait appel relativement à l'ordonnance de nettoyage et a contesté l'avis de réclamation devant le Tribunal administratif du Québec. Les procédures sont suspendues dans l'attente de la décision relative à l'action intentée par le Procureur général du Québec (paragraphe 2 ci-dessous).
- 2) Le Procureur général du Québec a déposé devant la Cour supérieure du Québec une poursuite contre le CP, dans laquelle il réclame un montant de 409 M\$ pour les dommages-intérêts, montant qui a été réduit pour passer à 315 M\$ (l'« action du Procureur général du Québec »). Le Procureur général du Québec allègue dans sa poursuite i) que le CP était responsable du chargement de pétrole brut de son point d'origine jusqu'à sa livraison à Irving Oil Ltd. et ii) que le CP est responsable du fait d'autrui pour les actes et les omissions du groupe MMA.
- 3) Une action collective, déposée devant la Cour supérieure du Québec au nom de personnes et d'entités résidant à Lac-Mégantic, y possédant ou y louant une propriété, y exploitant une entreprise ou y étant physiquement présentes au moment du déraillement a été attestée à l'encontre du CP le 8 mai 2015 (l'« action collective »). D'autres parties défenderesses, y compris la MMAC et M. Thomas Harding (« Harding »), ont été ajoutées à l'action collective le 25 janvier 2017. Des dommages-intérêts non quantifiés y sont réclamés, notamment pour décès imputables à une faute, pour dommages corporels et matériels et pour perte économique.
- 4) Huit assureurs subrogés ont déposé devant la Cour supérieure du Québec une poursuite contre le CP, dans laquelle ils réclamaient environ 16 M\$ en dommages-intérêts, montant qui a ensuite été modifié et réduit pour passer à environ 15 M\$ (l'« action de Promutuel »). Deux autres assureurs subrogés ont déposé une poursuite contre le CP, dans laquelle ils réclamaient environ 3 M\$ en dommages-intérêts (l'« action de Royal »). Les deux poursuites contiennent des allégations semblables à l'action du Procureur général du Québec. Les poursuites ne nomment pas les parties subrogées. Par conséquent, l'envergure de tout chevauchement entre les dommages-intérêts réclamés dans le cadre de ces poursuites et aux termes des plans est difficile à déterminer. L'action de Royal est suspendue dans l'attente d'une décision concernant les procédures regroupées décrites ci-après.

Le 11 décembre 2017, l'action du Procureur général du Québec, l'action collective et l'action de Promutuel ont été consolidées. Un procès en responsabilité conjointe portant sur ces réclamations regroupées est actuellement prévu et doit commencer le 28 septembre 2020, et il sera suivi d'un procès en dommages et intérêts, au besoin.

- 5) Quarante-huit plaignants (toutes les réclamations distinctes regroupées en une seule) ont déposé devant la Cour supérieure du Québec une poursuite contre le CP, MMAC et M. Harding, dans laquelle ils réclament environ 5 M\$ en dommages-intérêts pour perte économique et pour souffrances et douleurs, et dont les allégations sont semblables à celles contenues dans l'action collective et l'action du Procureur général du Québec. La majorité de ces plaignants se sont retirés de l'action collective, et tous les plaignants (sauf deux d'entre eux) ont intenté des actions contre le CP, décrites dans le paragraphe 7 ci-après. Cette poursuite est suspendue dans l'attente d'une décision concernant les réclamations regroupées décrites ci-après.
- 6) Le représentant américain du syndic de faillite de MMAR a déposé une poursuite contre le CP en novembre 2014 auprès de la Maine Bankruptcy Court alléguant que le CP ne s'est pas conformé à certains règlements et réclamant des dommages-intérêts pour perte de valeur commerciale de MMAR (non encore évaluée). La poursuite soutient que le CP savait ou aurait dû savoir que l'expéditeur avait mal classifié le pétrole brut et aurait dû, par conséquent, refuser de le transporter.
- 7) L'action collective et le recours de masse intentés à l'encontre du CP au Texas en juin 2015 (au nom des résidents de Lac-Mégantic et des représentants d'une action pour décès imputables à une faute) et les actions pour décès imputables à une faute et pour blessures corporelles introduites contre le CP en Illinois et au Maine en juin 2015, ont toutes été transférées et regroupées devant le Federal District Court dans le Maine (les « actions du Maine »). Les actions du Maine accusent le CP de négligence pour mauvaise classification et mauvais conditionnement du pétrole brut. À la présentation d'une motion du CP, les actions du Maine ont été rejetées. Les plaignants en appellent de la décision; l'appel pourrait être entendu en juillet 2020.

8) Le fiduciaire d'une fiducie pour décès imputables à une faute a introduit une procédure de réclamation en vertu de la Carmack Amendment contre le CP devant la Cour fédérale du Dakota du Nord, visant le recouvrement d'environ 6 M\$ US pour les wagons endommagés et le pétrole brut perdu ainsi que le remboursement des montants du règlement que l'expéditeur et le destinataire ont payés en vertu des plans (qui sont présumés être de 110 M\$ US et de 60 M\$ US, respectivement). Le procès concernant cette procédure est prévu en août 2020.

À ce stade des procédures, il est impossible d'évaluer toute responsabilité potentielle et de déterminer les pertes pouvant en découler. Néanmoins, le CP nie toute responsabilité et entend se défendre avec vigueur dans ces procédures.

Passif au titre de mesures environnementales correctives

Les charges à payer au titre des mesures environnementales correctives comptabilisées sans être actualisées, à moins qu'une estimation fiable puisse être déterminée quant au montant et au moment où les coûts peuvent être établis, s'appliquent à des programmes de restauration de sites particuliers.

Les charges à payer au titre des mesures environnementales correctives reflètent la meilleure estimation possible du CP de ses obligations futures probables et tiennent compte des réclamations présentées ou non, sans réduction pour tenir compte des recouvrements prévus auprès de tiers. Bien que la charge comptabilisée repose sur la meilleure estimation du CP de tous les coûts probables, le total des coûts des mesures environnementales correctives du CP ne peut être prévu avec certitude. Les charges à payer au titre de mesures environnementales correctives pourront changer au fur et à mesure que de nouveaux renseignements sur les sites qui n'avaient pas encore été examinés deviendront disponibles, que la réglementation environnementale évoluera et que des percées seront réalisées dans les technologies de décontamination. La charge pourra aussi changer selon la décision que rendront les tribunaux au sujet des poursuites intentées contre des tiers responsables de la contamination. Ces charges potentielles, qui ne peuvent être quantifiées pour l'instant, pourraient avoir un effet significatif sur le bénéfice de la période où une charge sera comptabilisée. Les coûts liés à des contaminations existantes, mais encore inconnues, ou à des contaminations futures seront comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils deviennent probables et qu'ils peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Les charges comptabilisées au poste « Services achetés et autres » pour le trimestre clos le 31 mars 2020 s'établissaient à 1 M\$ (1 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019). Les provisions pour les mesures environnementales correctives sont constatées au poste « Autres passifs à long terme », sauf pour la tranche à court terme qui est inscrite au poste « Crédeurs et charges à payer ». Le montant total imputé au 31 mars 2020 était de 83 M\$ (77 M\$ au 31 décembre 2019). Les paiements devraient s'échelonner sur 10 ans jusqu'en 2029.

15 Tableaux de consolidation condensés

La Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, filiale en propriété exclusive de la société Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée (« CFCPL »), est l'émetteur de certains titres d'emprunt qui sont garantis pleinement et inconditionnellement par CFCPL. Les tableaux suivants présentent l'information financière condensée consolidée conformément à la règle 3-10c) du Règlement S-X.

Les placements dans les filiales sont comptabilisés selon la méthode de la valeur de consolidation lorsqu'ils sont présentés dans les tableaux de consolidation.

Les tableaux comprennent tous les ajustements nécessaires au rapprochement par consolidation du tableau de consolidation et des états financiers consolidés de CFCPL pour les périodes visées.

États de consolidation condensés des résultats intermédiaires
Trimestre clos le 31 mars 2020

(en millions de dollars canadiens)	CFCPL (société mère garante)	CCFCP (filiale émettrice)	Filiales non garantes	Rajustement de consolidation et éliminations	CFCPL consolidé
Produits					
Marchandises	— \$	1 457 \$	543 \$	— \$	2 000 \$
Autres	—	33	93	(83)	43
Total des produits	—	1 490	636	(83)	2 043
Charges d'exploitation					
Rémunération et charges sociales	—	275	120	3	398
Carburant	—	167	45	—	212
Matières	—	41	16	2	59
Location de matériel	—	44	(5)	(3)	36
Amortissements	—	115	77	—	192
Services achetés et autres	—	243	154	(85)	312
Total des charges d'exploitation	—	885	407	(83)	1 209
Bénéfice d'exploitation	—	605	229	—	834
Moins :					
Autres charges (produits)	21	208	(18)	—	211
Autres composantes des (économies) coûts nets des avantages pour la période	—	(87)	2	—	(85)
Charge (produit) d'intérêts, montant net	—	122	(8)	—	114
(Perte) bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices et quote-part du bénéfice net des filiales	(21)	362	253	—	594
Moins : Charge d'impôts sur les bénéfices	—	134	51	—	185
Ajouter : Quote-part du bénéfice net des filiales	430	202	—	(632)	—
Bénéfice net	409 \$	430 \$	202 \$	(632) \$	409 \$

États de consolidation condensés des résultats intermédiaires
Trimestre clos le 31 mars 2019

(en millions de dollars canadiens)	CFCPL (société mère garante)	CCFCP (filiale émettrice)	Filiales non garantes	Rajustement de consolidation et éliminations	CFCPL consolidé
Produits					
Marchandises	— \$	1 244 \$	482 \$	— \$	1 726 \$
Autres	—	29	114	(102)	41
Total des produits	—	1 273	596	(102)	1 767
Charges d'exploitation					
Rémunération et charges sociales	—	274	130	2	406
Carburant	—	165	44	—	209
Matières	—	38	15	4	57
Location de matériel	—	33	2	—	35
Amortissements	—	96	64	—	160
Services achetés et autres	—	278	187	(108)	357
Total des charges d'exploitation	—	884	442	(102)	1 224
Bénéfice d'exploitation	—	389	154	—	543
Moins :					
Autres (produits) charges	(5)	(43)	1	—	(47)
Autres composantes des (économies) coûts nets des avantages pour la période	—	(98)	1	—	(97)
(Produit) charge d'intérêts, montant net	(1)	122	(7)	—	114
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices et quote-part du bénéfice net des filiales	6	408	159	—	573
Moins : Charge d'impôts sur les bénéfices	—	104	35	—	139
Ajouter : Quote-part du bénéfice net des filiales	428	124	—	(552)	—
Bénéfice net	434 \$	428 \$	124 \$	(552) \$	434 \$

États de consolidation condensés du résultat étendu intermédiaires
Trimestre clos le 31 mars 2020

(en millions de dollars canadiens)	CFCPL (société mère garante)	CCFCP (filiale émettrice)	Filiales non garantes	Rajustement de consolidation et éliminations	CFCPL consolidé
Bénéfice net	409 \$	430 \$	202 \$	(632) \$	409 \$
(Perte nette) gain net sur les écarts de conversion, déduction faite des opérations de couverture	—	(555)	490	—	(65)
Variation des dérivés désignés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie	—	2	—	—	2
Variation des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et des régimes de retraite à prestations déterminées	—	44	1	—	45
Autres éléments du résultat étendu, avant impôts sur les bénéfices	—	(509)	491	—	(18)
Économie d'impôts sur les bénéfices sur les éléments mentionnés ci-dessus	—	60	—	—	60
Placements comptabilisés à la valeur de consolidation	42	491	—	(533)	—
Autres éléments du bénéfice étendu	42	42	491	(533)	42
Résultat étendu	451 \$	472 \$	693 \$	(1 165) \$	451 \$

États de consolidation condensés du résultat étendu intermédiaires
Trimestre clos le 31 mars 2019

(en millions de dollars canadiens)	CFCPL (société mère garante)	CCFCP (filiale émettrice)	Filiales non garantes	Rajustement de consolidation et éliminations	CFCPL consolidé
Bénéfice net	434 \$	428 \$	124 \$	(552) \$	434 \$
Gain net (perte nette) sur les écarts de conversion, déduction faite des opérations de couverture	—	120	(104)	—	16
Variation des dérivés désignés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie	—	2	—	—	2
Variation des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et des régimes de retraite à prestations déterminées	—	19	1	—	20
Autres éléments du résultat étendu, avant impôts sur les bénéfices	—	141	(103)	—	38
Charge d'impôts sur les bénéfices sur les éléments mentionnés ci-dessus	—	(22)	—	—	(22)
Placements comptabilisés à la valeur de consolidation	16	(103)	—	87	—
Autres éléments du résultat étendu	16	16	(103)	87	16
Résultat étendu	450 \$	444 \$	21 \$	(465) \$	450 \$

Bilans de consolidation condensés intermédiaires
Au 31 mars 2020

(en millions de dollars canadiens)	CFCPL (société mère garante)	CCFCP (filiale émettrice)	Filiales non garantes	Rajustement de consolidation et éliminations	CFCPL consolidé
Actif					
Actif à court terme					
Trésorerie et équivalents	— \$	119 \$	128 \$	— \$	247 \$
Débiteurs, montant net	—	670	215	—	885
Débiteurs, intersociétés	172	249	168	(589)	—
Avances à court terme à des sociétés affiliées	—	1 891	3 874	(5 765)	—
Matières et fournitures	—	134	43	—	177
Autres actifs à court terme	—	54	44	—	98
	172	3 117	4 472	(6 354)	1 407
Avances à long terme à des sociétés affiliées	1 090	8	92	(1 190)	—
Placements	—	29	340	—	369
Placements dans des filiales	10 886	11 861	—	(22 747)	—
Immobilisations corporelles	—	10 446	9 454	—	19 900
Écart d'acquisition et actifs incorporels	—	—	223	—	223
Actif au titre des régimes de retraite	—	1 111	—	—	1 111
Autres actifs	—	179	299	—	478
Impôts reportés	5	—	—	(5)	—
Total de l'actif	12 153 \$	26 751 \$	14 880 \$	(30 296) \$	23 488 \$
Passif et capitaux propres					
Passif à court terme					
Créditeurs et charges à payer	113 \$	1 025 \$	390 \$	— \$	1 528 \$
Créditeurs, intersociétés	7	333	249	(589)	—
Avances à court terme de sociétés affiliées	5 078	664	23	(5 765)	—
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	—	203	63	—	266
	5 198	2 225	725	(6 354)	1 794
Passif au titre des régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite	—	695	95	—	790
Avances à long terme de sociétés affiliées	—	1 181	9	(1 190)	—
Autres passifs à long terme	—	180	361	—	541
Dette à long terme	—	9 804	—	—	9 804
Impôts reportés	—	1 780	1 829	(5)	3 604
Total du passif	5 198	15 865	3 019	(7 549)	16 533
Capitaux propres					
Capital-actions	1 985	538	4 610	(5 148)	1 985
Surplus d'apport	51	411	267	(678)	51
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(2 480)	(2 480)	1 072	1 408	(2 480)
Bénéfices non répartis	7 399	12 417	5 912	(18 329)	7 399
	6 955	10 886	11 861	(22 747)	6 955
Total du passif et des capitaux propres	12 153 \$	26 751 \$	14 880 \$	(30 296) \$	23 488 \$

Bilans de consolidation condensés
Au 31 décembre 2019

(en millions de dollars canadiens)	CFCPL (société mère garante)	CCFCP (filiale émettrice)	Filiales non garantes	Rajustement de consolidation et éliminations	CFCPL consolidé
Actif					
Actif à court terme					
Trésorerie et équivalents	— \$	37 \$	96 \$	— \$	133 \$
Débiteurs, montant net	24	597	184	—	805
Débiteurs, intersociétés	164	313	249	(726)	—
Avances à court terme à des sociétés affiliées	—	1 387	3 700	(5 087)	—
Matières et fournitures	—	144	38	—	182
Autres actifs à court terme	—	41	49	—	90
	188	2 519	4 316	(5 813)	1 210
Avances à long terme à des sociétés affiliées	1 090	7	84	(1 181)	—
Placements	—	32	309	—	341
Placements dans des filiales	10 522	11 165	—	(21 687)	—
Immobilisations corporelles	—	10 287	8 869	—	19 156
Écart d'acquisition et actifs incorporels	—	—	206	—	206
Actif au titre des régimes de retraite	—	1 003	—	—	1 003
Autres actifs	—	173	278	—	451
Impôts reportés	4	—	—	(4)	—
Total de l'actif	11 804 \$	25 186 \$	14 062 \$	(28 685) \$	22 367 \$
Passif et capitaux propres					
Passif à court terme					
Créditeurs et charges à payer	146 \$	1 189 \$	358 \$	— \$	1 693 \$
Créditeurs, intersociétés	6	402	318	(726)	—
Avances à court terme de sociétés affiliées	4 583	490	14	(5 087)	—
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	—	548	51	—	599
	4 735	2 629	741	(5 813)	2 292
Passif au titre des régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite	—	698	87	—	785
Avances à long terme de sociétés affiliées	—	1 174	7	(1 181)	—
Autres passifs à long terme	—	206	356	—	562
Dette à long terme	—	8 145	13	—	8 158
Impôts reportés	—	1 812	1 693	(4)	3 501
Total du passif	4 735	14 664	2 897	(6 998)	15 298
Capitaux propres					
Capital-actions	1 993	538	4 610	(5 148)	1 993
Surplus d'apport	48	406	265	(671)	48
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(2 522)	(2 522)	581	1 941	(2 522)
Bénéfices non répartis	7 550	12 100	5 709	(17 809)	7 550
	7 069	10 522	11 165	(21 687)	7 069
Total du passif et des capitaux propres	11 804 \$	25 186 \$	14 062 \$	(28 685) \$	22 367 \$

États de consolidation condensés des flux de trésorerie intermédiaires
Trimestre clos le 31 mars 2020

(en millions de dollars canadiens)	CFCPL (société mère garante)	CCFCP (filiale émettrice)	Filiales non garantes	Rajustement de consolidation et éliminations	CFCPL consolidé
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	94 \$	240 \$	269 \$	(114) \$	489 \$
Activités d'investissement					
Entrées d'immobilisations corporelles	—	(271)	(84)	—	(355)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles et d'autres actifs	—	1	1	—	2
Avances versées à des sociétés affiliées	—	(496)	(175)	671	—
Autres	—	(8)	(1)	—	(9)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	—	(774)	(259)	671	(362)
Activités de financement					
Dividendes versés	(114)	(114)	—	114	(114)
Émission d'actions ordinaires du CP	24	—	—	—	24
Rachat d'actions ordinaires du CP	(501)	—	—	—	(501)
Émission de titres d'emprunt à long terme, excluant les effets de commerce	—	959	—	—	959
Remboursement de titres d'emprunt à long terme, excluant les effets de commerce	—	(6)	(9)	—	(15)
Remboursement d'effets de commerce, montant net	—	(553)	—	—	(553)
Augmentation des emprunts à court terme	—	145	—	—	145
Avances tirées de sociétés affiliées	486	175	10	(671)	—
Autres	11	—	—	—	11
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement	(94)	606	1	(557)	(44)
Incidence des variations du change sur la trésorerie et les équivalents en dollars américains	—	10	21	—	31
Trésorerie					
Augmentation de la trésorerie et des équivalents	—	82	32	—	114
Trésorerie et équivalents à l'ouverture de la période	—	37	96	—	133
Trésorerie et équivalents à la clôture de la période	— \$	119 \$	128 \$	— \$	247 \$

États de consolidation condensés des flux de trésorerie intermédiaires
Trimestre clos le 31 mars 2019

(en millions de dollars canadiens)	CFCPL (société mère garante)	CCFCP (filiale émettrice)	Filiales non garantes	Rajustement de consolidation et éliminations	CFCPL consolidé
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	687 \$	198 \$	219 \$	(691) \$	413 \$
Activités d'investissement					
Entrées d'immobilisations corporelles	—	(141)	(83)	—	(224)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles et d'autres actifs	—	4	2	—	6
Avances versées à des sociétés affiliées	—	(250)	(30)	280	—
Remboursement d'avances à des sociétés affiliées	—	643	—	(643)	—
Autres	—	—	(1)	—	(1)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	—	256	(112)	(363)	(219)
Activités de financement					
Dividendes versés	(91)	(691)	—	691	(91)
Émission d'actions ordinaires du CP	4	—	—	—	4
Rachat d'actions ordinaires du CP	(207)	—	—	—	(207)
Émission de titres d'emprunt à long terme, excluant les effets de commerce	—	397	—	—	397
Remboursement de titres d'emprunt à long terme, excluant les effets de commerce	—	(5)	—	—	(5)
Avances tirées de sociétés affiliées	250	30	—	(280)	—
Remboursement d'avances de sociétés affiliées	(643)	—	—	643	—
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement	(687)	(269)	—	1 054	98
Incidence des variations du change sur la trésorerie et les équivalents en dollars américains	—	(1)	—	—	(1)
Trésorerie					
Augmentation de la trésorerie et des équivalents	—	184	107	—	291
Trésorerie et équivalents à l'ouverture de la période	—	42	19	—	61
Trésorerie et équivalents à la clôture de la période	— \$	226 \$	126 \$	— \$	352 \$

RUBRIQUE 2. RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion ci-après doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires de la Compagnie et les notes complémentaires pour le trimestre clos le 31 mars 2020, figurant à la rubrique 1, États financiers, avec d'autres informations figurant ailleurs dans le présent rapport, et avec la rubrique 8, États financiers et données supplémentaires du rapport annuel 2019 de la Compagnie présenté sur formulaire 10-K. À moins d'indication contraire, l'information financière est présentée en dollars canadiens.

Pour les besoins du présent rapport, les termes « CP », « la Compagnie », « nous », « notre société » et « nos » désignent CFCPL, CFCPL et ses filiales, CFCPL et une ou plusieurs de ses filiales ou une ou plusieurs des filiales de CFCPL, selon ce que le contexte commande.

Disponibilité des informations

Sur son site Web à l'adresse www.cpr.ca, le CP rend disponibles sans frais ses rapports annuels présentés sur formulaire 10-K, ses rapports trimestriels présentés sur formulaire 10-Q, ses rapports présentés sur formulaire 8-K et toutes les modifications à ces rapports dès qu'il est raisonnablement possible après le dépôt ou la remise de ces rapports auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC »). Le site Web du CP présente une charte pour son conseil d'administration et chacun des comités du conseil d'administration, ses lignes directrices sur la gouvernance d'entreprise et son code d'éthique professionnelle. Les documents déposés auprès de la SEC par le CP peuvent également être consultés sur le site Web de la SEC à l'adresse www.sec.gov. L'information figurant sur notre site Web ne fait pas partie du présent rapport trimestriel sur formulaire 10-Q.

La Compagnie a inclus en annexe au présent rapport les attestations du chef de la direction et du chef des services financiers relatives aux informations communiquées au public par la Compagnie, attestations qui sont exigées en vertu de l'article 302 de la *Sarbanes-Oxley Act of 2002*.

Sommaire

Résultats du premier trimestre de 2020

- *Rendement financier* – Au premier trimestre de 2020, le CP a déclaré un résultat par action dilué (« RPA dilué ») de 2,98 \$, soit une diminution de 4 pour cent par rapport à la période correspondante de 2019, et un bénéfice net de 409 M\$, soit une diminution de 6 pour cent par rapport à la période correspondante de 2019. Ces diminutions sont principalement imputables aux pertes de change sur les titres d'emprunt (alors que des gains de change avaient été enregistrés en 2019) et les passifs au titre des contrats de location en 2020, ainsi qu'à une augmentation des impôts résultant des bénéfices imposables plus élevés. Les diminutions du RPA dilué et du bénéfice net ont été contrebalancées en partie par l'augmentation du bénéfice d'exploitation.

Le RPA dilué ajusté, qui exclut les pertes et les gains de change sur les titres d'emprunt et les passifs au titre des contrats de location, s'est établi à 4,42 \$ pour le premier trimestre de 2020, soit une hausse de 58 pour cent par rapport à la période correspondante de 2019. Le bénéfice ajusté, qui exclut également les pertes et les gains de change sur les titres d'emprunt et les passifs au titre des contrats de location, s'est établi à 607 M\$ pour le premier trimestre de 2020, soit une hausse de 55 pour cent par rapport à la période correspondante de 2019. Ces augmentations sont surtout attribuables à la hausse du bénéfice d'exploitation.

Le RPA dilué ajusté et le bénéfice ajusté sont définis dans les mesures non définies par les PCGR, où ils font l'objet d'un rapprochement, et ils sont analysés plus en détail dans les résultats d'exploitation à la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Le CP a présenté un ratio d'exploitation de 59,2 pour cent pour le premier trimestre de 2020, soit une amélioration de 1 010 points de base par rapport à la période correspondante de 2019. Cette amélioration s'explique surtout par une hausse des produits tirés du transport de marchandises et par une diminution des charges d'exploitation attribuable à la réduction des charges liées aux risques divers et des coûts connexes découlant des conditions d'exploitation hivernales difficiles au premier trimestre de 2019.

- *Total des produits* – Le total des produits a augmenté de 16 pour cent pour le premier trimestre de 2020, passant à 2 043 M\$, contre 1 767 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation tient principalement à une

hausse des volumes, à des dommages-intérêts liquidés, y compris des engagements d'achat ferme de volumes de clients, ainsi qu'à la hausse des prix du transport des marchandises.

- *Rendement d'exploitation* – La vitesse moyenne des trains du CP s'est accrue de 2 pour cent au cours du premier trimestre de 2020 pour atteindre 21,6 milles à l'heure, en raison de meilleures conditions d'exploitations hivernales, ce qui a amélioré la fluidité du réseau. Le poids moyen des trains a augmenté de 4 pour cent par rapport à la période correspondante de 2019, passant à 9 188 tonnes, tandis que leur longueur moyenne par rapport à cette période a augmenté de 3 pour cent, passant à 7 409 pieds en raison des améliorations de l'efficacité du plan d'exploitation. Ces indicateurs sont analysés plus en détail dans les indicateurs de rendement à la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Événements récents

- Pour le premier trimestre de 2020, l'émergence à l'échelle mondiale d'une nouvelle souche de coronavirus (la « COVID-19 ») n'a eu aucune incidence importante sur les activités, la situation financière ou les résultats d'exploitation du CP. Bien que les répercussions futures de la pandémie de COVID-19 sur les activités du CP restent très incertaines, nous avons décidé de présenter notre estimation actuelle de ces répercussions dans nos prévisions révisées pour 2020.

Alors que la propagation de la COVID-19 se poursuit à la grandeur du Canada et des États-Unis, le CP exerce ses activités aussi normalement que possible dans les circonstances actuelles, tout en continuant à appliquer les principes du transport ferroviaire de précision à horaires réguliers afin de répondre aux changements de la demande. La Compagnie applique diverses mesures pour assurer la disponibilité de ses services de transport sur tout le réseau, promouvoir la sûreté et la sécurité de ses cheminots et autres employés et soutenir les collectivités où nous exerçons nos activités. Le CP appuie également ses employés en travaillant, en collaboration avec les syndicats de travailleurs, au raccourcissement de la période de rappel afin d'être prêt quand la demande augmentera. La Compagnie a apporté certains changements en réponse à la pandémie de COVID-19, notamment les suivants : instauration d'une période de télétravail pour tout le personnel de soutien non essentiel; restrictions concernant les voyages d'affaires des employés; mise en œuvre d'un dépistage pour les employés rentrant de voyage; renforcement des pratiques de propreté sur le lieu de travail; renforcement des recommandations concernant la prise de congés de maladie à des fins socialement responsables; accès restreint des visiteurs et des tiers aux installations de la Compagnie; lancement de ressources internes sur la COVID-19 à l'intention des employés; création d'une équipe d'intervention liée à la pandémie comprenant des employés et des membres de la haute direction; encouragement à tenir des réunions téléphoniques ou par vidéoconférence et à appliquer les autres pratiques de distanciation sociale et les mesures d'hygiène recommandées par les autorités sanitaires, entre autres Santé Canada, les Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis et l'Organisation mondiale de la santé; et versement de prestations supplémentaires de chômage et maintien de la protection de soins de santé pour les employés pendant la pandémie. Le CP répond à la crise actuelle au moyen de mesures destinées à protéger sa main-d'œuvre et à prévenir toute perturbation de ses activités étant donné le rôle central joué par la Compagnie comme pilier de l'économie nord-américaine. Le service qu'elle fournit est, en effet, jugé essentiel dans le secteur des transports.

Comme précédemment annoncé, la réunion annuelle des actionnaires de la Compagnie, tenue le 21 avril 2020, a eu lieu pour la première fois sous forme virtuelle seulement grâce à la webdiffusion en direct. Nous avons observé que de nombreuses sociétés, y compris des sociétés de notre secteur, prennent des mesures de précaution et de prévention en réponse à la pandémie de COVID-19 et pourraient prendre d'autres mesures modifiant le cours normal de leurs activités commerciales. Nous continuerons à surveiller activement la situation et pourrions prendre des mesures supplémentaires susceptibles de modifier passablement nos activités commerciales si les autorités fédérales, provinciales, étatiques ou locales l'exigent ou le recommandent, ou des mesures que nous jugeons dans l'intérêt de nos employés, clients, actionnaires, partenaires et fournisseurs et d'autres intervenants.

Le lecteur trouvera de l'information supplémentaire concernant l'incidence éventuelle de la COVID-19 sur nos activités et nos résultats d'exploitation futurs dans la Partie II, sous la rubrique 1A, Facteurs de risque.

Événements antérieurs

- Au cours du premier trimestre de 2019, la Compagnie a été confrontée à des conditions d'exploitation hivernales difficiles et à une hausse de la fréquence et de la gravité des incidents et des déraillements occasionnant des blessures. Par conséquent, la Compagnie a engagé des frais importants pour gérer les phénomènes météorologiques violents, des charges directes liées aux risques divers ainsi que des charges d'exploitation plus élevées. Au cours de cette période et du rétablissement subséquent du réseau, la Compagnie a également essuyé des pertes et connu des reports de produits potentiels.

Perspectives pour 2020

Étant donné les répercussions actuelles de la pandémie de la COVID-19 sur les activités commerciales et, plus largement, sur la situation macroéconomique, le CP a mis à jour ses prévisions pour 2020. En raison des prévisions actuelles du CP à l'égard de la demande, la Compagnie prévoit maintenant une baisse des volumes, mesurés en tonnes-milles commerciales, d'environ cinq pour cent et un RPA dilué ajusté annuel à peu près similaire à celui de l'année précédente, selon le RPA dilué ajusté de 16,44 \$ de 2019. En dépit d'une évolution défavorable des taux de change, le CP continue de s'attendre à des dépenses en immobilisations de 1,6 G\$, car la Compagnie profite de la disponibilité de la voie pour mieux positionner le réseau en vue de la reprise et afin de soutenir les rendements à long terme pour les actionnaires. Les prévisions révisées du CP prennent pour hypothèse un taux de change de 1,40 \$ CA/US et une diminution des autres composantes des économies nettes des avantages pour la période d'environ 40 M\$ par rapport à 2019 et un taux d'imposition effectif de 25 pour cent. Le RPA dilué ajusté est défini dans les mesures non définies par les PCGR, où il fait l'objet d'un rapprochement, et il est analysé plus en détail dans les résultats d'exploitation à la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Même si le CP a présenté une mesure non définie par les PCGR de nature prospective, soit le RPA dilué ajusté, la direction n'est pas en mesure de rapprocher, sans effort déraisonnable, la mesure du RPA dilué ajusté de nature prospective et la mesure définie par les PCGR la plus comparable, en raison de facteurs inconnus et de l'incertitude liée aux résultats futurs. Ces facteurs inconnus peuvent comprendre des opérations imprévues de valeur importante. Au cours des dernières années, le CP a comptabilisé d'importantes pertes de valeur à l'égard d'actifs, des coûts de transition au sein de la direction liés aux hauts dirigeants et des éléments fiscaux ponctuels. Ces importantes opérations imprévues ou d'autres opérations semblables ont une incidence sur le RPA dilué, mais peuvent être exclues du RPA dilué ajusté du CP. De plus, le taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien est imprévisible et peut avoir une incidence considérable sur les résultats présentés du CP, mais peut être exclu du RPA dilué ajusté du CP. Plus particulièrement, le CP exclut du RPA dilué ajusté l'incidence de la conversion des devises de la dette et des passifs au titre des contrats de location de la Compagnie, l'incidence des changements apportés aux taux d'imposition et une provision pour élément fiscal incertain. Il y a lieu de se reporter aux énoncés prospectifs de la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Indicateurs de rendement

Le tableau suivant présente des indicateurs clés du rendement d'exploitation de la Compagnie :

	Trimestres clos les 31 mars		
	2020	2019	% de variation
Rendement de l'exploitation			
Tonnes-milles brutes (« T-MB ») (en millions)	71 309	64 854	10
Trains-milles (en milliers)	8 367	7 823	7
Poids moyen des trains – en excluant le trafic local (en tonnes)	9 188	8 868	4
Longueur moyenne des trains – en excluant le trafic local (en pieds)	7 409	7 165	3
Temps d'arrêt moyen aux terminaux (en heures)	6,2	7,9	(22)
Vitesse moyenne des trains (en milles à l'heure ou mi/h)	21,6	21,1	2
Rendement du carburant (gallons américains de carburant pour locomotives/1 000 T-MB)	0,971	1,014	(4)
Total des employés et effectif total			
Total des employés (moyenne)	12 486	12 844	(3)
Total des employés (fin de la période)	12 330	12 995	(5)
Effectif (fin de la période)	12 366	13 037	(5)
Indicateurs de sécurité¹⁾			
Blessures à signaler à la FRA par 200 000 heures-personnes	1,20	1,93	(38)
Accidents ferroviaires à signaler à la FRA par million de trains-milles	0,99	1,62	(39)

¹⁾ Le taux de fréquence des blessures à signaler à la FRA par 200 000 heures-personnes pour le trimestre clos le 31 mars 2019, déclaré précédemment à 1,97, a été ramené à 1,93 dans le présent rapport. Cet ajustement tient compte de nouveaux renseignements rendus disponibles dans les délais précis stipulés par la FRA, trop tard cependant selon le calendrier de présentation de l'information financière de la Compagnie.

Pour obtenir les indicateurs clés du rendement des produits de la Compagnie, il y a lieu de se reporter aux produits d'exploitation, à la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Rendement de l'exploitation

Ces indicateurs clés sont utilisés par la direction pour effectuer des comparaisons avec les résultats d'exploitation obtenus antérieurement et pour faciliter, au cours du processus de planification, la prise de décisions continuant à favoriser une plus grande amélioration de la productivité dans le cadre des activités de la Compagnie. Les valeurs de ces indicateurs clés indiquent le degré d'efficacité de la direction du CP dans le contrôle des coûts et l'exécution du plan d'exploitation et de la stratégie de la Compagnie. Une surveillance continue de ces indicateurs clés permet de s'assurer que la Compagnie prend des mesures appropriées pour garantir la prestation d'un service supérieur et être en mesure de poursuivre sa croissance à un coût marginal peu élevé.

Trimestre clos le 31 mars 2020 par rapport au trimestre clos le 31 mars 2019

- Les **T-MB** correspondent au déplacement d'une tonne du poids d'un train sur une distance de un mille. Les T-MB sont obtenues en multipliant le poids total du train par la distance parcourue par le train. Le poids total d'un train correspond au poids des wagons et de leur contenu et à celui des locomotives inactives. Une augmentation des T-MB dénote un accroissement de la charge de travail. Pour le premier trimestre de 2020, les T-MB ont augmenté de 10 pour cent par rapport à la période correspondante de 2019. Cette augmentation est principalement attribuable à un accroissement des volumes dans les secteurs du pétrole brut, des céréales canadiennes et du trafic intermodal. Elle a été partiellement contrebalancée par la diminution des volumes de charbon canadien et de potasse.
- Les **trains-milles** sont définis comme étant la somme de la distance parcourue par tous les trains exploités sur le réseau. Les trains-milles ont augmenté de 7 pour cent pour le premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019. Cette augmentation résulte d'une hausse de 10 pour cent de la charge de travail (T-MB) et est contrebalancée en partie par une augmentation de 4 pour cent du poids des trains.

- Le **poids moyen des trains** correspond au poids brut moyen des trains du CP, chargés et vides. Ce chiffre exclut les trains qui assurent le transport sur de courtes distances, les trains de travaux servant au transport du matériel d'entretien de la voie du CP et l'acheminement des trains d'autres chemins de fer sur le réseau du CP. Une augmentation du poids moyen des trains indique une amélioration de l'utilisation des actifs et peut également être attribuable au déplacement de marchandises plus lourdes. Pour le premier trimestre de 2020, le poids moyen des trains a augmenté de 4 pour cent par rapport à la période correspondante de 2019. Cette augmentation est attribuable aux améliorations de l'efficacité du plan d'exploitation et à de meilleures conditions d'exploitation hivernales. Elle est contrebalancée en partie par une diminution des volumes de marchandises plus lourdes, comme le charbon canadien et la potasse.
- La **longueur moyenne des trains** correspond à la longueur totale moyenne des trains du CP, chargés et vides. Elle englobe tous les wagons et toutes les locomotives du train et correspond à la somme de la longueur de chaque wagon ou locomotive multipliée par la distance parcourue, divisée par les trains-milles. Ce chiffre exclut les trains qui assurent le transport sur de courtes distances, les trains de travaux servant au transport du matériel d'entretien de la voie du CP et l'acheminement des trains d'autres chemins de fer sur le réseau du CP. Une augmentation de la longueur moyenne des trains indique une amélioration de l'utilisation des actifs. Pour le premier trimestre de 2020, la longueur moyenne des trains a augmenté de 3 pour cent par rapport à la période correspondante de 2019. Cette augmentation est attribuable aux améliorations de l'efficacité du plan d'exploitation. Elle est contrebalancée en partie par une diminution des volumes du charbon canadien et de la potasse, qui sont transportés dans des trains plus longs.
- Le **temps d'arrêt moyen aux terminaux** correspond au temps moyen d'immobilisation d'un wagon dans un terminal exprimé en heures. Le temps commence lorsque le train arrive au terminal, que le client remet le wagon à la Compagnie ou qu'un wagon arrive à un point d'échange d'un autre chemin de fer. Le temps cesse lorsque le train quitte le terminal, que le CP remet le wagon à un client ou que le wagon est remis à un autre chemin de fer. Les wagons sont exclus s'ils sont entreposés au terminal ou s'ils sont utilisés pour la réparation des voies. Une diminution du temps d'arrêt moyen aux terminaux indique une amélioration du rendement des terminaux ayant pour résultat une accélération des temps de cycle et une amélioration de l'utilisation des wagons. Le temps d'arrêt moyen aux terminaux s'est amélioré de 22 pour cent au premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019. Cette baisse favorable est attribuable à une amélioration de la fluidité du réseau.
- La **vitesse moyenne des trains** est définie comme une mesure du transport de ligne d'un point d'origine à un point d'arrivée, y compris le temps d'arrêt aux terminaux en heures. Elle est établie en divisant le total des trains-milles parcourus par le nombre total d'heures de service. Ce calcul exclut les retards attribuables aux clients ou aux chemins de fer étrangers, de même que le temps et la distance de déplacement : i) des trains utilisés dans les triages du CP ou près de ceux-ci; ii) des trains voyageurs; iii) des trains utilisés pour la réparation des voies. Une augmentation de la vitesse moyenne des trains indique une amélioration de la ponctualité et, par conséquent, de l'utilisation des actifs. Pour le premier trimestre de 2020, la vitesse moyenne des trains a augmenté de 2 pour cent par rapport à la période correspondante de 2019. Cette augmentation de la vitesse est attribuable à de meilleures conditions d'exploitation hivernales.
- Le **rendement du carburant** est défini par la consommation de gallons américains de carburant pour locomotives par millier de T-MB. Le carburant consommé comprend les gallons de carburant consommés par les services de transport de marchandises, de triage et de train de banlieue, mais exclut le carburant utilisé dans les projets d'immobilisations et les autres activités non liées au transport de marchandises. Une amélioration du rendement du carburant entraîne une diminution des coûts d'exploitation et reflète l'engagement du CP à l'égard du développement durable se traduisant par une réduction de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre. Le rendement du carburant s'est amélioré de 4 pour cent pour le premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019. Cette augmentation du rendement est attribuable à de meilleures conditions d'exploitation hivernales et à une augmentation de la productivité des trains.

Total des employés et effectif total

Un **employé** est défini comme une personne qui occupe actuellement un poste à temps plein, à temps partiel ou saisonnier au CP, tandis que l'**effectif** comprend les employés, les entrepreneurs et les consultants. La Compagnie surveille les niveaux d'emploi et de l'effectif afin de répondre efficacement aux exigences en matière de service et de stratégie. Le nombre d'employés est un facteur clé du total des coûts de la rémunération et des avantages sociaux.

Le nombre total moyen d'employés a diminué de 3 pour cent pour le trimestre clos le 31 mars 2020 par rapport à la période correspondante de 2019. Le nombre total d'employés au 31 mars 2020 s'établissait à 12 330, une baisse de 665, ou de 5 pour

cent, par rapport à 12 995 au 31 mars 2019. L'effectif total au 31 mars 2020 s'élevait à 12 366, une baisse de 671, ou de 5 pour cent, par rapport à 13 037 au 31 mars 2019. La baisse du nombre total d'employés et la diminution de l'effectif total sont attribuables à une planification plus efficace des ressources humaines et aux incidences du ralentissement économique causé par la COVID-19; ces baisses ont été contrebalancées en partie par l'ajout d'employés et d'effectif des Chemins de fer du Centre du Maine et du Québec Canada inc. (« CMQ Canada »).

Indicateurs de sécurité

La direction, le personnel et le conseil d'administration du CP font de la sécurité une de leurs grandes priorités et de leurs stratégies fondamentales. Les blessures et les accidents ferroviaires sont des indicateurs de l'efficacité des systèmes de sécurité de la Compagnie, et sont utilisés par la direction pour évaluer et, au besoin, modifier les systèmes, les procédures et les protocoles en matière de sécurité de la Compagnie. Chaque mesure se conforme aux exigences de déclaration de la Federal Railroad Administration (« FRA ») des États-Unis, qui peuvent donner lieu à une mise à jour après la publication initiale pour tenir compte des nouveaux renseignements disponibles dans les délais précis stipulés par la FRA, mais qui dépassent le calendrier de présentation de l'information financière de la Compagnie.

Le **taux de fréquence des blessures à signaler à la FRA par 200 000 heures-personnes** correspond au nombre de blessures multiplié par 200 000 et divisé par le nombre total d'heures-personnes. On entend par blessure un dommage corporel qui oblige un employé à s'absenter du travail, à faire modifier ses tâches ou à obtenir un traitement médical plus approfondi que des premiers soins mineurs. Les heures-personnes aux fins de déclaration à la FRA correspondent au total des heures travaillées, à l'exclusion des congés annuels et des congés de maladie, par tous les employés, sauf les entrepreneurs. Le taux de fréquence des blessures à signaler à la FRA par 200 000 heures-personnes pour le CP a été de 1,20 pour le premier trimestre de 2020, une baisse par rapport à 1,93 pour la période correspondante de 2019.

Le **taux de fréquence d'accidents ferroviaires par million de trains-milles** à signaler à la FRA correspond au nombre d'accidents ferroviaires multiplié par 1 000 000 et divisé par le total de trains-milles. Les accidents ferroviaires qui entrent dans cette catégorie sont ceux qui occasionnent des dommages égaux ou supérieurs au seuil de déclaration de la FRA, soit 10 700 \$ US. Le taux de fréquence d'accidents ferroviaires par million de trains-milles à signaler à la FRA a été de 0,99 pour le premier trimestre de 2020, une baisse par rapport à 1,62 pour la période correspondante de 2019.

Faits saillants financiers

Le tableau suivant présente les principales données financières liées aux résultats financiers de la Compagnie au 31 mars 2020 et pour le troisième trimestre clos à cette date, de même que les données comparatives de 2019. Les faits saillants financiers doivent être lus en parallèle avec la rubrique 1, États financiers, et la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

(en millions, sauf les montants par action, les pourcentages et les ratios)	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Rendement financier et situation de trésorerie		
Total des produits	2 043 \$	1 767 \$
Bénéfice d'exploitation	834	543
Bénéfice net	409	434
Bénéfice ajusté ¹⁾	607	392
RPA de base	2,99	3,10
RPA dilué	2,98	3,09
RPA dilué ajusté ¹⁾	4,42	2,79
Dividendes déclarés par action	0,8300	0,6500
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	489	413
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(362)	(219)
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement	(44)	98
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	158	193
Situation financière		
	Au 31 mars 2020	Au 31 décembre 2019
Total de l'actif	23 488 \$	22 367 \$
Total de la dette à long terme, y compris la tranche courante	10 070	8 757
Total des capitaux propres	6 955	7 069
Ratios financiers²⁾		
	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Ratio d'exploitation ³⁾	59,2 %	69,3 %
	Pour les périodes de douze mois closes les 31 mars	
	2020	2019
Rendement des capitaux propres moyens ⁴⁾	35,1 %	30,8 %
Rendement ajusté du capital investi (« RCI ajusté ») ¹⁾	17,4 %	15,9 %
Ratio dette à long terme/bénéfice net ⁵⁾	4,2	4,4
Ratio dette nette ajustée/BAIIA ajusté ¹⁾	2,5	2,6

¹⁾ Ces mesures n'ont pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus des États-Unis d'Amérique (« PCGR »); par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. Ces mesures sont définies dans les mesures non définies par les PCGR, où elles font l'objet d'un rapprochement à la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

²⁾ La mesure non définie par les PCGR du rendement du capital investi (« RCI ») a été abandonnée à partir du présent rapport trimestriel sur formulaire 10-Q, afin de réduire les informations à fournir non conformes aux PCGR.

³⁾ Le ratio d'exploitation correspond aux charges d'exploitation divisées par les produits, dont il est question en détail dans la partie Résultats d'exploitation de la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

⁴⁾ Le rendement des capitaux propres moyens est défini comme le bénéfice net divisé par les capitaux propres moyens, dont la moyenne est calculée entre le solde d'ouverture et le solde de clôture sur une période continue de 12 mois, dont il est plus amplement question dans la partie Résultats d'exploitation de la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

⁵⁾ Le ratio dette à long terme/bénéfice net correspond à la dette à long terme, y compris la dette à long terme échéant à moins de un an, divisée par le bénéfice net, dont il est plus amplement question dans la partie Situation de trésorerie et sources de financement de la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Résultats d'exploitation

Trimestre clos le 31 mars 2020 par rapport au trimestre clos le 31 mars 2019

Bénéfice

Le bénéfice d'exploitation du premier trimestre de 2020 s'est établi à 834 M\$, soit une augmentation de 291 M\$, ou de 54 pour cent, par rapport au bénéfice d'exploitation de 543 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation est surtout attribuable :

- à la hausse des volumes, mesurés en T-MC;
- à des dommages-intérêts liquidés, y compris des engagements d'achat ferme de volumes de clients, ainsi qu'à la hausse des prix de transport des marchandises;
- aux répercussions des conditions hivernales plus difficiles en 2019;
- à la baisse des charges d'exploitation liée à une diminution des charges liées aux risques divers en 2020 et s'élevant à 31 M\$;
- à des gains d'efficacité attribuables à l'amélioration du rendement d'exploitation et à une meilleure utilisation des actifs.

Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges qui varient en fonction du volume et la hausse de l'amortissement de 31 M\$ (compte non tenu du change).

Le bénéfice net du premier trimestre de 2020 s'est établi à 409 M\$, soit une baisse de 25 M\$, ou de 6 pour cent, par rapport au bénéfice net de 434 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette baisse s'explique principalement par une perte de change de 215 M\$ sur les titres d'emprunt libellés en dollars américains et les passifs au titre des contrats de location, comparativement à un gain de change de 45 M\$ enregistré à la période correspondante de 2019, et à une augmentation d'impôts attribuable au bénéfice imposable plus élevé, partiellement contrebalancée par une hausse du bénéfice d'exploitation.

Le bénéfice ajusté, défini dans les mesures non définies par les PCGR, où il fait l'objet d'un rapprochement à la présente rubrique 2, Rapport de gestion, s'est établi à 607 M\$ pour le premier trimestre de 2020, ce qui représente une hausse de 215 M\$, ou de 55 pour cent, par rapport au bénéfice ajusté de 392 M\$ inscrit pour la période correspondante de 2019. Cette hausse, surtout attribuable à une augmentation du bénéfice d'exploitation, a été contrebalancée en partie par une hausse des impôts résultant des bénéfices imposables plus élevés.

Résultat par action dilué

Le RPA dilué s'est établi à 2,98 \$ pour le premier trimestre de 2020, soit une baisse de 0,11 \$, ou de 4 pour cent, par rapport à un RPA dilué de 3,09 \$ pour la période correspondante de 2019. Cette baisse s'explique par la diminution du bénéfice net, contrebalancée en partie par un nombre moyen d'actions en circulation moins élevé en raison des rachats d'actions dans le cadre du programme de rachat d'actions de la Compagnie.

Le RPA dilué ajusté, défini dans les mesures non définies par les PCGR, où il fait l'objet d'un rapprochement à la présente rubrique 2, Rapport de gestion, a été de 4,42 \$ pour le premier trimestre de 2020, ce qui représente une hausse de 1,63 \$, ou de 58 pour cent, par rapport au RPA dilué ajusté de 2,79 \$ inscrit pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation s'explique par l'augmentation du bénéfice ajusté et la diminution du nombre moyen d'actions en circulation découlant du programme de rachat d'actions de la Compagnie.

Ratio d'exploitation

Le ratio d'exploitation indique le pourcentage des produits consacré à l'exploitation du chemin de fer. Une baisse du pourcentage dénote normalement une hausse de l'efficacité dans l'exploitation. Le ratio d'exploitation de la Compagnie s'est chiffré à 59,2 pour cent pour le premier trimestre de 2020, ce qui représente une amélioration de 1 010 points de base, contre 69,3 pour cent pour la période correspondant de 2019. Cette amélioration est surtout attribuable :

- à des dommages-intérêts liquidés, y compris des engagements d'achat ferme de volumes de clients, ainsi qu'à la hausse des prix de transport des marchandises;
- à des volumes plus élevés;
- aux répercussions des conditions hivernales plus difficiles en 2019;

- à une baisse des charges liées aux risques divers en 2020;
- à des gains d'efficacité attribuables à l'amélioration du rendement d'exploitation et à une meilleure utilisation des actifs.

Cette amélioration a été partiellement compensée par la hausse des amortissements.

Rendement des capitaux propres moyens et rendement ajusté du capital investi

Le rendement des capitaux propres moyens et le RCI ajusté sont des mesures de rendement utilisées par la direction pour déterminer dans quelle mesure la Compagnie utilise ses investissements à long terme de manière productive et représentent des indicateurs clés des décisions éclairées en ce qui concerne l'exploitation et les placements. Le RCI ajusté constitue également un critère de rendement important en vue de déterminer certains éléments du régime d'intéressement à long terme de la Compagnie.

Le rendement des capitaux propres moyens s'est établi à 35,1 pour cent pour la période de douze mois close le 31 mars 2020, une hausse de 430 points de base par rapport au RCMP de 30,8 pour cent pour la période de douze mois close le 31 mars 2019. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation du bénéfice net. Cette hausse a été compensée en partie par l'augmentation des capitaux propres moyens en raison de la hausse du bénéfice net cumulé, partiellement contrebalancée par l'incidence du programme de rachat d'actions de la Compagnie.

Le RCI ajusté s'est établi à 17,4 pour cent pour la période de douze mois close le 31 mars 2020, une hausse de 150 points de base par rapport au RCI ajusté de 15,9 pour cent pour la période de douze mois close le 31 mars 2019. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation du bénéfice d'exploitation. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par l'augmentation du capital moyen investi ajusté découlant principalement du bénéfice ajusté plus élevé, qui a été partiellement compensé par le programme de rachat d'actions de la Compagnie. Le RCI ajusté, une mesure non définie par les PCGR, est défini dans les mesures non définies par les PCGR, où il fait l'objet d'un rapprochement avec le rendement des capitaux propres moyens, la mesure la plus comparable calculée conformément aux PCGR, à la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Effet du change sur les résultats

Les fluctuations du change ont une incidence sur les résultats de la Compagnie, parce que les produits et les charges libellés en dollars américains sont convertis en dollars canadiens. Une baisse (hausse) du dollar canadien par rapport au dollar américain fait augmenter (baisser) les produits et les charges libellés en dollars américains. Au premier trimestre de 2020, l'incidence de l'appréciation du dollar américain s'est traduite par une augmentation du total des produits de 6 M\$, une hausse de 6 M\$ du total des charges d'exploitation et une hausse de 1 M\$ de la charge d'intérêts par rapport à la période correspondante de 2019.

Le 17 avril 2020, le cours acheteur à midi certifié aux fins des douanes par la Réserve fédérale des États-Unis, à New York, était de 1,00 \$ US = 1,40 \$ CA.

Les tableaux suivants présentent, pour les périodes indiquées, les taux de change moyens entre le dollar américain et le dollar canadien, exprimés en dollar canadien pour un dollar américain, les taux de change plafond et plancher ainsi que les taux de change à la clôture. Les taux de change moyens à la clôture des périodes indiquées sont calculés en fonction du taux de change en vigueur le dernier jour de chaque mois compris dans la période visée. Ces taux sont fondés sur le cours acheteur à midi certifié aux fins des douanes par la Réserve fédérale des États-Unis, à New York, publié dans le bulletin statistique H.10 du conseil de la Réserve fédérale.

Taux de change moyens (dollar canadien/dollar américain)	2020	2019
Trimestres clos les 31 mars	1,35 \$	1,33 \$

Taux de change à la clôture (dollar canadien/dollar américain)	2020	2019
Début de l'exercice – 1 ^{er} janvier	1,30 \$	1,36 \$
Fin du trimestre – 31 mars	1,41 \$	1,34 \$

**Trimestres clos les
31 mars**

Taux de change plafond et plancher (dollar canadien/dollar américain)	2020	2019
Plafond	1,45 \$	1,36 \$
Plancher	1,30 \$	1,31 \$

L'incidence du change sur le total des produits et des charges d'exploitation est analysée plus en détail à la rubrique 3, Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché, dans la partie « Risque de change ».

Effet des prix du carburant sur les résultats

L'effet des fluctuations des prix du carburant a une incidence sur les résultats de la Compagnie, car le carburant représente une tranche importante des charges d'exploitation du CP. Lorsque les prix du carburant fluctuent, ils ont une incidence sur les résultats, en raison du moment de la constatation des économies réalisées sur le programme d'ajustement au prix du carburant du CP. Le tableau ci-après indique les prix moyens du carburant pour le trimestre clos le 31 mars 2020 et la période correspondante de 2019.

Prix moyen du carburant (en dollars américains par gallon américain)	2020	2019
Trimestres clos les 31 mars	2,33 \$	2,40 \$

L'effet des prix du carburant sur les résultats comprend les effets de la taxe sur le carbone, des redevances et des obligations liées aux programmes de plafonnement et d'échange, perçues et payées, sur les produits et les charges.

Au cours du premier trimestre de 2020, l'effet favorable du prix du carburant sur le bénéfice d'exploitation a été de 12 M\$. La baisse des prix du carburant a entraîné une diminution de 11 M\$ du total des charges d'exploitation. Le moment de la constatation des économies réalisées sur le programme d'ajustement au prix du carburant du CP et les économies plus importantes à l'égard de la taxe sur le carbone, partiellement contrebalancées par la baisse des prix, ont fait grimper le total des produits de 1 M\$ comparativement à la période correspondante de 2019.

Effet du cours des actions sur les résultats

Les fluctuations du cours des actions ordinaires ont une incidence sur les charges d'exploitation de la Compagnie parce que les passifs à base d'actions sont évalués à la juste valeur. Les actions ordinaires de la Compagnie sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la New York Stock Exchange (« NYSE ») sous le symbole « CP ». Les tableaux suivants indiquent les cours d'ouverture et de clôture des actions ordinaires à la TSX et à la NYSE pour le trimestre clos le 31 mars 2020 et la période correspondante de 2019.

TSX (en dollars canadiens)	2020	2019
Cours d'ouverture des actions ordinaires aux 1 ^{er} janvier	331,03 \$	242,24 \$
Cours de clôture des actions ordinaires aux 31 mars	310,55 \$	275,34 \$
Variation du cours des actions ordinaires pour les trimestres clos les 31 mars	(20,48) \$	33,10 \$

NYSE (en dollars américains)	2020	2019
Cours d'ouverture des actions ordinaires aux 1 ^{er} janvier	254,95 \$	177,62 \$
Cours de clôture des actions ordinaires aux 31 mars	219,59 \$	206,03 \$
Variation du cours des actions ordinaires pour les trimestres clos les 31 mars	(35,36) \$	28,41 \$

Pour le premier trimestre de 2020, la variation du cours des actions ordinaires s'est traduite par une baisse de 17 M\$ de la charge de rémunération à base d'actions, contre une hausse de 13 M\$ pour la période correspondante de 2019.

L'incidence du cours des actions sur la rémunération à base d'actions est analysée plus en détail à la rubrique 3, Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché, dans la partie « Incidence des cours sur la rémunération à base d'actions ».

Produits d'exploitation

La Compagnie tire la plus grande partie de ses produits du transport de marchandises. Les variations des volumes de marchandises entraînent en général des variations correspondantes des produits tirés du transport de marchandises et de certaines charges variables, comme celles afférentes à la consommation de carburant, à la location du matériel et aux équipes. Les produits du trafic hors marchandises proviennent de la location de certains actifs, des services de manœuvres et de la conclusion d'autres ententes, notamment pour des services logistiques et des contrats avec des exploitants de services voyageurs.

Trimestres clos les 31 mars	2020	2019	Variation totale	% de variation	Variation ajustée (en %) au taux de change ²⁾
Produits tirés du transport de marchandises (en millions) ¹⁾	2 000 \$	1 726 \$	274 \$	16	15
Produits tirés du trafic hors marchandises (en millions)	43	41	2	5	5
Total des produits (en millions)	2 043 \$	1 767 \$	276 \$	16	15
Envois en wagons complets (en milliers)	690,6	635,6	55,0	9	s.o.
Tonnes-milles commerciales (en millions)	39 218	36 002	3 216	9	s.o.
Produits tirés du transport de marchandises par envoi en wagon complet (en dollars)	2 896 \$	2 716 \$	180 \$	7	6
Produits tirés du transport de marchandises par tonne-mille commerciale (en cents)	5,10	4,79	0,31	6	6

¹⁾ Les produits tirés du transport de marchandises comprennent des produits au titre du supplément carburant de 119 M\$ en 2020 et de 107 M\$ en 2019. Les produits au titre du supplément carburant comprennent les économies à l'égard de la taxe sur le carbone, des redevances et des obligations liées aux programmes de plafonnement et d'échange.

²⁾ La variation ajustée (en %) au taux de change n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR; il est donc peu probable qu'elle puisse être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. La variation ajustée (en %) du taux de change est définie dans les mesures non définies par les PCGR, où elle fait l'objet d'un rapprochement à la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Les **produits tirés du transport de marchandises** se sont chiffrés à 2 000 M\$ pour le premier trimestre de 2020, soit une augmentation de 274 M\$, ou de 16 pour cent, par rapport aux produits de 1 726 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation s'explique avant tout par une hausse des volumes de marchandises, mesurés en tonnes-milles commerciales, et une hausse des produits tirés du transport de marchandises par tonnes-milles commerciales.

Les **T-MC** (tonnes-milles commerciales) correspondent au déplacement d'une tonne de marchandises commerciales (c.-à-d. payantes) sur une distance d'un mille. Les T-MC mesurent le poids et la distance relatifs des marchandises transportées en service ferroviaire par la Compagnie. Pour le premier trimestre de 2020, les T-MC se sont établies à 39 218 millions, ce qui représente une hausse de 9 pour cent, par rapport à 36 002 millions pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation est attribuable principalement à une hausse des volumes de pétrole brut, du trafic intermodal et de céréales. Elle a été partiellement contrebalancée par la diminution des volumes de charbon canadien et de potasse.

Les **produits tirés du transport de marchandises par tonne mille commerciale** correspondent aux produits tirés du transport de marchandises par tonne de marchandises commerciales (c.-à-d. payantes) sur une distance d'un mille. Ils sont un indicateur de rendement. Les produits tirés du transport de marchandises par tonne mille commerciale se sont établis à 5,10 cents au premier trimestre de 2020, soit une augmentation de 0,31 cent, ou de 6 pour cent, par rapport à 4,79 cents pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation tient principalement aux dommages-intérêts liquidés, dont les engagements d'achat ferme de volumes de clients, ainsi qu'à la hausse des prix du transport.

Les **envois en wagons complets** sont définis comme étant les chargements payants de conteneurs et de wagons. Les envois en wagons complets se sont établis à 690,6 milliers au premier trimestre de 2020, soit une augmentation de 55,0 milliers, ou de 9 pour cent, par rapport à 635,6 milliers pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation tient surtout à l'accroissement des volumes du trafic intermodal, de pétrole brut et de céréales. Cette hausse a été partiellement compensée par la diminution des volumes de charbon canadien.

Les **produits tirés du transport de marchandises par envoi en wagon complet** sont définis comme étant les produits tirés du transport de marchandises par chargement payant de conteneurs ou de wagons. Ils sont un indicateur de rendement. Les produits tirés du transport de marchandises par envoi en wagon complet ont totalisé 2 896 \$ au premier trimestre de 2020, soit une hausse de 180 \$, ou de 7 pour cent, par rapport à 2 716 \$ pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation tient principalement aux dommages-intérêts liquidés, dont les engagements d'achat ferme de volumes de clients, ainsi qu'à la hausse des prix du transport.

Les **produits tirés du trafic hors marchandises** se sont chiffrés à 43 M\$ pour le premier trimestre de 2020, soit une augmentation de 2 M\$, ou de 5 pour cent, par rapport aux produits de 41 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation découle surtout de la hausse des produits générés par les services logistiques et les services de manœuvres.

Programme d'ajustement au prix du carburant

Les produits tirés du transport de marchandises comprennent les produits au titre du supplément carburant associés au programme d'ajustement au prix du carburant du CP, qui prévoit un mécanisme d'ajustement en fonction des fluctuations des prix du carburant et qui contribue à atténuer l'incidence de la montée de ces prix. Le supplément est facturé aux expéditeurs au moyen de tarifs et aux termes de contrats, conformément à des lignes directrices convenues. Ce programme comprend les économies à l'égard de la taxe sur le carbone, des redevances et des obligations liées aux programmes de plafonnement et d'échange. Les produits tirés du transport de marchandises comprennent les produits tirés du supplément carburant de 119 M\$ pour le premier trimestre de 2020, soit une hausse de 12 M\$, ou de 11 pour cent, par rapport aux produits de 107 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette hausse est principalement attribuable au moment de la constatation des économies réalisées sur le programme d'ajustement au prix du carburant du CP et à l'augmentation des volumes et des économies réalisées à l'égard de la taxe sur le carbone. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par la baisse du prix du carburant.

Secteurs d'activité

Céréales

Trimestres clos les 31 mars	2020	2019	Variation totale	% de variation	Variation ajustée (en %) au taux de change ¹⁾
Produits tirés du transport de marchandises (en millions)	418 \$	380 \$	38 \$	10	10
Envois en wagons complets (en milliers)	100,6	92,8	7,8	8	s.o.
Tonnes-milles commerciales (en millions)	9 016	8 352	664	8	s.o.
Produits tirés du transport de marchandises par envoi en wagon complet (en dollars)	4 155 \$	4 089 \$	66 \$	2	1
Produits tirés du transport de marchandises par tonne-mille commerciale (en cents)	4,64	4,55	0,09	2	2

¹⁾ La variation ajustée (en %) au taux de change n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR; il est donc peu probable qu'elle puisse être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. La variation ajustée (en %) au taux de change est définie dans les mesures non définies par les PCGR, où elle fait l'objet d'un rapprochement à la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Les produits tirés du transport des céréales ont totalisé 418 M\$ pour le premier trimestre de 2020, soit une augmentation de 38 M\$, ou de 10 pour cent, par rapport aux produits de 380 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette hausse s'explique surtout par l'augmentation des volumes de céréales canadiennes acheminés vers Vancouver et Montréal et des produits tirés du transport de marchandises par tonne-mille commerciale. Cette augmentation a été compensée en partie par une baisse des volumes de soya en provenance des États-Unis acheminés vers la côte nord-ouest du Pacifique. Les produits tirés du transport de marchandises par tonne-mille commerciale ont augmenté en raison de la hausse des prix du transport, essentiellement pour les céréales canadiennes réglementées.

Charbon

Trimestres clos les 31 mars	2020	2019	Variation totale	% de variation	Variation ajustée (en %) au taux de change ¹⁾
Produits tirés du transport de marchandises (en millions)	150 \$	158 \$	(8) \$	(5)	(5)
Envois en wagons complets (en milliers)	63,8	70,4	(6,6)	(9)	s.o.
Tonnes-milles commerciales (en millions)	4 435	5 232	(797)	(15)	s.o.
Produits tirés du transport de marchandises par envoi en wagon complet (en dollars)	2 351 \$	2 237 \$	114 \$	5	5
Produits tirés du transport de marchandises par tonne-mille commerciale (en cents)	3,38	3,01	0,37	12	12

¹⁾ La variation ajustée (en %) au taux de change n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR; il est donc peu probable qu'elle puisse être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. La variation ajustée (en %) au taux de change est définie dans les mesures non définies par les PCGR, où elle fait l'objet d'un rapprochement à la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Les produits tirés du transport du charbon ont totalisé 150 M\$ pour le premier trimestre de 2020, soit une baisse de 8 M\$, ou de 5 pour cent, par rapport aux produits de 158 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette diminution découle surtout de la baisse des volumes du charbon canadien imputable à des difficultés dans la chaîne d'approvisionnement dans les ports. Cette baisse a été compensée en partie par une hausse des produits tirés du transport de marchandises par tonne-mille commerciale découlant des hausses des prix du transport de marchandises. Les T-MC ont diminué davantage que les envois en wagons complets, en raison de la baisse de la proportion des volumes de charbon canadien acheminés vers le port de Vancouver, qui sont transportés sur de plus longues distances.

Potasse

Trimestres clos les 31 mars	2020	2019	Variation totale	% de variation	Variation ajustée (en %) au taux de change ¹⁾
Produits tirés du transport de marchandises (en millions)	112 \$	114 \$	(2) \$	(2)	(2)
Envois en wagons complets (en milliers)	36,4	37,9	(1,5)	(4)	s.o.
Tonnes-milles commerciales (en millions)	4 138	4 573	(435)	(10)	s.o.
Produits tirés du transport de marchandises par envoi en wagon complet (en dollars)	3 077 \$	2 996 \$	81 \$	3	3
Produits tirés du transport de marchandises par tonne-mille commerciale (en cents)	2,71	2,48	0,23	9	9

¹⁾ La variation ajustée (en %) au taux de change n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR; il est donc peu probable qu'elle puisse être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. La variation ajustée (en %) au taux de change est définie dans les mesures non définies par les PCGR, où elle fait l'objet d'un rapprochement à la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Les produits tirés du transport de la potasse ont été de 112 M\$ pour le premier trimestre de 2020, soit une baisse de 2 M\$, ou de 2 pour cent, par rapport aux produits de 114 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette baisse s'explique essentiellement par la diminution des volumes d'exportations de potasse attribuable à l'impasse des négociations relatives à des contrats internationaux. Cette baisse a été compensée en partie par une hausse des produits tirés du transport de marchandises par tonne-mille commerciale découlant des hausses des prix du transport de marchandises. Les T-MC ont diminué davantage que les envois en wagons complets, en raison de la baisse de la proportion des volumes d'exportation acheminés vers le port de Vancouver, qui sont transportés sur de plus longues distances.

Engrais et soufre

Trimestres clos les 31 mars	2020	2019	Variation totale	% de variation	Variation ajustée (en %) au taux de change ¹⁾
Produits tirés du transport de marchandises (en millions)	70 \$	57 \$	13 \$	23	21
Envois en wagons complets (en milliers)	15,1	13,7	1,4	10	s.o.
Tonnes-milles commerciales (en millions)	1 095	902	193	21	s.o.
Produits tirés du transport de marchandises par envoi en wagon complet (en dollars)	4 636 \$	4 197 \$	439 \$	10	9
Produits tirés du transport de marchandises par tonne-mille commerciale (en cents)	6,39	6,38	0,01	—	(1)

¹⁾ La variation ajustée (en %) au taux de change n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR; il est donc peu probable qu'elle puisse être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. La variation ajustée (en %) au taux de change est définie dans les mesures non définies par les PCGR, où elle fait l'objet d'un rapprochement à la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Les produits tirés du transport des engrais et du soufre ont totalisé 70 M\$ pour le premier trimestre de 2020, soit une augmentation de 13 M\$, ou de 23 pour cent, par rapport aux produits de 57 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation s'explique principalement par l'accroissement des volumes d'engrais secs et d'engrais humides. Les T-MC ont augmenté davantage que les envois en wagons complets en raison de la hausse de la proportion des volumes d'engrais humides acheminés de l'Alberta vers l'Iowa, qui sont transportés sur de longues distances.

Produits forestiers

Trimestres clos les 31 mars	2020	2019	Variation totale	% de variation	Variation ajustée (en %) au taux de change ¹⁾
Produits tirés du transport de marchandises (en millions)	78 \$	73 \$	5 \$	7	7
Envois en wagons complets (en milliers)	18,1	17,1	1,0	6	s.o.
Tonnes-milles commerciales (en millions)	1 277	1 179	98	8	s.o.
Produits tirés du transport de marchandises par envoi en wagon complet (en dollars)	4 309 \$	4 288 \$	21 \$	—	—
Produits tirés du transport de marchandises par tonne-mille commerciale (en cents)	6,11	6,23	(0,12)	(2)	(2)

¹⁾ La variation ajustée (en %) au taux de change n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR; il est donc peu probable qu'elle puisse être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. La variation ajustée (en %) au taux de change est définie dans les mesures non définies par les PCGR, où elle fait l'objet d'un rapprochement à la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Les produits tirés du transport de produits forestiers ont totalisé 78 M\$ pour le premier trimestre de 2020, soit une augmentation de 5 M\$, ou de 7 pour cent, par rapport aux produits de 73 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation s'explique principalement par l'accroissement des volumes de bois d'œuvre et de panneaux. Les produits tirés du transport de marchandises par tonne-mille commerciale ont diminué en raison de la hausse de la proportion des expéditions de panneaux de l'est du Canada vers les États-Unis sur de plus longues distances.

Énergie, produits chimiques et plastiques

Trimestres clos les 31 mars	2020	2019	Variation totale	% de variation	Variation ajustée (en %) au taux de change ¹⁾
Produits tirés du transport de marchandises (en millions)	491 \$	315 \$	176 \$	56	55
Envois en wagons complets (en milliers)	101,8	78,8	23,0	29	s.o.
Tonnes-milles commerciales (en millions)	8 849	6 359	2 490	39	s.o.
Produits tirés du transport de marchandises par envoi en wagon complet (en dollars)	4 823 \$	3 998 \$	825 \$	21	20
Produits tirés du transport de marchandises par tonne-mille commerciale (en cents)	5,55	4,96	0,59	12	12

¹⁾ La variation ajustée (en %) au taux de change n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR; il est donc peu probable qu'elle puisse être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. La variation ajustée (en %) au taux de change est définie dans les mesures non définies par les PCGR, où elle fait l'objet d'un rapprochement à la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Les produits tirés du transport de produits énergétiques, de produits chimiques et de plastiques ont totalisé 491 M\$ pour le premier trimestre de 2020, en hausse de 176 M\$, ou de 56 pour cent, par rapport aux produits de 315 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation s'explique avant tout par une hausse des volumes de pétrole brut et des produits tirés du transport de marchandises par tonne-mille commerciale. L'augmentation des produits tirés du transport de marchandises par tonne-mille commerciale est principalement attribuable à des dommages-intérêts liquidés, y compris des engagements d'achat ferme de volumes de clients, ainsi qu'à la hausse des prix du transport. Les T-MC ont augmenté davantage que les envois en wagons complets en raison de la hausse de la proportion des expéditions de pétrole brut sur de longues distances vers Kansas City, au Missouri.

Métaux, produits miniers et produits de consommation

Trimestres clos les 31 mars	2020	2019	Variation totale	% de variation	Variation ajustée (en %) au taux de change ¹⁾
Produits tirés du transport de marchandises (en millions)	189 \$	173 \$	16 \$	9	9
Envois en wagons complets (en milliers)	58,2	53,5	4,7	9	s.o.
Tonnes-milles commerciales (en millions)	2 771	2 448	323	13	s.o.
Produits tirés du transport de marchandises par envoi en wagon complet (en dollars)	3 247 \$	3 239 \$	8 \$	—	—
Produits tirés du transport de marchandises par tonne-mille commerciale (en cents)	6,82	7,07	(0,25)	(4)	(4)

¹⁾ La variation ajustée (en %) au taux de change n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR; il est donc peu probable qu'elle puisse être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. La variation ajustée (en %) au taux de change est définie dans les mesures non définies par les PCGR, où elle fait l'objet d'un rapprochement à la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Les produits tirés du transport des métaux, des produits miniers et des produits de consommation se sont chiffrés à 189 M\$ pour le premier trimestre de 2020, soit une augmentation de 16 M\$, ou de 9 pour cent, par rapport aux produits de 173 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation s'explique essentiellement par une hausse des volumes de sable de fracturation, de granulats et d'acier. Les produits tirés du transport de marchandises par tonne-mille commerciale ont diminué en raison de la hausse des expéditions de sable de fracturation vers Bakken sur de plus longues distances.

Produits automobiles

Trimestres clos les 31 mars	2020	2019	Variation totale	% de variation	Variation ajustée (en %) au taux de change ¹⁾
Produits tirés du transport de marchandises (en millions)	87 \$	76 \$	11 \$	14	13
Envois en wagons complets (en milliers)	28,2	25,1	3,1	12	s.o.
Tonnes-milles commerciales (en millions)	326	335	(9)	(3)	s.o.
Produits tirés du transport de marchandises par envoi en wagon complet (en dollars)	3 085 \$	3 048 \$	37 \$	1	1
Produits tirés du transport de marchandises par tonne-mille commerciale (en cents)	26,69	22,84	3,85	17	16

¹⁾ La variation ajustée (en %) au taux de change n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR; il est donc peu probable qu'elle puisse être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. La variation ajustée (en %) au taux de change est définie dans les mesures non définies par les PCGR, où elle fait l'objet d'un rapprochement à la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Les produits tirés du transport de produits automobiles ont totalisé 87 M\$ pour le premier trimestre de 2020, soit une augmentation de 11 M\$, ou de 14 pour cent, par rapport aux produits de 76 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des produits tirés du transport de marchandises par tonne mille commerciale. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse des volumes de Vancouver vers l'est du Canada. Les produits tirés du transport de marchandises par tonne-mille commerciale ont augmenté en raison de la hausse des prix du transport. Les envois en wagons complets ont augmenté tandis que les T-MC ont diminué, en raison de la hausse des volumes d'expéditions sur de courtes distances dans le sud de l'Ontario.

Trafic intermodal

Trimestres clos les 31 mars	2020	2019	Variation totale	% de variation	Variation ajustée (en %) au taux de change ¹⁾
Produits tirés du transport de marchandises (en millions)	405 \$	380 \$	25 \$	7	6
Envois en wagons complets (en milliers)	268,4	246,3	22,1	9	s.o.
Tonnes-milles commerciales (en millions)	7 311	6 622	689	10	s.o.
Produits tirés du transport de marchandises par envoi en wagon complet (en dollars)	1 509 \$	1 542 \$	(33) \$	(2)	(2)
Produits tirés du transport de marchandises par tonne-mille commerciale (en cents)	5,54	5,74	(0,20)	(3)	(4)

¹⁾ La variation ajustée (en %) au taux de change n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR; il est donc peu probable qu'elle puisse être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. La variation ajustée (en %) au taux de change est définie dans les mesures non définies par les PCGR, où elle fait l'objet d'un rapprochement à la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Les produits tirés du trafic intermodal ont totalisé 405 M\$ pour le premier trimestre de 2020, soit une augmentation de 25 M\$, ou de 7 pour cent, par rapport aux produits de 380 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation est principalement attribuable à l'intégration d'un nouveau transporteur maritime international et à la hausse des volumes intérieurs dans les secteurs de l'alimentation et du commerce de gros. Les produits tirés du transport de marchandises par tonne-mille commerciale ont diminué en raison de la hausse de la proportion des volumes dans le secteur du trafic intermodal en régime international.

Charges d'exploitation

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	2020	2019	Variation totale	% de variation	Variation ajustée (en %) au taux de change ¹⁾
Rémunération et charges sociales	398 \$	406 \$	(8) \$	(2)	(2)
Carburant	212	209	3	1	—
Matières	59	57	2	4	4
Location de matériel	36	35	1	3	3
Amortissements	192	160	32	20	19
Services achetés et autres	312	357	(45)	(13)	(13)
Total des charges d'exploitation	1 209 \$	1 224 \$	(15) \$	(1)	(2)

¹⁾ La variation ajustée (en %) au taux de change n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR; il est donc peu probable qu'elle puisse être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. La variation ajustée (en %) au taux de change est définie dans les mesures non définies par les PCGR, où elle fait l'objet d'un rapprochement à la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Les charges d'exploitation du premier trimestre de 2020 se sont établies à 1 209 M\$, ce qui représente une baisse de 15 M\$ par rapport aux charges de 1 224 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette baisse est surtout attribuable :

- aux répercussions des conditions hivernales plus difficiles en 2019;
- à la baisse des charges d'exploitation associée à une diminution des charges liées aux risques divers en 2020 et s'élevant à 31 M\$;
- aux gains d'efficacité attribuables à l'amélioration du rendement d'exploitation et à une meilleure utilisation des actifs;
- à la diminution de la charge de rémunération à base d'actions de 23 M\$.

Cette baisse a été contrebalancée en partie par :

- l'augmentation des charges qui varient en fonction du volume;
- la hausse de l'amortissement de 31 M\$ (compte non tenu du change);
- l'inflation des coûts.

Rémunération et charges sociales

Les charges de rémunération et charges sociales comprennent les salaires, les avantages sociaux et la rémunération à base d'actions des employés. Les charges de rémunération et les charges sociales ont totalisé 398 M\$ pour le premier trimestre de 2020, ce qui représente une baisse de 8 M\$, ou de 2 pour cent, par rapport aux 406 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette baisse est surtout attribuable :

- à la baisse de la charge de rémunération à base d'actions de 23 M\$, qui s'explique principalement par la diminution du cours des actions;
- aux gains d'efficacité de la main-d'œuvre;
- aux répercussions des conditions hivernales d'exploitation plus difficiles imputables à des inefficacités opérationnelles et à l'augmentation des services d'entretien des voies au premier trimestre de 2019.

Cette baisse a été contrebalancée en partie par :

- la hausse des charges qui varient en fonction du volume, en raison de l'augmentation de la charge de travail mesurée en T-MB;
- l'effet de la montée des salaires et des charges sociales;
- l'augmentation de 8 M\$ des coûts des services rendus au titre des régimes de retraite;
- la hausse de la rémunération incitative.

Carburant

Les charges de carburant correspondent principalement au coût du carburant utilisé par les locomotives et comprennent les taxes provinciales, étatiques et fédérales sur le carburant. Les charges de carburant se sont chiffrées à 212 M\$ pour le premier trimestre de 2020, ce qui représente une augmentation de 3 M\$, ou de 1 pour cent, par rapport à 209 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation est essentiellement imputable à un accroissement de la charge de travail, mesurée en T-MB, et à l'effet défavorable de 2 M\$ des fluctuations du change. L'augmentation a été contrebalancée en partie par l'effet favorable de 11 M\$ de la baisse des prix du carburant et par une amélioration du rendement du carburant d'environ 4 pour cent attribuable à de meilleures conditions d'exploitation hivernales et à une amélioration de la productivité des trains.

Matières

Les charges liées aux matières comprennent le coût des matières servant à l'entretien des voies, des locomotives, des wagons et des bâtiments, ainsi qu'à la maintenance des logiciels. Les charges liées aux matières ont totalisé 59 M\$ au premier trimestre de 2020, ce qui représente une hausse de 2 M\$, ou de 4 pour cent, par rapport à 57 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette hausse est attribuable à une augmentation des activités d'entretien des locomotives et des wagons. Elle a été contrebalancée en partie par une diminution des coûts du matériel liée aux conditions météorologiques et par des économies plus importantes réalisées sur l'entretien des wagons de chemins de fer étrangers.

Location de matériel

Les charges de location de matériel comprennent les frais associés à l'utilisation de wagons, de matériel intermodal et de locomotives appartenant à d'autres compagnies de chemin de fer, déduction faite des revenus de location reçus d'autres chemins de fer pour l'utilisation du matériel du CP. Les charges de location de matériel ont totalisé 36 M\$ pour le premier trimestre de 2020, ce qui représente une augmentation de 1 M\$, ou de 3 pour cent, par rapport à 35 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation tient principalement à une plus grande utilisation des wagons groupés résultant d'une hausse des volumes.

Amortissements

La charge d'amortissement représente la charge qui résulte de l'utilisation de la voie ferrée et de l'infrastructure, des bâtiments, du matériel roulant, des systèmes informatiques et d'autres biens amortissables. La charge d'amortissement a totalisé 192 M\$ pour le premier trimestre de 2020, ce qui représente une hausse de 32 M\$, ou de 20 pour cent, par rapport à la charge de 160 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des biens amortissables et à l'incidence d'études sur l'amortissement et d'autres ajustements en 2019.

Services achetés et autres

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	2020	2019	Variation totale	% de variation
Soutien et installations	75 \$	71 \$	4 \$	6
Voies et exploitation	75	75	—	—
Trafic intermodal	56	56	—	—
Matériel	30	32	(2)	(6)
Risques divers	39	69	(30)	(43)
Impôts fonciers	36	36	—	—
Autres	5	18	(13)	(72)
Vente de terrains	(4)	—	(4)	—
Total – Services achetés et autres	312 \$	357 \$	(45) \$	(13)

Les services achetés et autres regroupent un large éventail de charges externes, dont les charges liées aux installations communes, les réclamations pour préjudices et dommages personnels, les coûts liés à des mesures environnementales correctives, les taxes foncières, les honoraires des contractuels et des experts-conseils, l'assurance et les gains à la vente de terrains. Les services achetés et autres ont totalisé 312 M\$ au premier trimestre de 2020, ce qui représente une baisse de 45 M\$, ou de 13 pour cent, par rapport à 357 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette baisse est surtout attribuable :

- à la baisse des charges découlant de la diminution du nombre et de la gravité des incidents; ces charges ont été inscrites au poste « Risques divers »;
- à la baisse de 10 M\$ de la charge associée à des éventualités, figurant au poste « Autres »;
- à la baisse des coûts d'enlèvement de la neige et d'autres coûts connexes liés aux conditions météorologiques inscrits aux postes « Voies et exploitation » et « Trafic intermodal »;
- à un gain de 4 M\$ à la vente de terrains.

Cette baisse a été contrebalancée en partie par l'augmentation des charges qui varient en fonction du volume et par l'effet défavorable de 2 M\$ des fluctuations du change.

Autres postes de résultats

Autres charges (produits)

Les autres charges (produits) se composent des gains et des pertes découlant de l'effet des fluctuations du change sur les titres d'emprunt et sur les passifs au titre des contrats de location, du fonds de roulement, des coûts associés au financement, des coûts liés aux actionnaires, de la quote-part des bénéfices et d'autres dépenses hors exploitation. Les autres charges se sont établies à 211 M\$ pour le premier trimestre de 2020, par rapport à des produits de 47 M\$ pour la période correspondante de 2019, ce qui représente une variation de 258 M\$, ou de 549 pour cent. Cette variation s'explique principalement par une perte de change de 215 M\$ sur les titres d'emprunt libellés en dollars américains et les passifs au titre des contrats de location, comparativement à un gain de change de 45 M\$ pour la période correspondante de 2019.

Les écarts du change sur les titres d'emprunt et les passifs au titre des contrats de location sont analysés plus en détail dans les mesures non définies par les PCGR dans la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Autres composantes des économies nettes des avantages pour la période

Pour le premier trimestre de 2020, les autres composantes des économies nettes se sont élevées à 85 M\$, contre 97 M\$ pour la période correspondante de 2019, ce qui représente une diminution de 12 M\$, ou de 12 pour cent. Cette diminution s'explique principalement par l'augmentation de la perte actuarielle nette constatée.

Charge d'intérêts, montant net

Le montant net de la charge d'intérêts comprend les intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location-financement. Le montant net de la charge d'intérêts s'est chiffré à 114 M\$ pour le premier trimestre de 2020, demeurant inchangé par rapport à la période correspondante de 2019. Ce résultat s'explique principalement par la diminution nette de 4 M\$ de la charge d'intérêts attribuable aux taux d'intérêt effectifs plus bas obtenus grâce au refinancement de la dette par la Compagnie en 2019 et en 2020 et est contrebalancé par une hausse de 3 M\$ de la charge d'intérêts sur les effets de commerce et par l'effet défavorable de 1 M\$ des fluctuations du change.

Charge d'impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices s'est établie à 185 M\$ pour le premier trimestre de 2020, ce qui représente une hausse de 46 M\$, ou de 33 pour cent, par rapport à 139 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation est attribuable à la hausse des bénéfices imposables par rapport à la période correspondante de 2019.

Le taux d'imposition effectif pour le premier trimestre de 2020, compte tenu des éléments ponctuels, a été de 31,10 pour cent par rapport à 24,24 pour cent pour la période correspondante de 2019. Le taux d'imposition effectif pour le premier trimestre de 2020, compte non tenu des éléments ponctuels, a été de 25,00 pour cent par rapport à 25,75 pour cent pour la période correspondante de 2019. Cette diminution du taux d'imposition effectif, compte non tenu des éléments ponctuels, s'explique

principalement par une baisse du taux d'imposition sur le revenu des sociétés de l'Alberta et le crédit fédéral d'entretien de la voie des États-Unis de 2020.

La Compagnie prévoit que le taux d'imposition effectif annualisé sera de 25,00 pour cent en 2020. Les prévisions de la Compagnie concernant le taux d'imposition effectif annualisé pour 2020 reposent sur certaines hypothèses au sujet d'événements et de faits nouveaux qui pourraient se produire ou ne pas se produire, ou dont l'effet pourrait être annulé entièrement ou partiellement par d'autres événements et faits nouveaux. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique 1A, Facteurs de risque, dans le rapport annuel 2019 du CP sur formulaire 10-K.

Capital-actions

Au 20 avril 2020, soit la dernière date à laquelle il était possible d'établir les données, la Compagnie comptait 135 631 754 actions ordinaires émises et en circulation et aucune action privilégiée émise et en circulation pour 13 874 porteurs inscrits d'actions ordinaires. En outre, le CP a un Régime incitatif d'options sur actions pour les cadres (« RIOAC »), en vertu duquel des options d'achat d'actions sont attribuées à des dirigeants et employés clés aux fins d'achat d'actions ordinaires. Chaque option attribuée peut être exercée pour obtenir une action ordinaire. Au 20 avril 2020, 1 539 376 options étaient en cours aux termes du RIOAC ainsi que des contrats d'options distincts conclus avec M. Keith Creel. Il y avait 898 748 options disponibles aux fins d'attribution future en vertu du RIOAC de la Compagnie. Le CP maintient un régime d'options sur actions pour les administrateurs, en vertu duquel des options sont attribuées aux administrateurs aux fins d'achat d'actions ordinaires. Il n'y a pas d'options en circulation en vertu du régime d'options sur actions pour les administrateurs, pour lequel 340 000 options sont disponibles aux fins d'attribution dans l'avenir.

Situation de trésorerie et sources de financement

La Compagnie est d'avis qu'elle dispose de suffisamment de trésorerie et d'équivalents, dans le cours normal des activités, pour assurer son exploitation courante et honorer les obligations inscrites dans les tableaux des engagements contractuels figurant à la section « Engagements contractuels » de la présente rubrique 2, Rapport de gestion. La Compagnie n'observe ni ne prévoit de fluctuation de ses liquidités qui serait susceptible de provoquer une insuffisance de fonds. Les principales sources de liquidités de la Compagnie comprennent sa trésorerie et ses équivalents, son programme d'effets de commerce, ses facilités bilatérales de lettres de crédit et sa facilité de crédit renouvelable.

Au 31 mars 2020, la trésorerie et les équivalents de la Compagnie s'établissaient à 247 M\$ par rapport à 133 M\$ au 31 décembre 2019.

Au 31 mars 2020, la Compagnie avait prélevé un montant de 100 M\$ US sur sa facilité de crédit renouvelable (néant au 31 décembre 2019), qui représentait alors un montant total disponible de 1,3 G\$ US. L'entente impose à la Compagnie le respect d'une clause restrictive financière relative à la facilité de crédit. Au 31 mars 2020, la Compagnie respectait toutes les conditions des ententes de facilité de crédit ainsi que cette clause restrictive financière.

La Compagnie a établi un programme d'effets de commerce qui lui permet d'émettre des effets de commerce pour un capital global maximal de 1,0 G\$ US sous forme de billets à ordre non garantis. Ce programme d'effets de commerce est adossé à la facilité de crédit renouvelable. Au 31 mars 2020, les emprunts sous forme d'effets de commerce totalisaient 20 M\$ US par rapport à 397 M\$ US au 31 décembre 2019.

Au 31 mars 2020, aux termes de ses facilités bilatérales de lettres de crédit, la Compagnie avait prélevé un montant de 85 M\$ en lettres de crédit sur un montant total disponible de 300 M\$, ce qui est semblable au montant de 80 M\$ prélevé en lettres de crédit sur un montant total disponible de 300 M\$ au 31 décembre 2019. En vertu de ses facilités bilatérales de lettres de crédit, la Compagnie a l'option de présenter des garanties sous la forme de trésorerie et d'équivalents, correspondant au moins à la valeur nominale de la lettre de crédit émise. Au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, la Compagnie n'a inscrit aucun montant en garantie au titre des facilités bilatérales de lettres de crédit.

Les indicateurs de situation de trésorerie et de sources de financement de la Compagnie sont décrits dans le compte rendu des activités d'exploitation, d'investissement et de financement qui suit.

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont totalisé 489 M\$ pour le premier trimestre de 2020, ce qui représente une hausse de 76 M\$ par rapport aux flux de 413 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette hausse s'explique surtout par l'augmentation des bénéfices générateurs de trésorerie. Elle a été contrebalancée en partie par une diminution des sommes reçues de clients avant la prestation de certains services durant le premier trimestre de 2020, par rapport à la période correspondante de 2019.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 362 M\$ pour le premier trimestre de 2020, ce qui représente une augmentation de 143 M\$ par rapport à 219 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des entrées d'immobilisations corporelles durant le premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019.

Flux de trésorerie disponibles

Pour le premier trimestre de 2020, le CP a généré des flux de trésorerie disponibles positifs de 158 M\$, en baisse de 35 M\$, par rapport aux flux de trésorerie disponibles positifs de 193 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette baisse est principalement attribuable à la hausse des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement, en raison de l'augmentation des entrées d'immobilisations corporelles. Elle a été contrebalancée en partie par l'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

Les flux de trésorerie disponibles sont sensibles aux fluctuations saisonnières ainsi qu'à d'autres facteurs, dont l'importance des programmes d'investissement de la Compagnie. Les flux de trésorerie disponibles sont définis dans les mesures non définies par les PCGR, où ils font l'objet d'un rapprochement à la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont totalisé 44 M\$ pour le premier trimestre de 2020, ce qui représente une baisse de 142 M\$ par rapport aux flux de 98 M\$ provenant des activités de financement pour la période correspondante de 2019. Cette diminution est principalement attribuable au remboursement net d'effets de commerce et à une hausse des paiements destinés au rachat d'actions dans le cadre du programme de rachat d'actions de la Compagnie durant le premier trimestre de 2020. Cette baisse a été contrebalancée en partie par l'émission de 500 M\$ US de billets à 2,050 pour cent échéant le 5 mars 2030 et de 300 M\$ de billets à 3,050 pour cent échéant le 9 mars 2050, de même que par une augmentation des emprunts à court terme au premier trimestre de 2020. En comparaison, 400 M\$ de billets à 3,150 pour cent échéant le 13 mars 2029 ont été émis pour la période correspondante de 2019.

Mesure du crédit

Les notations de crédit fournissent des renseignements relativement aux activités d'exploitation et aux liquidités de la Compagnie et ont une incidence sur la capacité de la Compagnie d'obtenir du financement à court terme et à long terme, ou sur le coût du financement.

Une notation de crédit de moyenne qualité est une mesure importante pour évaluer la capacité de la Compagnie à maintenir l'accès à des sources de financement public et pour réduire au minimum le coût du capital. Elle touche aussi la capacité de la Compagnie à prendre part à des activités commerciales garanties dans une optique de rentabilité.

Les notations et les perspectives de crédit sont établies selon les méthodologies employées par les agences de notation et peuvent varier de temps à autre pour faire état de leur appréciation du CP. Leur appréciation est tributaire de nombreux facteurs, y compris, sans s'y limiter, la situation financière et les liquidités de la Compagnie, ainsi que des facteurs externes indépendants de la volonté de la Compagnie.

Au 31 mars 2020, Standard & Poor's Ratings Services (« Standard & Poor's ») et Moody's Investor Service (« Moody's ») ont maintenu les notations de crédit que le CP avait obtenues au 31 décembre 2019.

Dette à long terme		Perspectives	
Standard & Poor's			
Notation de crédit à long terme	BBB+	stable	
Titres d'emprunt garantis de premier rang	A	stable	
Titres d'emprunt non garantis de premier rang	BBB+	stable	
Moody's			
Titres d'emprunt non garantis de premier rang	Baa1	stable	
Programme d'effets de commerce			
Standard & Poor's	A-2	s.o.	
Moody's	P-2	s.o.	

¹⁾ Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations d'achat, de conservation ou de vente de titres et ne tiennent pas compte du cours des titres précis ni de leur pertinence pour un investisseur donné. Les notations de crédit sont établies selon les méthodologies employées par les agences de notation, qui peuvent les réviser ou les retirer en tout temps.

Ratios financiers

Le ratio dette à long terme/bénéfice net pour les périodes de douze mois closes les 31 mars 2020 et 2019 s'est établi respectivement à 4,2 et 4,4. La baisse découle surtout de la hausse du bénéfice net, contrebalancée en partie par l'augmentation de la dette.

Le ratio de la dette nette ajustée/bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») ajusté pour les périodes de douze mois closes les 31 mars 2020 et 2019 s'est établi respectivement à 2,5 et à 2,6. Ce recul est essentiellement attribuable à la hausse du BAIIA ajusté, compensée en partie par l'augmentation de la dette nette ajustée au 31 mars 2020. Le ratio dette nette ajustée/BAIIA ajusté est défini dans les mesures non définies par les PCGR, où il fait l'objet d'un rapprochement avec le ratio dette à long terme/bénéfice net, la mesure la plus comparable calculée conformément aux PCGR, à la présente rubrique 2, Rapport de gestion. À long terme, le CP vise un ratio de la dette nette ajustée/BAIIA ajusté de 2,0 à 2,5.

Même si le CP a présenté une mesure cible non définie par les PCGR (ratio de la dette nette ajustée/BAIIA ajusté), la direction n'est pas en mesure de rapprocher, sans effort déraisonnable, la mesure du ratio cible de la dette nette ajustée au BAIIA ajusté et la mesure définie par les PCGR la plus comparable (ratio dette à long terme/bénéfice net), en raison de facteurs inconnus et de l'incertitude liée aux résultats futurs. Ces facteurs inconnus peuvent comprendre des opérations imprévues de valeur importante. Au cours des dernières années, le CP a comptabilisé d'importantes pertes de valeur à l'égard d'actifs, des coûts de transition au sein de la direction liés aux hauts dirigeants et des éléments fiscaux ponctuels. Ces importantes opérations imprévues ou d'autres opérations semblables ont une incidence sur le bénéfice net, mais peuvent être exclues du BAIIA ajusté du CP. De plus, le taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien est imprévisible et peut avoir une incidence considérable sur les résultats présentés du CP, mais peut être exclu du BAIIA ajusté du CP. Plus particulièrement, le CP exclut du BAIIA ajusté l'incidence de la conversion des devises de la dette, des passifs au titre des contrats de location, des intérêts et des impôts de la Compagnie. Il y a lieu de se reporter aux énoncés prospectifs de la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Mesures non définies par les PCGR

La Compagnie présente de l'information sur des mesures non définies par les PCGR afin que les tendances sous-jacentes de ses résultats et de ses liquidités puissent être comparées aux résultats d'exploitation des périodes antérieures. En outre, ces mesures non définies par les PCGR aident la direction et d'autres utilisateurs externes de l'information financière consolidée de la Compagnie à évaluer la rentabilité à long terme sur plusieurs périodes, notamment l'évaluation de la rentabilité future, en comparaison avec ses pairs.

Ces mesures non définies par les PCGR n'ont pas de définition normalisée; par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. La présentation de ces mesures

non définies par les PCGR ne doit pas être considérée séparément de l'information financière présentée conformément aux PCGR, ou être considérée comme supérieure à celle-ci ou s'y substituer.

Mesures de rendement non définies par les PCGR

La Compagnie a recours au résultat ajusté, notamment au bénéfice ajusté et au résultat par action dilué ajusté, pour évaluer son rendement d'exploitation et planifier et prévoir ses activités commerciales et sa rentabilité futures. Ces mesures non définies par les PCGR figurent dans les Faits saillants financiers, et sont analysées de façon plus détaillée dans d'autres sections de la présente rubrique 2, Rapport de gestion. Ces mesures non définies par les PCGR fournissent d'autres renseignements pertinents sur les résultats d'exploitation, car elles ne tiennent pas compte de certains éléments importants qui ne sont pas considérés comme étant représentatifs des tendances financières futures de par leur nature ou leur montant. Ces éléments ont ainsi été exclus de l'évaluation du rendement d'exploitation de la direction, de sa répartition des ressources et de sa préparation des budgets annuels. Ces éléments importants peuvent notamment comprendre les charges au titre de la restructuration et de la perte de valeur d'actifs, des gains et pertes individuellement importants découlant de ventes d'actifs, l'incidence de la conversion des devises sur la dette et les passifs au titre des contrats de location de la Compagnie (y compris les emprunts aux termes de la facilité de crédit), les éléments fiscaux ponctuels et certains éléments sur lesquels la direction n'a aucun contrôle. Ces éléments peuvent être non récurrents. Par contre, le fait d'exclure ces éléments importants des résultats selon les PCGR permet une compréhension uniforme du rendement financier consolidé de la Compagnie au moment de l'évaluation sur plusieurs périodes, notamment l'évaluation de la vraisemblance des résultats futurs. Par conséquent, ces mesures financières non définies par les PCGR peuvent fournir des renseignements utiles aux investisseurs et à d'autres utilisateurs externes de l'information financière consolidée de la Compagnie.

Pour le premier trimestre de 2020, le bénéfice net comprenait l'élément important suivant :

- une perte de change hors trésorerie de 215 M\$ (198 M\$ après impôts reportés) attribuable à la conversion des titres d'emprunt et des passifs au titre des contrats de location qui a eu une incidence défavorable de 1,44 \$ sur le RPA dilué.

En 2019, le bénéfice net comprenait les trois éléments importants suivants :

- au quatrième trimestre, une charge d'impôts reportés de 24 M\$ découlant d'une provision pour élément fiscal incertain d'une période antérieure qui a eu une incidence défavorable de 0,17 \$ sur le RPA dilué;
- au deuxième trimestre, une économie d'impôts reportés de 88 M\$ découlant du changement du taux d'imposition du revenu des sociétés en Alberta qui a eu une incidence favorable de 0,63 \$ sur le RPA dilué;
- au cours de l'exercice, un gain de change net hors trésorerie de 94 M\$ (86 M\$ après impôts reportés) attribuable à la conversion des titres d'emprunt et des passifs au titre des contrats de location, comme suit :
 - au quatrième trimestre, un gain de 37 M\$ (32 M\$ après impôts reportés) qui a eu une incidence favorable de 0,22 \$ sur le RPA dilué;
 - au troisième trimestre, une perte de 25 M\$ (22 M\$ après impôts reportés) qui a eu une incidence défavorable de 0,15 \$ sur le RPA dilué;
 - au deuxième trimestre, un gain de 37 M\$ (34 M\$ après impôts reportés) qui a eu une incidence favorable de 0,24 \$ sur le RPA dilué;
 - au premier trimestre, un gain de 45 M\$ (42 M\$ après impôts reportés) qui a eu une incidence favorable de 0,30 \$ sur le RPA dilué.

Au cours des neuf mois clos le 31 décembre 2018, le bénéfice net comprenait les deux éléments importants suivants :

- au deuxième trimestre, une économie d'impôts reportés de 21 M\$ découlant des réductions des taux d'imposition du Missouri et de l'Iowa qui ont eu une incidence favorable de 0,15 \$ sur le RPA dilué;
- une perte de change nette hors trésorerie de 119 M\$ (108 M\$ après impôts reportés) attribuable à la conversion des titres d'emprunt, comme suit :
 - au quatrième trimestre, une perte de 113 M\$ (103 M\$ après impôts reportés) qui a eu une incidence défavorable de 0,72 \$ sur le RPA dilué;
 - au troisième trimestre, un gain de 38 M\$ (33 M\$ après impôts reportés) qui a eu une incidence favorable de 0,23 \$ sur le RPA dilué;
 - au deuxième trimestre, une perte de 44 M\$ (38 M\$ après impôts reportés) qui a eu une incidence défavorable de 0,27 \$ sur le RPA dilué.

Rapprochement des mesures de rendement définies et des mesures de rendement non définies par les PCGR

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des mesures les plus directement comparables présentées selon les mesures définies et les mesures non définies par les PCGR figurant dans les Faits saillants financiers, et analysées de façon plus détaillée dans d'autres sections de la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Le bénéfice ajusté correspond au bénéfice net calculé selon les PCGR, ajusté pour tenir compte des éléments importants.

(en millions)	Trimestres clos les 31 mars		Exercice clos le 31 décembre
	2020	2019	2019
Bénéfice net déclaré	409 \$	434 \$	2 440 \$
Moins les éléments importants (avant impôts) :			
Effet de la (perte) ou du gain de change sur les titres d'emprunt et les passifs au titre des contrats de location	(215)	45	94
Ajouter :			
Incidence fiscale des ajustements ¹⁾	(17)	3	8
Changements de taux d'imposition	—	—	(88)
Provision pour élément fiscal incertain	—	—	24
Bénéfice ajusté	607 \$	392 \$	2 290 \$

¹⁾ L'incidence fiscale des ajustements correspond à l'incidence avant impôts des ajustements, multipliée par le taux d'imposition applicable pour chacun des éléments ci-dessus de 8,17 pour cent pour le trimestre clos le 31 mars 2020, de 6,45 pour cent pour le trimestre clos le 31 mars 2019 et de 8,55 pour cent pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, respectivement. Les taux d'imposition applicables reflètent la nature et les territoires de compétence fiscaux, au titre du capital ou du revenu, des éléments importants.

Le résultat par action dilué ajusté correspond au bénéfice ajusté, défini plus haut, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après dilution, tel qu'il est déterminé selon les PCGR.

	Trimestres clos les 31 mars		Exercice clos le 31 décembre
	2020	2019	2019
Résultat par action dilué déclaré	2,98 \$	3,09 \$	17,52 \$
Moins les éléments importants (avant impôts) :			
Effet de la (perte) ou du gain de change sur les titres d'emprunt et les passifs au titre des contrats de location	(1,57)	0,32	0,67
Ajouter :			
Incidence fiscale des ajustements ¹⁾	(0,13)	0,02	0,05
Changements de taux d'imposition	—	—	(0,63)
Provision pour élément fiscal incertain	—	—	0,17
Résultat par action dilué ajusté	4,42 \$	2,79 \$	16,44 \$

¹⁾ L'incidence fiscale des ajustements correspond à l'incidence avant impôts des ajustements, multipliée par le taux d'imposition applicable pour chacun des éléments ci-dessus de 8,17 pour cent pour le trimestre clos le 31 mars 2020, de 6,45 pour cent pour le trimestre clos le 31 mars 2019 et de 8,55 pour cent pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, respectivement. Les taux d'imposition applicables reflètent la nature et les territoires de compétence fiscaux, au titre du capital ou du revenu, des éléments importants.

RCI ajusté

Le RCI ajusté correspond au rendement ajusté divisé par le capital moyen investi ajusté. Le rendement ajusté correspond au bénéfice net après ajustement au titre de la charge d'intérêts, imposé au taux d'imposition effectif annualisé ajusté de la Compagnie, et aux éléments importants présentés dans les états financiers consolidés de la Compagnie, imposés au taux d'imposition applicable. Le capital moyen investi ajusté correspond à la somme du total des capitaux propres, de la dette à long terme et de la tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers consolidés de la Compagnie, et chacun étant établis sur la moyenne entre le solde d'ouverture et le solde de clôture sur une période de douze mois consécutifs, après ajustement au titre de l'incidence des éléments importants, imposés au taux

d'imposition applicable, sur les soldes de clôture dans le cadre de cette moyenne. Le RCI ajusté ne tient pas compte des éléments importants compris dans les états financiers consolidés de la Compagnie, car ces éléments importants ne sont pas considérés comme étant représentatifs des tendances financières futures de par leur nature ou leur montant, et il ne tient pas compte de la charge d'intérêts, après impôts, pour incorporer les rendements de la capitalisation globale de la Compagnie. Le RCI ajusté est une mesure de rendement qui indique dans quelle mesure la Compagnie utilise ses investissements à long terme de manière productive; il représente un indicateur clé des décisions éclairées de la direction en ce qui concerne l'exploitation et les placements et constitue un critère de rendement important en vue de déterminer certains éléments du régime d'intéressement à long terme de la Compagnie. Le RCI ajusté, qui fait l'objet ci-après d'un rapprochement avec le rendement des capitaux propres moyens, la mesure la plus comparable calculée conformément aux PCGR, est également présenté dans les Faits saillants financiers et il fait l'objet d'une analyse plus détaillée dans les Résultats d'exploitation de la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Pour la première fois dans le présent rapport trimestriel sur formulaire 10-Q, le CP a aligné la séquence de rapprochement du RCI ajusté afin qu'elle commence par le bénéfice net, sans changement dans le calcul du rendement ajusté.

Calcul du rendement des capitaux propres moyens

(en millions, sauf les pourcentages)	Périodes de douze mois closes les 31 mars	
	2020	2019
Bénéfice net déclaré	2 415 \$	2 037 \$
Capitaux propres moyens	6 884 \$	6 624 \$
Rendement des capitaux propres moyens	35,1%	30,8%

Rapprochement du bénéfice net et du rendement ajusté

(en millions)	Périodes de douze mois closes les 31 mars	
	2020	2019
Bénéfice net déclaré	2 415 \$	2 037 \$
Ajouter :		
Charge d'intérêts, montant net	448	452
Impôts sur les intérêts ¹⁾	(112)	(113)
Éléments importants :		
Effet de la perte de change sur les titres d'emprunt et les passifs au titre des contrats de location (avant impôts)	166	74
Impôts sur les éléments importants ²⁾	(12)	(8)
Économies d'impôts dues aux changements de taux d'imposition	(88)	(21)
Provision pour élément fiscal incertain	24	—
Rendement ajusté	2 841 \$	2 421 \$

¹⁾ Les impôts ont été établis au taux d'imposition effectif annualisé ajusté de 24,85 pour cent et de 24,76 pour cent, respectivement, pour les périodes de douze mois closes les 31 mars 2020 et 2019.

²⁾ Les impôts correspondent à l'incidence avant impôts des ajustements, multipliée par le taux d'imposition applicable pour chacun des éléments ci-dessus de 7,61 pour cent et de 11,34 pour cent pour les périodes de douze mois closes les 31 mars 2020 et 2019, respectivement.

Rapprochement des capitaux propres moyens et du capital moyen investi ajusté

(en millions)	Périodes de douze mois closes les 31 mars	
	2020	2019
Capitaux propres moyens	6 884 \$	6 624 \$
Dette à long terme moyenne, incluant la tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	9 497	8 640
	16 381 \$	15 264 \$
Moins :		
Économies d'impôts dues aux changements de taux d'imposition	44	11
Provision pour élément fiscal incertain	(12)	—
Capital moyen investi ajusté	16 349 \$	15 253 \$

Calcul du RCI ajusté

(en millions, sauf les pourcentages)	Périodes de douze mois closes les 31 mars	
	2020	2019
Rendement ajusté	2 841 \$	2 421 \$
Capital moyen investi ajusté	16 349 \$	15 253 \$
RCI ajusté	17,4%	15,9%

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles correspondent aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, moins les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement, après ajustement au titre des variations des soldes de trésorerie et équivalents découlant des fluctuations du change. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure que la direction considère comme étant une bonne indication des liquidités. Les flux de trésorerie disponibles sont utiles aux investisseurs et à d'autres utilisateurs externes des états financiers consolidés de la Compagnie, car ils permettent l'évaluation de la capacité de la Compagnie à générer de la trésorerie de ses activités sans avoir recours à d'autres sources de financement externes. Des flux de trésorerie disponibles positifs indiquent le montant de trésorerie disponible aux fins de réinvestissement dans l'entreprise ou de trésorerie qui peut être remis aux investisseurs par le biais de dividendes, de programmes de rachat d'actions, d'extinction des dettes ou d'une combinaison de ceux-ci. À l'inverse, des flux de trésorerie disponibles négatifs indiquent le montant de trésorerie devant être obtenu auprès des investisseurs par le biais de nouvelles émissions de titres d'emprunt ou de titres de capitaux propres, d'une réduction des soldes de trésorerie disponibles ou d'une combinaison de celles-ci. Les flux de trésorerie disponibles doivent être considérés comme un complément aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation; ils ne doivent pas les remplacer. Les flux de trésorerie disponibles sont présentés dans les Faits saillants financiers et ils font l'objet d'une analyse plus détaillée dans la Situation de trésorerie et sources de financement de la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles

(en millions)	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	489 \$	413 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(362)	(219)
Incidence des variations du change sur la trésorerie et les équivalents en dollars américains	31	(1)
Flux de trésorerie disponibles	158 \$	193 \$

Variation ajustée (en %) au taux de change

La variation ajustée (en %) au taux de change permet de considérer certains résultats financiers sans tenir compte de l'effet des fluctuations du change, ce qui facilite la comparaison entre les périodes dans l'analyse des tendances du résultat de l'entreprise. Les variations des résultats financiers en devises constantes sont obtenues en faisant la conversion des résultats libellés en dollars américains de la période comparable de l'exercice précédent aux taux de change de la période considérée.

Les variations ajustées (en %) au taux de change dans les produits servent également à calculer la variation ajustée (en %) au taux de change dans les produits tirés du transport de marchandises par envoi en wagon complet et par T-MC. Ces éléments sont présentés dans les produits d'exploitation, à la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Trimestres clos les 31 mars

(en millions)	Déclaré 2020	Déclaré 2019	Variation attribuable au change	Résultats de 2019 ajustés au taux de change	Variation ajustée (en %) au taux de change
Produits tirés du transport de marchandises par secteur d'activité					
Céréales	418 \$	380 \$	1 \$	381 \$	10
Charbon	150	158	—	158	(5)
Potasse	112	114	—	114	(2)
Engrais et soufre	70	57	1	58	21
Produits forestiers	78	73	—	73	7
Énergie, produits chimiques et plastiques	491	315	1	316	55
Métaux, produits miniers et produits de consommation	189	173	1	174	9
Produits automobiles	87	76	1	77	13
Trafic intermodal	405	380	1	381	6
Produits tirés du transport de marchandises	2 000	1 726	6	1 732	15
Produits tirés du trafic hors marchandises	43	41	—	41	5
Total des produits	2 043 \$	1 767 \$	6 \$	1 773 \$	15

Les variations ajustées (en %) au taux de change sont présentées dans les charges d'exploitation à la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Trimestres clos les 31 mars

(en millions)	Déclaré 2020	Déclaré 2019	Variation attribuable au change	Résultats de 2019 ajustés au taux de change	Variation ajustée (en %) au taux de change
Rémunération et charges sociales	398 \$	406 \$	1 \$	407 \$	(2)
Carburant	212	209	2	211	—
Matières	59	57	—	57	4
Location de matériel	36	35	—	35	3
Amortissements	192	160	1	161	19
Services achetés et autres	312	357	2	359	(13)
Total des charges d'exploitation	1 209 \$	1 224 \$	6 \$	1 230 \$	(2)

Ratio dette nette ajustée/BAIIA ajusté

Le ratio de la dette nette ajustée/bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») ajusté correspond à la dette nette ajustée divisée par le BAIIA ajusté. Le ratio de la dette nette ajustée/BAIIA ajusté est une mesure clé du crédit utilisée pour évaluer les capacités financières de la Compagnie. Il donne de l'information sur la capacité de la Compagnie à s'acquitter de ses obligations liées au service de la dette et d'autres obligations à long terme. Le ratio de la dette nette ajustée/BAIIA ajusté, qui fait l'objet ci-après d'un rapprochement avec le ratio dette à long terme/bénéfice net, la mesure la plus comparable calculée conformément aux PCGR, est également présenté dans les Faits saillants financiers et il fait l'objet d'une analyse plus détaillée dans les Résultats d'exploitation de la présente rubrique 2, Rapport de gestion.

Calcul du ratio dette à long terme/bénéfice net

(en millions, sauf les ratios)	2020	2019
Dette à long terme, incluant la tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an aux 31 mars	10 070 \$	8 923 \$
Bénéfice net pour les périodes de douze mois closes les 31 mars	2 415	2 037
Ratio dette à long terme/bénéfice net	4,2	4,4

Rapprochement de la dette à long terme et de la dette nette ajustée

La dette nette ajustée est définie comme étant la dette à long terme, la tranche de la dette à long terme arrivant à échéance à moins de un an et les emprunts à court terme présentés dans les bilans consolidés de la Compagnie, ajustés en fonction du déficit des régimes de retraite, des passifs au titre des contrats de location-exploitation comptabilisés dans les bilans consolidés de la Compagnie et de la trésorerie et des équivalents.

(en millions)	2020	2019
Dette à long terme, incluant la tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an aux 31 mars	10 070 \$	8 923 \$
Ajouter :		
Déficit au titre des régimes de retraite ¹⁾	300	265
Passifs au titre des contrats de location-exploitation	365	386
Moins :		
Trésorerie et équivalents	247	352
Dette nette ajustée aux 31 mars	10 488 \$	9 222 \$

¹⁾ Le déficit au titre des régimes de retraite représente l'ensemble des besoins de capitalisation des régimes de retraite en déficit seulement.

Rapprochement du bénéfice net et du BAIL, du BAIL ajusté et du BAIIA ajusté

Le bénéfice avant intérêts et impôts (« BAIL ») correspond au bénéfice net moins le montant net de la charge d'intérêts et la charge d'impôts sur les bénéfices. Le BAIL ajusté ne tient pas compte des éléments importants compris dans le bénéfice d'exploitation et les autres charges (produits). Le BAIIA ajusté est calculé comme étant le BAIL ajusté majoré des charges au titre des contrats de location-exploitation et des amortissements, moins les autres composantes des économies nettes des avantages pour la période.

(en millions)	Périodes de douze mois closes les 31 mars	
	2020	2019
Bénéfice net déclaré	2 415 \$	2 037 \$
Ajouter :		
Charge d'intérêts, montant net	448	452
Charge d'impôts	752	654
BAIL	3 615	3 143
Moins les éléments importants (avant impôts) :		
Effet de la perte de change sur les titres d'emprunt et les passifs au titre des contrats de location	(166)	(74)
BAIL ajusté	3 781	3 217
Ajouter :		
Charge au titre des contrats de location-exploitation	83	97
Amortissements	738	686
Moins :		
Autres composantes des économies nettes des avantages pour la période	369	385
BAIIA ajusté	4 233 \$	3 615 \$

Calcul du ratio de la dette nette ajustée au BAIIA ajusté

(en millions, sauf les ratios)	2020	2019
Dette nette ajustée aux 31 mars	10 488 \$	9 222 \$
BAIIA ajusté pour les périodes de douze mois closes les 31 mars	4 233	3 615
Ratio dette nette ajustée/BAIIA ajusté	2,5	2,6

Arrangements hors bilan

Garanties

Au 31 mars 2020, la Compagnie avait des garanties de valeur résiduelle à l'égard de contrats de location-exploitation d'une valeur de 2 M\$ et une garantie pour maintenir la facilité de crédit d'une entité détenue de 21 M\$. Le montant maximal qui pourrait être payable aux termes de ces garanties et de toutes les autres garanties de la Compagnie ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, en raison de la nature de certaines de ces garanties. La totalité ou une partie des montants versés en vertu de certaines garanties pourrait être recouvrée auprès de tiers ou aux termes de contrats d'assurance. Au 31 mars 2020, la juste valeur de ces garanties comptabilisées comme un passif était de 5 M\$, en baisse par rapport à la juste valeur de 10 M\$ au 31 décembre 2019, découlant du règlement de passifs.

Engagements contractuels

Le tableau ci-après montre les obligations et les engagements contractuels de la Compagnie quant aux paiements futurs, notamment à l'égard de la dette, des contrats de location et des engagements commerciaux au 31 mars 2020.

Paiements par période (en millions)	Total	2020	2021 et 2022	2023 et 2024	Par la suite
Engagements contractuels					
Intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location-financement	12 336 \$	313 \$	917 \$	794 \$	10 312 \$
Dette à long terme	10 003	238	905	617	8 243
Contrats de location-financement	164	6	124	15	19
Contrats de location-exploitation ¹⁾	414	65	125	99	125
Achats auprès de fournisseurs	2 173	373	874	523	403
Autres passifs à long terme ²⁾	489	41	103	101	244
Total des engagements contractuels	25 579 \$	1 036 \$	3 048 \$	2 149 \$	19 346 \$

¹⁾ Les garanties de valeur résiduelle d'une partie du matériel loué, qui représentent un risque maximal de 2 M\$, ne figurent pas dans les paiements minimaux indiqués ci-dessus.

²⁾ Comprennent les décaissements prévus au titre des mesures environnementales correctives, des avantages postérieurs au départ à la retraite, des indemnités pour accidents du travail, des prestations d'invalidité de longue durée, des prestations de retraite en vertu du régime de retraite complémentaire non agréé et de certains autres passifs à long terme de la Compagnie. Dans le cas des avantages postérieurs au départ à la retraite, des indemnités pour accidents du travail et des prestations d'invalidité de longue durée, les projections comprennent les paiements prévus pour les exercices 2020 à 2029. Les cotisations aux régimes de retraite agréés de la Compagnie ne sont pas incluses en raison de l'élément de volatilité qui entre dans le calcul. Les paiements au titre des régimes de retraite sont décrits plus en détail sous Estimations comptables critiques de la rubrique 7, Rapport de gestion, du rapport annuel 2019 de la Compagnie sur formulaire 10-K.

Autres engagements financiers

En plus des engagements financiers mentionnés précédemment dans les Arrangements hors bilan et de ceux indiqués plus haut, la Compagnie a conclu d'autres engagements financiers qui sont expliqués ci-après.

Lettres de crédit

Les lettres de crédit servent surtout à donner des garanties à des tiers en vertu de diverses ententes, comme celles concernant le régime de retraite complémentaire. En cas d'inexécution d'une obligation en vertu de ces ententes, le CP serait tenu de verser les montants prévus. Les lettres de crédit sont émises par l'entremise d'une facilité de crédit renouvelable et des facilités bilatérales de lettres de crédit de la Compagnie.

Engagements de dépenses en immobilisations

La Compagnie reste déterminée à maintenir la qualité supérieure de ses immobilisations dans sa recherche de croissance durable. Dans le cadre de cet engagement, le CP a signé des contrats avec des fournisseurs en vue d'acquérir différentes immobilisations pour les programmes d'entretien de la voie et du matériel roulant. Les paiements au titre de ces engagements s'échelonnent de 2020 à 2032. Ils devraient être financés à même les liquidités provenant de l'exploitation ou au moyen de l'émission de nouveaux titres d'emprunt.

Le tableau ci-après présente les engagements de la Compagnie en ce qui a trait aux paiements futurs liés aux lettres de crédit et aux dépenses en immobilisations au 31 mars 2020.

Paiements par période (en millions)	Total	2020	2021 et 2022	2023 et 2024	Par la suite
Autres engagements financiers					
Lettres de crédit	85 \$	85 \$	— \$	— \$	— \$
Engagements de dépenses en immobilisations	737	377	211	73	76
Total des autres engagements financiers	822 \$	462 \$	211 \$	73 \$	76 \$

Estimations comptables critiques

Pour dresser des états financiers consolidés conformes aux PCGR, la Compagnie doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers consolidés et sur les montants des produits et des charges pour les périodes. En utilisant l'information la plus à jour dont elle dispose, la Compagnie réexamine constamment les estimations, dont celles qui ont trait au passif au titre de mesures environnementales correctives, aux prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite, aux immobilisations corporelles, aux impôts sur les bénéfices reportés et aux responsabilités pour préjudice personnel et autres réclamations. De plus amples renseignements sur les estimations comptables critiques sont présentés à la rubrique 7, Rapport de gestion, du rapport annuel 2019 de la Compagnie sur formulaire 10-K. Il n'y a pas eu de modifications importantes dans les estimations comptables critiques de la Compagnie au cours du premier trimestre de 2020.

L'élaboration, la sélection et la présentation de ces estimations ainsi que le présent rapport de gestion ont été revus par le comité de vérification et des finances du conseil d'administration, qui est formé entièrement d'administrateurs indépendants.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion et le rapport trimestriel sur formulaire 10-Q contiennent certains énoncés prospectifs au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et de certaines autres lois sur les valeurs mobilières pertinentes, notamment les lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada. Les énoncés prospectifs comprennent généralement des énoncés contenant des termes tels que « attentes financières », « principales hypothèses », « anticiper », « croire », « s'attendre à », « prévoir », « vont », « perspectives », « devraient » ou autres mots similaires qui sous-entendent des résultats futurs. Dans la mesure où le CP a fourni des prévisions ou des cibles en se servant de mesures financières non définies par les PCGR, il est possible que la Compagnie ne puisse pas fournir de rapprochement avec une mesure définie par les PCGR sans effort déraisonnable, en raison de variables inconnues et d'incertitudes quant aux résultats futurs. Le présent rapport de gestion et rapport trimestriel sur formulaire 10-Q contient des énoncés prospectifs, notamment, des énoncés de la Compagnie concernant l'année 2020 en ce qui a trait aux volumes, mesurés en tonnes-milles commerciales, au RPA dilué ajusté, aux investissements dans le programme d'investissement, au taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien et aux incidences prévues découlant des changements indiqués aux présentes, au taux d'imposition effectif annualisé et à d'autres composantes des économies nettes des avantages, qui visent à aider le lecteur à comprendre les résultats financiers prévus et ciblés de la Compagnie, et cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion et rapport trimestriel sur formulaire 10-Q sont fondés sur les attentes, les estimations, les projections et les hypothèses actuelles, ayant trait à l'expérience et à la perception des tendances historiques de la Compagnie, et comprennent, sans s'y limiter, les attentes, les estimations, les projections et les hypothèses relatives à la croissance économique nord-américaine et mondiale; à la croissance de la demande pour les produits de base; à la stabilité de la production industrielle et agricole; aux prix des produits de base et aux taux d'intérêt; aux taux de change (comme précisé aux présentes); aux taux d'imposition effectifs (comme précisé aux présentes); au rendement des actifs et du matériel de la Compagnie; à la suffisance des dépenses en immobilisations prévues au budget afin que la Compagnie réalise son plan d'affaires; aux conditions géopolitiques; aux lois, règlements et politiques gouvernementales applicables; à la disponibilité et au coût de la main-d'œuvre, des services et de l'infrastructure; à l'exécution satisfaisante par des tiers de leurs obligations envers la Compagnie; et les répercussions attendues de la COVID-19 sur les activités, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie ou la situation financière de la Compagnie. Si la Compagnie estime que les attentes, les estimations, les projections et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs contenus aux présentes sont raisonnables en date des présentes, il ne peut être garanti qu'elles s'avéreront exactes. En raison des conditions actuelles, notamment la conjoncture économique et d'autres conditions, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude.

Le lecteur est invité à ne pas tabler outre mesure sur les énoncés prospectifs parce que les résultats réels pourraient différer significativement de ceux indiqués ou présumés dans les énoncés prospectifs. De par leur nature, les énoncés prospectifs comprennent certains risques et éléments incertains qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement des renseignements de nature prospective. Les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les énoncés prospectifs comprennent, sans en exclure d'autres, les changements dans les stratégies de l'entreprise; la situation du crédit ainsi que la conjoncture économique et commerciale nord-américaine et mondiale; les risques liés à la production agricole comme les conditions météorologiques et les populations d'insectes; la disponibilité et le prix des produits énergétiques; les effets de la concurrence et les pressions exercées sur les prix; la capacité de l'industrie; les revirements dans la demande du

marché; les fluctuations des prix des marchandises; les incertitudes quant au moment et aux volumes des marchandises transportées par le CP; l'inflation; l'instabilité géopolitique; les modifications aux lois, règlements et politiques du gouvernement, y compris la réglementation des prix de transport; les changements apportés à l'impôt et aux taux d'imposition; la hausse possible des coûts liés à l'entretien et à l'exploitation; les fluctuations des prix du carburant; l'issue incertaine des enquêtes, des poursuites ou d'autres types de réclamations et de litiges; les conflits de travail; les risques et obligations résultant de déraillements; le transport de marchandises dangereuses; l'échéancier d'achèvement de projets d'investissement et d'entretien; la fluctuation des taux d'intérêt et des taux de change; les effets des changements des conditions du marché et des taux d'actualisation sur la situation financière des régimes de retraite et des investissements; les restrictions commerciales et autres changements aux accords sur le commerce international; les changements climatiques; les événements divers susceptibles de perturber l'exploitation, y compris les intempéries, comme les sécheresses, les inondations, les avalanches, les tremblements de terre, ainsi que les attaques à la cybersécurité, les menaces pour la sécurité et la façon dont les pouvoirs publics y réagissent, de même que les changements d'ordre technologique; et la pandémie découlant de l'émergence d'une nouvelle souche de coronavirus (et de la maladie appelée la COVID-19) et son incidence sur la conjoncture économique, la demande liée aux besoins en matière de logistique et les prix de l'énergie, les restrictions imposées par les autorités en santé publique ou les gouvernements, l'orientation des politiques budgétaire et monétaire adoptée par les gouvernements et les institutions financières et les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Il existe des facteurs plus particuliers qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement des estimations données dans les énoncés prospectifs du présent rapport de gestion et rapport trimestriel sur formulaire 10-Q. Ces facteurs sont décrits et analysés à la rubrique 1A, Facteurs de risque, dans le rapport annuel 2019 du CP sur formulaire 10-K. D'autres risques sont décrits de temps à autre de façon détaillée dans des rapports déposés par le CP auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion et rapport trimestriel sur formulaire 10-Q sont présentés en date des présentes. Le CP ne s'engage nullement à mettre à jour publiquement ou à réviser d'une autre façon les énoncés prospectifs ou les hypothèses et risques précédents qui ont une incidence sur ces énoncés prospectifs par suite de données nouvelles, d'événements futurs ou d'autres éléments, sauf s'il y est tenu par la Loi.

RUBRIQUE 3. INFORMATIONS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES SUR LE RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de taux d'intérêt n'a pas connu de modifications importantes au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 par rapport à l'information présentée dans la rubrique 7A, Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché, du rapport annuel 2019 du CP sur formulaire 10-K. Il y a lieu de se reporter à l'information sur le risque de change et l'incidence des cours sur la rémunération à base d'actions dont il est question ci-après.

Risque de change

Bien que le CP mène ses affaires surtout au Canada, une partie importante de ses produits, de ses charges, de ses actifs et de ses passifs, dont sa dette, est libellée en dollars américains. La valeur du dollar canadien dépend d'un certain nombre de facteurs nationaux et internationaux, dont les résultats économiques et les politiques monétaires canadiennes, américaines et internationales. Les résultats de la Compagnie sont donc vulnérables aux fluctuations du taux de change entre ces deux monnaies. Sur une base annualisée, une diminution (ou une augmentation) de 0,01 \$ du dollar canadien par rapport au dollar américain a un effet positif (ou négatif) d'environ 30 M\$ (environ 30 M\$ en 2019) sur le total des produits, un effet négatif (ou positif) d'environ 15 M\$ (environ 15 M\$ en 2019) sur les charges d'exploitation, et un effet négatif (ou positif) d'environ 3 M\$ (environ 3 M\$ en 2019) sur la charge d'intérêts, montant net.

Le CP a recours à des titres d'emprunt libellés en dollars américains comme couverture de son investissement net dans les activités américaines. Au 31 mars 2020, l'investissement net dans les activités américaines est inférieur au total des titres d'emprunt libellés en dollars américains. Par conséquent, les fluctuations du change sur les titres d'emprunt non désignés et les passifs au titre des contrats de location de la Compagnie ont eu d'autres incidences sur les bénéfices, dans les « Autres charges (produits) ». Pour plus d'information sur la couverture de l'investissement net, veuillez vous reporter à la rubrique 8, États financiers et données supplémentaires, et à la note 19, Instruments financiers, du rapport annuel 2019 du CP sur formulaire 10-K.

En vue de se protéger contre les effets des fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain, le CP peut vendre ou acheter à terme des dollars américains à un cours stipulé d'avance. En outre, les fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et d'autres devises (y compris le dollar américain) font en sorte que les biens que la Compagnie transporte sont plus ou moins concurrentiels sur le marché mondial, ce qui se répercute de façon positive ou négative sur ses produits.

Incidence des cours sur la rémunération à base d'actions

Selon les données disponibles au 31 mars 2020, pour chaque fluctuation de 1,00 \$ des cours, la charge de rémunération à base d'actions varie en conséquence d'environ 0,4 M\$ à 0,6 M\$ (d'environ 0,4 M\$ à 0,6 M\$ en 2019). Cela exclut l'incidence des variations des cours par rapport à l'indice S&P/TSX 60, à l'indice plafonné de l'industrie S&P/TSX, à l'indice S&P 1500 (routes et chemins de fer) et aux chemins de fer de classe I, ce qui peut donner lieu à des paiements variables sur les unités d'actions liées au rendement. La rémunération à base d'actions peut également être défavorisée par les conditions de performance autres que des conditions de marché.

D'autres renseignements concernant la rémunération à base d'actions sont présentés à la rubrique 1, États financiers, et à la note 13, Rémunération à base d'actions.

RUBRIQUE 4. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Évaluation des contrôles et des procédures de communication de l'information

Au 31 mars 2020, une évaluation a été effectuée sous la supervision de la direction du CP et avec sa participation, y compris le chef de la direction et le chef des services financiers, de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la Compagnie selon les exigences définies dans les règles 13a-15e) et 15d-15e) de l'*Exchange Act*. En se fondant sur les résultats de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces au 31 mars 2020 pour assurer que l'information à fournir par la Compagnie dans les rapports qu'elle dépose ou présente en vertu de l'*Exchange Act* est i) enregistrée, traitée, résumée et communiquée à l'intérieur des périodes précisées dans les règles et formulaires de la SEC et ii) cumulée et communiquée à la direction de la Compagnie, y compris au chef de la direction et au chef des services financiers, selon ce qui est approprié, pour que les décisions relatives aux obligations d'information soient prises en temps opportun.

Changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du premier trimestre de 2020, la Compagnie n'a relevé aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu des répercussions importantes ou qui pourrait raisonnablement avoir des répercussions importantes sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

PARTIE II

RUBRIQUE 1. PROCÉDURES JUDICIAIRES

Pour en apprendre davantage, il y a lieu de se reporter à la rubrique 1, États financiers, note 14, Éventualités.

RUBRIQUE 1A. FACTEURS DE RISQUE

Les facteurs de risque n'ont pas connu de modifications importantes par rapport à l'information présentée dans la rubrique 1A, Facteurs de risque, du rapport annuel 2019 du CP sur formulaire 10-K, à l'exception de ceux dont il est question ci-après.

La pandémie de COVID-19 pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités commerciales et les résultats d'exploitation de la Compagnie

Pour l'instant, nous ne sommes pas en mesure de prévoir ou de reconnaître avec certitude les répercussions futures de l'émergence à l'échelle mondiale de la nouvelle souche de coronavirus et de la maladie qu'elle provoque (connue sous le nom « COVID-19 ») sur les activités commerciales, les résultats d'exploitation et les résultats financiers de la Compagnie. Cette crise sanitaire généralisée a entraîné un ralentissement de l'économie à l'échelle mondiale, qui pourrait freiner la demande à l'égard de nos services. Ce hiatus pourrait donner lieu à des fluctuations des prix des marchandises, limiter notre capacité à transporter des marchandises dans le cours normal de nos activités ou y nuire, entraîner des fermetures temporaires d'installations ou de ports nous appartenant ou appartenant à nos clients, partenaires, fournisseurs ou fournisseurs de services tiers ou se traduire par des modifications aux restrictions à l'exportation/importation. La pandémie de la COVID-19 pourrait avoir une incidence sur les tendances saisonnières qui déterminent généralement l'évolution de nos produits et de notre bénéfice d'exploitation. Nous ne pouvons pas garantir que la pandémie n'aura pas une incidence défavorable considérable sur nos activités commerciales ou nos résultats d'exploitation. Par ailleurs, la possibilité qu'un grand nombre de nos employés soient dans l'impossibilité d'effectuer leurs tâches quotidiennes parce qu'ils ont contracté la COVID-19 ou en raison de nouvelles directives imposées par les gouvernements, les autorités en santé publique ou les organismes réglementaires risque d'avoir une incidence négative sur nos activités. L'ampleur des conséquences, s'il en est, dépendra d'événements qui sont hors de notre contrôle, dont les mesures prises par les gouvernements, les institutions financières, les banques centrales et les autorités en santé publique, qui visent à faire face aux enjeux de santé publique et à la conjoncture suivant la pandémie. La pandémie de COVID-19 pourrait également donner lieu à d'importants accès de volatilité et replis sur les marchés, lesquels sont susceptibles de nuire aux futurs coûts nets des avantages pour la période et besoins de capitalisation des régimes de retraite de la Compagnie.

Nous continuerons à surveiller activement la situation et pourrions prendre des mesures supplémentaires susceptibles de modifier nos activités commerciales si les autorités fédérales, provinciales, étatiques ou locales l'exigent ou le recommandent, ou des mesures que nous jugeons dans l'intérêt de nos employés, clients, partenaires, fournisseurs, actionnaires et autres intervenants. Nous ne pouvons être certains des conséquences potentielles de ces modifications sur nos activités commerciales, nos résultats d'exploitation ou nos résultats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

RUBRIQUE 2. VENTES NON ENREGISTRÉES DE TITRES DE PARTICIPATION ET UTILISATION DU PRODUIT

Rachat d'actions par l'émetteur

Le CP a établi un programme de rachat d'actions qui est décrit plus en détail à la rubrique 1, États financiers, et à la note 11, Capitaux propres. Le tableau qui suit présente le nombre d'actions ordinaires rachetées au cours de chacun des mois du premier trimestre de 2020 et le cours moyen payé par le CP pour le rachat de ces actions ordinaires.

2020	Nombre total d'actions rachetées	Cours moyen payé par action ¹⁾	Nombre total d'actions rachetées dans le cadre de régimes ou de programmes annoncés publiquement	Nombre maximal d'actions (ou de parts) pouvant déjà être rachetées dans le cadre des régimes ou des programmes
Du 1 ^{er} janvier au 31 janvier	318 054	338,59 \$	318 054	4 184 399
Du 1 ^{er} février au 29 février	472 800	349,70	472 800	3 711 599
Du 1 ^{er} mars au 31 mars	665 000	293,73	665 000	3 046 599
Solde de clôture	1 455 854	321,71 \$	1 455 854	s.o.

¹⁾ Y compris les frais de courtage.

RUBRIQUE 3. TITRES PRIORITAIRES EN DÉFAUT

Aucun.

RUBRIQUE 4. INFORMATION SUR LA SÉCURITÉ DES MINES

Sans objet.

RUBRIQUE 5. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Aucun.

RUBRIQUE 6. ANNEXES

<u>Annexes</u>	<u>Description</u>
4.1	Formulaire des billets à 2,050 pour cent échéant en 2030 (intégré par renvoi à l'annexe 4.1 au rapport actuel de la société Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée sur formulaire 8-K déposé auprès de la Securities and Exchange Commission le 6 mars 2020, dossier 001-01342).
4.2	Quatrième convention de fiducie supplémentaire datée du 5 mars 2020 entre la Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, en sa qualité d'émetteur, la société Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, en sa qualité de garant, et la Wells Fargo Bank, National Association, en sa qualité de fiduciaire (intégrée par renvoi à l'annexe 4.2 au rapport actuel de la société Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée sur formulaire 8-K déposé auprès de la Securities and Exchange Commission le 6 mars 2020, dossier 001-01342).
4.3*	Deuxième convention de fiducie supplémentaire datée du 9 mars 2020 entre la Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, en sa qualité d'émetteur, la société Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, en sa qualité de garant, et Société de fiducie Computershare du Canada, en sa qualité de fiduciaire.
31.1*	Attestations du chef de la direction conformes aux règles 13a-14a)
31.2*	Attestations du chef des services financiers conformes aux règles 13a-14a)
32.1*	Attestations du chef de la direction conformes à l'article 1350
32.2*	Attestations du chef des services financiers conformes à l'article 1350
101.INS*	Inline XBRL Instance Document – le document n'apparaît pas dans le fichier des données interactives parce que ses balises XBRL sont intégrées au document Inline XBRL.
101.SCH*	Inline XBRL Taxonomy Extension Schema Document
101.CAL*	Inline XBRL Taxonomy Extension Calculation Linkbase Document
101.LAB*	Inline XBRL Taxonomy Extension Label Linkbase Document
101.DEF*	Inline XBRL Taxonomy Extension Definition Linkbase Document
101.PRE*	Inline XBRL Taxonomy Extension Presentation Linkbase Document
	L'information financière tirée du rapport trimestriel sur formulaire 10-Q de la société Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée pour le premier trimestre clos le 31 mars 2020 et présentée dans le format XBRL (Extensible Business Reporting Language) comprend : i) les états financiers consolidés des résultats intermédiaires pour les trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019; ii) les états consolidés du résultat étendu intermédiaires pour les premiers trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019; iii) les bilans consolidés intermédiaires au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019; iv) les états consolidés des flux de trésorerie intermédiaires pour les premiers trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019; v) les états consolidés de la variation des capitaux propres intermédiaires pour les premiers trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019; et vi) les notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires.
104*	Page couverture du fichier des données interactives (intégré au document Inline XBRL)

* Déposé avec le présent rapport trimestriel sur formulaire 10-Q

**Attestation du chef de la direction des sociétés inscrites conforme à la règle 13a-14a) de l'*Exchange Act*.
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée**

Je, Keith Creel, atteste ce qui suit :

1. J'ai passé en revue le rapport trimestriel sur formulaire 10-Q de la société Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée;
2. À ma connaissance, le rapport ne contient aucune information fautive ou trompeuse sur un fait important ni n'omet aucun fait important nécessaire à une déclaration non trompeuse, compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, en ce qui concerne la période considérée;
3. À ma connaissance, les états financiers et les autres informations financières contenues dans le présent rapport donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société inscrite pour les périodes présentées dans le présent rapport;
4. L'autre dirigeant signataire de la société inscrite et moi-même, qui avons la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information (selon la définition donnée dans les règles 13a-15e) et 15d-15e) de l'*Exchange Act*) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (selon la définition donnée dans les règles 13a-15f) et 15d-15f) de l'*Exchange Act*) pour le compte de la société inscrite, avons :
 - a) conçu ou fait concevoir sous notre supervision de tels contrôles et procédures de communication de l'information afin de s'assurer que toute information importante relative à la société inscrite, y compris ses filiales consolidées, est portée à notre connaissance par les personnes responsables au sein de ces entités, particulièrement durant la période de préparation du présent rapport;
 - b) conçu ou fait concevoir sous notre supervision un tel contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus;
 - c) évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la société inscrite et présenté nos conclusions sur l'efficacité de ces contrôles et procédures dans le présent rapport à la clôture de la période considérée, compte tenu de cette évaluation;
 - d) communiqué dans le présent rapport tout changement dans le contrôle interne de la société inscrite à l'égard de son information financière qui s'est produit au cours du plus récent trimestre de l'exercice (le quatrième trimestre dans le cas du rapport annuel d'une société inscrite) qui a eu une incidence importante ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société inscrite.
5. L'autre dirigeant signataire de la société inscrite et moi-même avons communiqué les informations qui suivent aux auditeurs et aux membres du comité de vérification de la société inscrite (ou aux personnes qui assument des fonctions équivalentes), compte tenu de notre plus récente évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière :
 - a) Toutes les déficiences et faiblesses significatives dans la conception ou le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière qui pourraient raisonnablement avoir une incidence défavorable sur la capacité de la société inscrite à enregistrer, traiter, résumer et communiquer l'information financière;
 - b) Toute fraude importante ou non mettant en cause les membres de la direction ou d'autres employés de la société inscrite qui jouent un rôle important en matière de contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Date : 21 avril 2020

/s/ KEITH CREEL

Keith Creel

Président et chef de la direction

**Attestation du chef des services financiers des sociétés inscrites conforme à la règle 13a-14a) de l'Exchange Act.
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée**

Je, Nadeem Velani, atteste ce qui suit :

1. J'ai passé en revue le rapport trimestriel sur formulaire 10-Q de la société Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée;
2. À ma connaissance, le rapport ne contient aucune information fausse ou trompeuse sur un fait important ni n'omet aucun fait important nécessaire à une déclaration non trompeuse, compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, en ce qui concerne la période considérée;
3. À ma connaissance, les états financiers et les autres informations financières contenues dans le présent rapport donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société inscrite pour les périodes présentées dans le présent rapport;
4. L'autre dirigeant signataire de la société inscrite et moi-même, qui avons la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information (selon la définition donnée dans les règles 13a-15e) et 15d-15e) de l'*Exchange Act*) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (selon la définition donnée dans les règles 13a-15f) et 15d-15f) de l'*Exchange Act*) pour le compte de la société inscrite, avons :
 - a) conçu ou fait concevoir sous notre supervision de tels contrôles et procédures de communication de l'information afin de s'assurer que toute information importante relative à la société inscrite, y compris ses filiales consolidées, est portée à notre connaissance par les personnes responsables au sein de ces entités, particulièrement durant la période de préparation du présent rapport;
 - b) conçu ou fait concevoir sous notre supervision un tel contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus;
 - c) évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la société inscrite et présenté nos conclusions sur l'efficacité de ces contrôles et procédures dans le présent rapport à la clôture de la période considérée, compte tenu de cette évaluation;
 - d) communiqué dans le présent rapport tout changement dans le contrôle interne de la société inscrite à l'égard de son information financière qui s'est produit au cours du plus récent trimestre de l'exercice (le quatrième trimestre dans le cas du rapport annuel d'une société inscrite) qui a eu une incidence importante ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société inscrite.
5. L'autre dirigeant signataire de la société inscrite et moi-même avons communiqué les informations qui suivent aux auditeurs et aux membres du comité de vérification de la société inscrite (ou aux personnes qui assument des fonctions équivalentes), compte tenu de notre plus récente évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière :
 - a) Toutes les déficiences et faiblesses significatives dans la conception ou le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière qui pourraient raisonnablement avoir une incidence défavorable sur la capacité de la société inscrite à enregistrer, traiter, résumer et communiquer l'information financière;
 - b) Toute fraude importante ou non mettant en cause les membres de la direction ou d'autres employés de la société inscrite qui jouent un rôle important en matière de contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Date : 21 avril 2020

/s/ NADEEM VELANI

Nadeem Velani

Vice-président exécutif et chef des services financiers

**Attestations conformes à l'article 1350 du chapitre 18 du *United States Code*,
adopté conformément à
l'article 906 de la *Sarbanes-Oxley Act of 2002***

Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée

En ce qui concerne le rapport trimestriel de la société Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée (la « Compagnie ») sur formulaire 10-Q pour la période close le 31 mars 2020 (le « Rapport »), auquel est jointe cette attestation à titre d'annexe, je, Keith Creel, atteste, en application de l'article 1350 du chapitre 18 du *United States Code* adopté conformément à l'article 906 de la *Sarbanes-Oxley Act of 2002*, ce qui suit :

1. Le Rapport respecte toutes les exigences des alinéas 13a) ou 15d) de la *Securities Exchange Act of 1934*;
2. L'information contenue dans le Rapport donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de l'état de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Compagnie.

Date : **21 avril 2020**

/s/ KEITH CREEL

Keith Creel

Président et chef de la direction

**Attestations conformes à l'article 1350 du chapitre 18 du *United States Code*,
adopté conformément à
l'article 906 de la *Sarbanes-Oxley Act of 2002***

Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée

En ce qui concerne le rapport trimestriel de la société Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée (la « Compagnie ») sur formulaire 10-Q pour la période close le 31 mars 2020 (le « Rapport »), auquel est jointe cette attestation à titre d'annexe, je, Nadeem Velani, atteste, en application de l'article 1350 du chapitre 18 du *United States Code* adopté conformément à l'article 906 de la *Sarbanes-Oxley Act of 2002*, ce qui suit :

1. Le Rapport respecte toutes les exigences des alinéas 13a) ou 15d) de la *Securities Exchange Act of 1934*;
2. L'information contenue dans le Rapport donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de l'état de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Compagnie.

Date : **21 avril 2020**

/s/ NADEEM VELANI

Nadeem Velani

Vice-président exécutif et chef des services financiers

SIGNATURE

Conformément aux exigences de la loi intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, la Compagnie a dûment fait signer le présent rapport en son nom par le soussigné, qui est dûment autorisé à le faire.

CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE

(Société inscrite)

Par : /s/ NADEEM VELANI

Nadeem Velani

Vice-président exécutif et chef des services financiers
(principal dirigeant financier)

Date : 21 avril 2020

Canadien Pacifique
7550 Ogden Dale Road SE
Calgary Alberta
Canada T2C 4X9

TSX/NYSE: CP
www.cpr.ca

